



**Mémoire Présenté**  
**par : Aly Khoudia**  
**DIAO**

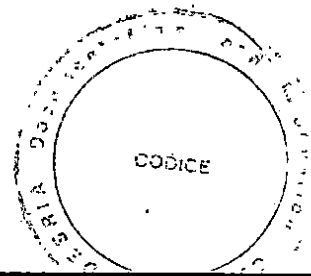
**Université Cheikh Anta Diop**  
**Faculté des Lettres et Sciences**  
**Humaines**  
**Département de Philosophie**  
**Section Sociologie**

**L'Etat de la pauvreté au Sénégal : recherche qualitative sur la nature, les implications du phénomène et les mécanismes de gestion**

---

**Universitaire 1997-1998**

22 JUL. 1999



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)



Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Département de Philosophie  
Section Sociologie

Mémoire de Maîtrise sur le Thème :

**« L'Etat de la pauvreté au Sénégal : recherche qualitative sur la nature, les implications du phénomène et les mécanismes de gestion »**

Présenté par Aly Khoudia DIAO  
Sous la Direction de Mr. Malick NDIAYE, Maître Assistant

03.02.05 Universitaire 1997-1998

DIAO  
11598

## SOMMAIRE

	Page
<b>Introduction générale</b>	1
<b>Présentation de la documentation</b>	5
<b>I : Première partie : Cadre d'analyse et état actuel du phénomène</b>	
<b>Section Une : Cadre d'analyse</b>	7
<b>1 – Problématique de la pauvreté</b>	7
- Portées et limites des aspects définitionnels	
- Critère de seuil et de minimum	
- Pauvreté et mode de consommation	
- Paupérisation et politiques	
- Pauvreté et lien social	
<b>2 – Hypothèses et modèle d'analyse</b>	11
<b>3 – Aspects méthodologiques</b>	13
- Définition de la méthode	
- La recherche documentaire	
- Les enquêtes de terrain	
- L'observation participante	
- Le traitement des données	
- Le problème de la circonscription de l'objet	
- Difficultés rencontrées	
<b>Section deux : L'état actuel du phénomène de la pauvreté</b>	17
1 – Présentation du Sénégal	17
2 – Aperçu synthétique de la distribution régionale de la pauvreté	17
3 – Aperçu sur les revenus et ses variations	24
4 – Classement des ménages urbains par revenu et par tête	24
2- Ampleur et caractéristiques des pauvres	26
2-1 – Dépenses et consommation des pauvres	27
2-2 – La place des pauvres dans la société sénégalaise	30
2-3 – Le comportement des sénégalais face au phénomène	32
2-4 – La norme, comme critère d'appréciation du phénomène	32
- Conclusion partielle	33

<b>II Deuxième partie : Typologie, causes et effets pervers de la pauvreté</b>	<b>34</b>
<b>A – Observations premières</b>	<b>34</b>
<b>Section Une : Typologie des états de pauvreté</b>	<b>35</b>
3-1 – La pauvreté monétaire	36
3-2 – La pauvreté matérielle	36
3-3 – La pauvreté intellectuelle	37
3-4 – Autre typologie des pauvres	38
<b>Section deux : Des causes de la pauvreté</b>	<b>39</b>
4-1 – Les causes morales et religieuses	39
4-2 – Les causes économiques et démographiques	40
4-3 – Les causes socio-culturelles	41
4-4 – La division du travail social	43
<b>Section trois : Des effets pervers de la pauvreté</b>	<b>44</b>
5-1 – La prostitution et le banditisme	44
5-2 – La mendicité et les enfants de la rue	48
5-3 – La précarité et l'exclusion	49
5-4 – L'émergence de l'individualisme	50
<b>III : Troisième partie : Les mécanismes de gestion ou de lutte contre la pauvreté</b>	
<b>6 – Les formes de gestion institutionnalisées de la pauvreté :</b>	
A – Observations premières	52
6-1 – La sécurité sociale	53
6-2 – L'institution de prévoyance retraite	54
6-3 – Le Fond national de retraite	55
6-4 – Les mesures gouvernementales entreprises	
a) – Réaliser le consensus social	55
b) – Que propose le gouvernement du Sénégal ?	57
c) – L'accès aux services sociaux de base comme discours permanent	59
6-5 – Les mécanismes de gestion religieuse de la pauvreté	60
6-6 – Le rôle des ONG, fondations et autres organismes internationaux	62
6-7 – Portées et limites des formes de gestion et de la solidarité sociale	63
6-8 – Les corporations, comme alternative face au phénomène	64
<b>- Conclusion générale</b>	<b>65</b>
<b>- Liste des thèmes ou guide d'entretien</b>	
<b>- Index Bibliographique</b>	

## INTRODUCTION GENERALE

La pauvreté est définie de manière générale comme "étant un ensemble de privation matérielle et affective<sup>1</sup>" ou encore comme l'état d'une situation subie ou volontaire, permanente ou temporaire de faiblesse et d'humilité caractérisée par la privation de moyens, changeant avec les époques et les sociétés et dépendant de la force et de considération sociale (argent, pouvoir influence, relations, honorabilité de la naissance)<sup>2</sup>

L'appréciation du phénomène, en termes descriptifs, peut se faire de manière absolue comme de façon relative, et se caractérise, dans le premier cas, « par des revenus faibles et ne pouvant couvrir les besoins vitaux en matière d'alimentation, d'habillement et de logement, en bref, l'impossibilité de se ménager un niveau de vie minimum qui se caractérise par la perte des potentialités et de la dignité humaine... »

En termes relatifs, la pauvreté extrême se rapporte à la « différence de bien - être qui existe entre la frange de la société ayant les revenus les plus faibles et celle qui, à l'intérieur ou en dehors de cette même société dispose des revenus les plus élevés » ...

Différentes approches ont tenté de situer et d'expliquer les origines et les causes du phénomène de la pauvreté. Si l'approche marxiste considère le phénomène comme étant lié à l'introduction de l'économie capitaliste et qui procède, par le biais de la plus value extraite du sur travail non payé à l'ouvrier et qu'elle considère comme une forme d'exploitation de l'homme par l'homme, l'approche capitaliste ou libérale explique le phénomène à partir du Communisme, avec un système centralisé de l'économie qui ne favorisait ni concurrence, ni libre entreprise qui sont pourtant des facteurs indispensables à la croissance et à la redistribution des ressources.

Question d'équilibre pour l'approche religieuse<sup>3</sup>, d'adaptation aux niveaux mécanismes du marché selon l'approche économique, la pauvreté n'en demeure pas moins un phénomène historique, étroitement liée avec les progrès de l'industrialisation en Europe et dans le monde au 19<sup>ème</sup> siècle et qui a entraîné un exode massif des populations rurales vers des espaces réduits ; mais avec une forte concentration humaine. Conséquence, tout le monde ne trouve pas à s'employer, à se loger, et à se nourrir, d'où ce début de paupérisation massive<sup>4</sup>

L'historicité du phénomène de la pauvreté doit aussi s'apprécier avec beaucoup de prudence car dans les sociétés anciennes et dans celles où n'existait pas une division du travail, mais une stratification avec des Castes et des ordres, le phénomène ne se posait pas en ces termes. La pauvreté n'avait ni cette connotation, ni cette ampleur que nous lui accordons généralement aujourd'hui.

<sup>1</sup> Enquête sur les priorités, février 1993, Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar, 120 p

<sup>2</sup> Revue UNESCO - Afrique, bureau régional de Dakar, N°6, Mars 1993 104p

<sup>3</sup> Sourate Al imrang, verset 26 ou Dieu le tout puissant fait dire au prophète Mahomed (PSL) sa toute puissance et la manière dont le pouvoir et la richesse sont attribués par lui seul. Ainsi, l'approche religieuse en terme de pauvreté s'explique essentiellement en terme d'équilibre pour donner à la vie un sens et permettre la solidarité sociale. L'équilibre se maintient parce que certains sont riches et d'autres non, ce qui, en même temps, éprouve la suffisance du croyant.

<sup>4</sup> Selon DurKlein, dans la division du travail social, cet état est consécutif au passage d'une société agraire à une autre société de type industriel, occasionnant la concentration de population sur des espaces réduits d'où les problèmes de logements, d'emploi et de nourriture qui résultent de cette industrialisation.

Ce qui est important au niveau des différentes approches qui ont eu à appréhender le phénomène, c'est ce fond de doctrine et d'idéologie qui a alimenté le débat contemporain, dans sa dimension politique et économique quant au mode de gestion des sociétés humaines et auquel il fallait donner un contenu. L'idée qu'on pourrait retenir donc à partir des aspects définitionnels et du point de vue approché est que le phénomène de la pauvreté est associé au critère de « manque » ou de « carence », qui peut être temporaire ou définitive, et dont la mesure ou le degré d'appréciation ne peut être valide qu'en fonction de certains facteurs comme la culture, la religion ou la norme d'appréciation en vigueur dans la société. D'autre part, les mécanismes de gestion du phénomène sont corrélatifs, suivant les approches, au type d'organisation politique des sociétés dont la pertinence reste à déterminer<sup>5</sup>.

La question qu'il est intéressant de poser est maintenant la suivante : a quoi reconnaît – on l'état de la pauvreté ?

Les données de l'observation montrent que le phénomène de pauvreté est généralement localisé dans les ménages de grande taille et dont le chef de ménage est au chômage, travailleurs publics et du secteur informel qui ressentent durement les effets des politiques d'austérité, chez les enfants et les femmes veuves sans travail et qui ont en charge le ménage...

Après la dévaluation de Janvier 1994, des couches jusque là épargnées, fonctionnaire de l'Etat et du secteur privé, entrepreneurs indépendants, se sont retrouvés durement affectés par la crise.

On reconnaît généralement comme étant pauvre, ceux qui n'ont pas le minimum pour s'assurer le bien – être nécessaire et participer ainsi à la vie de la société. Cet état de manque est lié à l'alimentation et à la sécurité alimentaire, définie par le P.A.M.<sup>6</sup> comme « étant la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base... », mais aussi à l'habillement, au logement, l'accès aux services de base comme la santé, l'éducation, le crédit...

L'environnement est dans un état de promiscuité avancé et les conditions d'hygiène laissent à désirer. L'élément le plus visible demeure cependant l'analphabétisme qui caractérise les femmes et qui constitue un handicap sérieux quant aux stratégies à développer pour s'en sortir.

Pour comprendre le mode de consommation, nous avons mené une série d'observation dans les principales échoppes et cantines du quartier, et au niveau des différentes rues que compte le même quartier, c'est à dire Niary – Tally<sup>7</sup>.

Cette série d'observation a été complétée par des questions directement posées aux boutiquiers, questions liées au comportement alimentaire des populations.

Ainsi, le premier aspect qui saute au yeux de l'observateur, c'est le choix du pain dont l'achat peut se faire à n'importe quel moment de la journée, mais dont l'affluence est surtout visible après 23 heures, d'ou, chez les vendeurs, deux à trois livraisons par jour. A partir de cette heure, l'achat du pain s'accompagne le plus souvent de mayonnaise, du thon, du beurre et du chocolat, ou alors avec un sachet de lait et du sucre.

<sup>5</sup> En effet, socialisme et capitalisme sont deux doctrines d'organisation politiques, élaborés bien avant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, mais dont la pertinence, après l'effondrement du mur de Berlin constitue l'un des thèmes majeur du débat Contemporain, quand au type d'organisation politique et économique le plus adéquat.

<sup>6</sup> Programme Alimentaire Mondial.

<sup>7</sup> (voir dépenses et consommations des pauvres dans la première partie, Secion 2), de la 1<sup>ère</sup> partie.

La visibilité du phénomène est aussi située au niveau de certains secteurs d'activités et celui que nous avons retenu est le secteur agricole.

Dépendant en partie des aléas climatiques, très peu mécanisé, les travailleurs de ce secteur s'appauvrissent de plus en plus et vendent du matériel et des actifs clefs pour acheter des semences.

Comme le note le document du groupe de réflexion stratégique contenant les termes de référence de la revue des investissements du secteur agricole de Janvier 1997, et cela pour le compte du Ministère de l'Agriculture, « la pauvreté en milieu rural est synonyme de faibles revenus monétaires, baisse du niveau d'auto-consommation, difficultés d'accès au crédit et faible couverture des services sociaux (l'éducation, la santé, l'assainissement et l'accès à l'eau potable) tandis que le revenu moyen du ménages est de 3,5 fois inférieur à celui enregistré en milieu urbain ».

L'incidence de la pauvreté, en milieu urbain comme en milieu rural, détermine en même temps les rapports sociaux, d'échange, et de perception entre les deux milieux. De la même manière le phénomène ne se traduit pas de la même façon suivant qu'on est dans l'un ou l'autre des milieux cités.

Dans les zones urbaines, le phénomène tend à précariser les rapports et à favoriser l'émergence et la constitution d'un type de marginalité qui se traduit par la conception du "non accès à tous" au droit de tous et à véhiculer une conception de la chose publique, dont certaines catégories sont apparemment exclues<sup>8</sup>.

La notion de "quartier chaud" ou de « banlieue difficile » est née de cet état de fait et est la source de toutes les privations et dont les conséquences sont toujours imprévisibles.

Par contre, même si le milieu rural peut présenter, à des degrés moindres, des traits similaires, la solidarité, soutendue par des relations de voisinage, de parenté ou d'alliance, s'appuie sur un aspect essentiel : la religion.

Il nous reste maintenant à dire de quel type de pauvreté nous traitons. En réalité, c'est le caractère cumulatif du phénomène, comme indiqué par le document "enquête sur les priorités", de la Direction de la Prévision et de la Statistique, de Février 1993, qui pose un problème de choix, d'autant plus que la visibilité du phénomène n'offre que le visage d'hommes et de femmes dont les motivations révèlent un aspect caché. D'ou l'impertinence, à notre avis, de l'unité d'analyse qu'est le ménage, alors que les individus, pris isolément, peuvent être rationnels. Le type de pauvreté que nous traitons par conséquent est donc "l'état ou la situation, temporaire ou définitive, d'une famille, donc d'un ménage, ou d'une personne, avec ou sans liens affectifs (amis, parents, relations) qui se caractérise par la privation de moyens, de ressources (monétaires ou matérielles) incapables de lui procurer un minimum de 2400 calories par jours et qui le met dans l'incapacité d'accéder aux services de base et du bien-être social.

Cette définition, qui reprend en partie les critères de "carence" des autres définitions, présente des avantages :

- L'unité d'analyse qu'est le ménage y est incluse, de même que les individus pris isolément.
- Cet état de pauvreté est circonscrit dans le temps et introduit par la même occasion les exclus et les marginaux.

---

<sup>8</sup> voir la prostitution et le banditisme, Section 3 de la deuxième partie.

A ce stade de présentation d'éléments introductifs, il nous paraît normal de traiter de la solidarité sociale afin de lui donner un contenu, au delà des pratiques courantes que nous observons tous les jours. En effet, elle est présentée comme une réalité anhistorique, fortifiée par la religion, ce qui, à première vue, semblait résister à tous les changements. La société sénégalaise, et même toutes les sociétés partagent la nécessité de vivre en communauté.

Cependant, le développement des sociétés humaines et corrélativement le degré de rationalité qu'il entraîne de plus en plus vers un individualisme marqué, a présenté les sociétés encore traditionnelles (en opposition d'avec celles occidentales), le Sénégal par exemple, comme un havre de vie communautaire, « le berceau de la Téranga », et vivant de manière plus solidaire que l'occident. Mais, s'il est vrai que les sociétés Africaines, globalement, vivent de manière plus solidaires, il importe quand même d'analyser de manière objective, leur évolution à la lumière de situation les mettant en contact avec de nouvelles réalités comme l'intrusion de la télévision, la division du travail social, l'urbanisation, la récession économique mondiale, en bref l'impact d'autres déterminants sur celle ci. Au contact d'autres réalités, il n'est pas dit que la société sénégalaise, à l'instar des autres, reste insensible, même si ce qui s'offre présentement à nos yeux n'est pas forcément ce à quoi ont abouti les sociétés Européennes : l'individualisme.

Ainsi, si la vie communautaire est très ancrée au Sénégal, son impact sur les structures sociales doit être connu et analysé à sa juste valeur. Ainsi, la question centrale qu'il est intéressant de se poser est si au contact des réalités déjà citées, la société Sénégalaise va t-elle, où est-elle entrain d'évoluer ?

Quelle forme prendront alors les relations entre les individus par exemple, et existe-t-il une solidarité dépouillée de tout intérêt ? L'intérêt ici, contrairement à l'exigence du monde occidental, n'est-il pas chez nous plus immédiat et sa formulation plus explicite ?

Ainsi, les principaux objectifs que nous nous sommes fixés en traitant du phénomène de la pauvreté sont les suivants.

1. De mettre en évidence l'état du phénomène tel qu'il apparaît en 1998 au Sénégal.
2. De porter et de mener des analyses sociologiques sur les implications du phénomène, en insistant sur la modification supposée ou non du lien social en tant qu'élément révélateur à partir de certains indicateurs.
3. De comprendre le phénomène en menant une étude qualitative, c'est à dire appréhender le phénomène par ceux qui le vivent, en utilisant des outils appropriés<sup>9</sup>.
4. De cerner les différentes formes et mécanismes de gestion du phénomène en essayant de voir comment l'action solidaire s'opère au niveau des groupes pauvres et non pauvres, et de mesurer le degré de rationalité, les portées et les limites des mécanismes de gestion.

---

<sup>9</sup> voir méthodologie



## **Présentation de la documentation**

### **a)- aperçu critique**

La documentation sur la pauvreté au Sénégal, malgré sa diversité, ne s'articule pas dans le cadre d'une analyse purement sociologique du phénomène. En effet, au delà des productions de données quantifiées qui donnent un caractère trop technique et une rigueur statistique dont la compréhension n'est pas aisée a priori, on s'aperçoit que la dimension qualitative du phénomène ne ressort presque pas, tellement l'approche quantitative n'a pas été soutenue ou complétée par une approche qualitative qui aurait pour but de donner une vision plus large et de produire une véritable sociologie de la connaissance.

« l'enquête sur les priorités » considéré comme une référence au Sénégal, en est une parfaite illustration.

Ensuite, il est à constater que les thèmes empruntés pour mesurer le seuil de pauvreté ou même d'étudier le phénomène nous paraissent assez biaisés dans la mesure où ils ont pour cadre soit les dépenses, les revenus, ou la consommation comme « l'enquête sénégalaise auprès des ménages » (ESAM), Octobre 1997, soit le phénomène est étudié à partir d'indicateurs locaux et universels (cf : Fall Abdou Salam, « Diagnostique de la pauvreté et stratégie de lutte dans la Commune de Tambacounda », soit de situations concrètes qui servent de soubassement aux études sur la pauvreté. La dévaluation de Janvier 1994 a par exemple inspiré l'étude de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), intitulé « l'impact de la dévaluation sur le niveau de vie des ménages », Dakar 1995).

Cette situation peut en partie s'expliquer par le fait que personne a priori, ne veut se reconnaître comme étant pauvre à cause de la susceptibilité de chacun d'entre nous. Plus encore, l'appréciation est fort malaisée si les populations interrogées vous connaissent et ne sont pas rassurées quant à la confiance qu'elles peuvent vous accorder.

En réalité, et comme le souligne Momar Coumba DIOP<sup>10</sup>, il n'existe pas une littérature digne de ce nom pour l'appréhension de ce phénomène, ce qui est par ailleurs un « exercice délicat en raison de l'ampleur des contraintes méthodologiques, accentuée par l'inexistence de bonnes études empiriques susceptibles de supporter des approches théoriques solides ... »

### **b) l'état de la documentation**

L'état de la documentation sur le phénomène de la pauvreté se présente sous la forme de rapport, d'ouvrages généraux ou spécialisés, de revues, de bulletin, d'article de journaux, dont le contexte historique, (ceux que nous avons utilisé) va de 1985 à 1998.

La majorité d'entre eux sont des ouvrages d'évaluation et de mesure (Rapport de la Banque Mondiale, de la Direction de la Prévision et de la Statistique), mais aussi dressé parfois en termes de mesure et de lutte, de stratégies, ou alors en terme de corrélation avec d'autres indicateurs (pauvreté et santé, pauvreté et environnement, etc...).

La problématique essentielle qui se dégage à partir de la lecture de cette documentation se résume à l'identification des priorités dans le cadre de la lutte contre ce phénomène ou alors à l'incidence de la pauvreté sur certaines couches sociales, ou alors à des mesures concernant les dépenses, les revenus et les consommations.

---

<sup>10</sup> La lutte contre la pauvreté à Dakar, vers la définition d'une politique municipale, programme de gestion urbaine, 1996, 195p

### **c) Comment nous avons utilisé la documentation**

Les documents utilisés ont été d'abord classés selon leur degré de pertinence, les ouvrages spécialisés, les ouvrages généraux, et enfin les articles, bulletins, revues de presse.

Cependant, nous n'en retiendrons que ceux qui sont considérés jusque là comme étant des études de référence. On peut noter parmi ceux-ci l'enquête sur les priorités (ESP), finalisée en 1993 et qui entre dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement.

Cette enquête a interrogé 10.000 Ménages et a examiné de nombreuses caractéristiques au niveau des ménages ( dépenses, revenus, santé, éducation). Ensuite, on peut retenir l'enquête de l'IFPRI / ISRA<sup>11</sup> qui a été menée auprès d'un échantillon beaucoup plus réduit (296 ménages) durant la campagne 1988-1990 et celle de 1990-1992 dans le bassin arachidier et une partie du Sénégal Oriental (Tambacounda) et Kolda, elle aussi finalisée en 1992, mais dont le rapport final date de 1993.

Le fait que ces deux études se soient déroulées antérieurement à la dévaluation constitue une lacune qui a été comblée grâce à la consultation, afin d'harmoniser les données quantifiées utilisées dans le présent travail, de deux autres publications que sont d'abord un documents de la Banque Mondiale intitulé « Sénégal : Evaluation des conditions de vie » en deux tomes, en Mai 1995, ensuite, d'une autre enquête de la Direction de la Prévision et de la Statistique, dont le rapport final date du mois d'octobre 1997 intitulée « enquête Sénégalaise auprès des ménages (ESAM) ». Cette dernière a examiné les dépenses et les consommations des ménages.

Dans l'ensemble, la documentation nous a surtout permis de poser dans la première partie de notre étude l'état du phénomène tel qu'il apparaît en premier lieu, alors que la deuxième partie de ce même chapitre, au niveau des informations et données quantifiées, a été complétée par une approche qualitative qui aurait pour but non seulement de comprendre le phénomène, mais aussi ses implications sociologiques avec des acteurs identifiées et le vivant réellement.

C'est dans le registre que beaucoup de personnes habilitées, au niveau de la Direction de la Statistique, au CODESRIA<sup>12</sup>, ont apporté leur contribution.

---

<sup>11</sup> INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES.  
INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHE AGRICOLE

<sup>12</sup> CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

# **PREMIERE PARTIE**

## **SECTION 1 – CADRE D'ANALYSE**

## **SECTION 2 – L'ETAT DU PHENOMENE DE LA PAUVRETE AU SENEGAL**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# **I - Chapitre premier : Cadre d'analyse et état actuel du phénomène**

## **Section 1 : Cadre d'analyse**

### **1 – Problématique de la pauvreté**

L'analyse sociologique de la pauvreté doit nous amener à reconsidérer certains aspects liés au phénomène, notamment le cadre définitionnel du concept, les indications numériques liées à la notion du seuil, mais aussi un ensemble de comportements socio- culturels qui rendent délicat, l'appréhension même du phénomène de la pauvreté dans le contexte Sénégalais.

Il s'agit d'abord du cadre définitionnel qu'il faudrait comprendre par rapport à quoi et à partir de quel critère ? toutes les définitions ont à peu près une même vision du phénomène puisque la pauvreté est associée à un état de « manque » où de « carence » sans pour autant, qu'il faille préciser le degré d'incidence qu'il représente dans l'évaluation de ce qui est généralement considéré comme seuil de pauvreté.

Ensuite, la situation d'humilité, de perte de potentialités et de la dignité humaine incluses dans l'appréciation du concept prête à confusion, entre le phénomène tel qu'il se présente et les implications de ce même phénomène. La perte de dignité et l'humilité d'une personne peuvent résulter d'un état de pauvreté " certes, mais ce n'est pas par ce qu'une personne est humble, où plus encore, par ce qu'elle n'a pas de dignité (ce qui peut se matérialiser par la mendicité et la prostitution) qu'elle peut être considérée comme pauvre.

La dimension « affective » de l'individu prend une forme d'appréhension importante dans la mesure où dans le contexte Sénégalais, le dénuement économique ne prend la forme d'une pauvreté extrême que lorsqu'il est accompagné d'un dénuement relationnel.

Ce qui fait qu'on peut valablement se demander, d'un point de vue affectif, comment se définit la population pauvre qui est à la fois sans ressources et sans liens affectifs ?

Ensuite, qui peut être considéré comme pauvre au Sénégal si l'on s'en tient au fait que le pauvre est celui qui a au moins le minimum. Ceci nous amène à nous interroger valablement sur la notion de minimum et sur le critère de seuil, définit « comme étant la dépense nécessaire à l'acquisition de 2 .400 calories par jour et par personne dans le ménage ».

Si l'on ramène ce seuil en terme de dépenses alimentaires, il se situait en 1992 à 3.324 Francs au Sénégal, alors que la « dépense alimentaire des personnes pauvres et estimée à 2.247 Francs par personne et par mois.

Cependant, la notion de minimum et de seuil doivent être appréciés avec beaucoup de réserve quant à leur pertinence dans le cadre définitionnel du concept. En effet, le seuil minimum ne peut être apprécié qu'en fonction des indicateurs universels du bien - être tel que l'accès aux services de base, à la santé, à l'éducation, à l'hygiène, etc ...mais aussi l'accès à des ressources qui appartiennent à tout le monde <sup>1</sup>.

Ainsi les revenus des ménages et les dépenses par personne sont acceptables comme indicateurs du niveau de vie dans la mesure où cela comprend aussi ce que l'on produit soi-même.

---

<sup>1</sup> Le niveau de vie minimum, ou seuil minimum est mesuré à partir d'indicateurs locaux et universels qui existe dans la société étudiée (santé, éducation, hygiène, où biens matériels de confort, radio, tv, climatisation, véhicule,...) dans presque toutes les études et enquête – D'autre part, on conçoit que les ressources d'un pays doivent servir à tout le monde au risque de provoquer des inégalités se des exclus.

De ce fait, l'approche de la pauvreté en termes de consommation peut s'évaluer à partir du coût minimum à absorber et des autres nécessités de la vie et qui se calcule en considérant les prix des aliments dont se nourrissent les pauvres.

L'autre mesure, plus simple, c'est-à-dire l'approche en terme de revenus, s'évalue en rapportant le revenu mensuel du ménage dans le cadre d'un salarié au nombre de composants dans le ménage.

Ce qui est important de retenir est que toutes les formes de mesure du « minimum » du « seuil » où du bien - être se rapportent à une norme donnée. C'est pourquoi la conception de la pauvreté évolue dans le temps et à l'intérieur même de la société sénégalaise, puisque les critères utilisés pour distinguer entre pauvre et non pauvre sont généralement le reflet des priorités et des conceptions normatives du bien - être social, selon les ethnies, la région<sup>2</sup>.

Il convient aussi de souligner que pauvreté n'est pas inégalité puisque le premier situe dans l'absolue le niveau de vie d'une personne ou d'une partie de la société, le second exprime les différences de niveau de vie au sein de la société.

Cependant, le comble de l'inégalité est atteint lorsqu'une seule personne ou une partie infime de la population possède tout ou en tout cas, l'immense majorité des ressources, et dans ce cas, la pauvreté est naturellement élevée.

Au Sénégal, la distinction a été faite entre pauvre et vulnérable et l'un des groupes les plus visibles de « ceux qui sont vulnérables aux changements inspirés par les mesures d'ajustements ont été les fonctionnaires licenciés et les ouvriers du secteur formel, affectés par les coûts sociaux de l'ajustement, et dont la situation va être aggravée par la dévaluation de Janvier 1994 ». La vulnérabilité de cette catégorie sociale, dans un contexte de déclin économique et de pressions croissantes dues au soutien à apporter aux personnes à charge ont été au cœur du débat national.

L'aspect problématique de la pauvreté transparaît davantage et contraste d'avec le mode de consommation chez les sénégalais. Le problème réside fondamentalement chez les couches les plus défavorisées et dans les quartiers populaires où à l'occasion des cérémonies (mariage, décès, baptême, tour de famille) des sommes astronomiques sont dépensées au point que cela fut considéré comme du gaspillage et fait l'objet de débat dans la presse. Ceci est un paradoxe car, que des populations aisées ou moyennement aisées fassent la fête en dépassant des sommes énormes dans le contexte de précarité que connaît l'immense majorité des populations<sup>3</sup>, certains le trouveront tout à fait normal. Mais que ce « gaspillage » se fasse chez des populations identifiées comme vivant dans des conditions dramatiques, cela soulève quelque peu la suspicion et l'interrogation.

Les opinions furent diverses et controversées puisque là où les uns voyaient une manière de resserrer les liens et de régler les différends qui existaient dans la famille, d'autres estiment par contre que c'est une manière bien sénégalaise de reclasser les positions des uns et des autres et de participer à la revalorisation d'un « nous » fort et renforcé<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> C'est la conception des entretiens que j'ai pu mener dans un village peuhl à Linguère où le chef de ménage le plus riche n'avait aucun de ces biens de confort qui selon lui, n'étaient pas utiles et indispensables.

<sup>3</sup> - voir dépenses et consommations des pauvres, dans la 2<sup>ème</sup> section de la 1<sup>ère</sup> partie

<sup>4</sup> (voir 3)

Les différentes interrogations que nous avons menées chez les filles et chez les garçons nous répondirent en donnant aux cérémonies, un cachet tout particulier :

C'est un " grand jour " pour certains, ou encore le " jour le plus important " chez les femmes ou c'est l'occasion pour elles de remercier et de valoriser l'ensemble du cercle familial qui attendait ce jour depuis longtemps, et dont il faut partager la dot et les différents cadeaux suivant les attributions parentales, qu'elles soient de type sanguine, où établies par la coutume où le long voisinage<sup>5</sup>.

Mais, même si les cérémonies familiales sont considérées comme étant irrationnelles et du simple gaspillage, quelle valeur leurs accorder et à quel besoin elles correspondent<sup>6</sup>.

Le mode de consommation est donc assez complexe au regard de l'observateur et il faudrait comprendre donc que la pauvreté en soi, dicte en même temps la logique d'une rationalisation du coût de la vie dans la conduite de tous les jours. C'est cette rationalité qui dicte la conduite des couches défavorisées vers la friperie plutôt que vers les magasins de luxe, mais aussi de faire un repas par jour<sup>7</sup>.

Faire un repas par jour ne veut pas dire manger une fois par jour.

La dimension problématique du phénomène de la pauvreté se lie davantage dans l'inadéquation de la majorité sociologique à la réalité politique. En effet, malgré les efforts du gouvernement sénégalais dans les déterminations des choix surtout économiques, les efforts « consentis » où « supposés », on se rend compte que l'appauvrissement de la population augmente de jour en jour, surtout après la dévaluation du franc CFA.

Le résumé analytique du document intitulé « Sénégal, évaluation des conditions de vie » en deux tomes,<sup>8</sup> note à ce propos : « Dix années de politique d'ajustement structurel (1980/1990) ont permis de mener à bien quelques réformes clés (libéralisation partielle de l'agriculture et du commerce, élimination du contrôle des prix), mais cet ajustement partiel n'a pas produit de croissance économique de nature à avoir un impact important sur la pauvreté, de plus la politique d'ajustement interne qui visait à renverser l'appréciation du taux de change réel après les années 80, a eu un aspect négatif sur les pauvres en milieu rural »...

Ces interrogations en terme de politique générale, ont largement inspiré l'analyse de la presse et même alimenté le discours politique qui, tous, jugeaient à l'époque les différentes politiques d'ajustement structurel entrepris en 1983<sup>9</sup>, comment étant des échecs retentissants. L'un des secteurs les plus visibles quand à l'appréciation de ces données fut le secteur agricole qui, du fait du désengagement de l'état, de la libéralisation des prix aux producteurs des produits agricole et de la libéralisation des importations et qui montrent que les investissements et les objectifs du P.I.S.A. ( Programme d'investissement du secteur agricole), est devenu le secteur où la pauvreté se lie davantage.

Ces politiques sont-elles adéquates et répondent-elles aux besoins des populations ?

---

<sup>5</sup> (voir 3)

<sup>6</sup> (voir 3)

<sup>7</sup> C'est ce que les wolofs appellent le gober diassi qui continue le fait de réserver une partie du déjeuner pour le dîner, et généralement pour les enfants.

<sup>8</sup> Banque mondiale, Mai 95.

<sup>9</sup> Le soit disant échec de ces politiques d'ajustement structurel a nourri le débat lors de la campagne électorale de 1988 et 1993, tous les considérant comme des échecs – le rapport annuel du Premier Ministre, Mr Habib THIAM, en 1995, note que les résultats de ces plans ont été mitigés, et que ce sont ces faibles performances qui, au Sénégal, ont conduit à la dévaluation du franc CFA.

Notre sentiment est que les populations défavorisées, sont trop éloignées de la prise de décision les concernant et que l'absence de relais constitue un facteur de séparation, d'où le risque de fracture<sup>10</sup>.

Le dernier aspect de notre problématique réside dans la manifestation de la nature du lien social face au phénomène de la pauvreté.

Nous entendons pas lien social, les mécanismes normatifs qui dictent l'action solidaire et qui unissent les individus entre eux, soit par des relations parentales, soit constitutifs d'une longue cohabitation et ayant les mêmes croyances et les mêmes références culturelles et religieuses.

En reprenant à la suite de Emile DURKHEIM « que plus les sociétés évoluent, plus elles deviennent de plus en plus complexes », peut-on en déduite que la précarité des conditions de vie, l'appauvrissement des populations et les inégalités sociales peuvent directement ou indirectement modifier la nature du lien social ? Nous pensons que oui, puisque certains facteurs comme la prostitution, légale ou occasionnelle<sup>11</sup>, le grand banditisme, le phénomène des enfants de la rue<sup>12</sup> laissent penser que les individus, ont la possibilité d'être libres et n'adhèrent plus à n'importe quels impératifs sociaux.

Ne pas se soumettre à n'importe quels impératifs sociaux font d'eux des rebelles de l'ordre établi ou en tout cas de ce que la société considère comme étant anormal.

Or, rien n'est plus banni dans nos sociétés que le phénomène des enfants de la rue et de la prostitution qui accréditent l'idée d'un léger contrôle social des parents vis-à-vis de leur progéniture.

En réalité, les enfants de même que les adultes apprennent de plus en plus à se débrouiller eux même et à s'émanciper du carcan familial. Niary Talli en demeure l'exemple le plus frappant où les jeunes arrêtent leur scolarité avant ou après le certificat d'étude et les tous petits délaissent l'école au profit de la rue.

Les centres urbains n'ont pas à eux seuls le monopole de cette configuration puisque même dans certaines zones très reculées et catégorisées comme étant des zones rurales, la déliquescence du lien social est visible et où la perversion des comportements tend à devenir la règle.

La nature du lien social présente donc un paradoxe dans la mesure où la solidarité semble plus marquée dans les quartiers défavorisés et dans les zones rurales, mais cela n'enlève en rien quand aux modifications qui émergent à la compréhension de la tradition, de la coutume, et surtout du facteur religieux. Les rapports sociaux sont plus marqués en milieu rural, mais n'obéissent pas à des facteurs résultants de la tradition, mais suivant une démarche rationnelle, tandis que dans les zones urbaines, avec l'émergence de plus en plus de réseaux de sociabilité, les rapports sociaux se précarisent de plus en plus.

---

<sup>10</sup> C'est le résultat des informations qui se dégagent après l'entretien effectué avec un groupe de jeunes d'à peine 15 à 25 à Niary Talli (voir la place des pauvres dans la société, 2<sup>ème</sup> Section de la 1<sup>ère</sup> partie).

<sup>11</sup> (voir les effets pervers de la pauvreté, en 2<sup>ème</sup> partie, Section 3)

<sup>12</sup> (voir les effets pervers de la pauvreté, Section 3)

On pourrait maintenant se demander ce qui fonde l'originalité de notre problématique. La lecture de la documentation existante ne nous a pas permis de cerner la dimension qualitative du phénomène, c'est-à-dire comment comprendre la pauvreté, comment les pauvres se voient eux mêmes, quel est leur état d'esprit et leur appréhension par rapport à la marche de la société. En réalité, l'originalité de notre problématique repose beaucoup plus sur les mécanismes de compréhension des rapports inter - individuels, et de ce qui dicte l'action sociale chez les catégories réputées pauvres. L'un des aspects qui a le plus marqué nos investigations demeure le fait que les catégories pauvres le prennent comme destin personnel, ce qui fait que ni la fillette qui tombe enceinte à 16 ans, ni le garçon qui se fait renvoyer de l'école passe pour être une banalité du simple fait que cela est devenu très courant.

L'autre dimension est que, dans la mesure, où les parents n'arrivent plus à s'occuper de leurs enfants, ces derniers prennent très tôt leurs responsabilités, ce qui fait la reconversion dans les métiers manuels, où à l'apprentissage de la rue. Le contrôle social est très léger et dans ce milieu où l'on semble reproduite le même modèle de comportement, l'enfant grandit dans un environnement où toutes les formes de conduites généralement admises dans la société ne sont plus de rigueur. Il est à la fois étonnant et pathétique de voir comment les filles mères inculquent à leurs enfants les règles de conduites adéquates que certaines pratiques « négatives » démentent chaque jour.

L'originalité de notre étude est justement de révéler, dans leur pratique la plus homogène, Comment la pauvreté soutend ces types de comportements et combien la distance est longue qui sépare la réalité de l'action politique à la réalité sociale elle-même.

L'originalité de notre problématique se fonde donc essentiellement sur un ensemble de paradoxe au niveau des comportements des populations face à la pauvreté et dont l'Etat, en premier lieu, occupe une place importante dans le schéma des responsabilités.

En outre, nous donnons une intelligibilité et une logique que le regard apparent ne saurait saisir si l'on tente de comprendre les mécanismes et les tendances de transformations de notre société.

## **2 – Hypothèses et modèle d'analyse**

### **a) origine des hypothèses**

Les origines des hypothèses dont nous nous proposons d'en faire la vérification découlent de l'observation de notre société, de ses mécanismes de transformation et de son système de croyance et d'organisation à l'échelle nationale.

Notre société est de type communautaire si l'on s'en réfère à la coutume et à la tradition, mais ainsi de la compréhension et de la conception de la famille, des rapports inter individuels, et des mécanismes de solidarité, le tout soutendu par un facteur essentiel : la religion.

Or, malgré tout, cette société tend de plus en plus à se moderniser et à se rationaliser et on sait que dans les sociétés modernes, fortement différenciées et qui se distinguent d'avec les sociétés primitives, cette modernisation et cette rationalité s'accompagnent d'une dissolution des valeurs de solidarité qui s'orientent de plus en plus vers les groupes de fonction.



On pourrait donc raisonnablement se demander si avec le développement du salariat et l'imposition de la définition du travail comme activité productrice et rentable, l'interdépendance des groupes n'est pas entrainé de se défaire au point de favoriser l'individualisme.

La pauvreté, dans ce cas, est pour nous un prétexte pour tenter d'expliquer la nature du lien social à partir d'un certain nombre de type de comportement comme la prostitution, le banditisme, le léger contrôle social, les enfants de la rue, mais aussi le confiage des enfants qui tend à diminuer, le nouveau type de construction au niveau des Hamos et de la Sicap, la planification familiale, bref, autant de facteurs qui, nous le pensons, ont une logique et un sens.

## **b) Formulation des hypothèses**

- La pauvreté qui croit de plus en plus dans nos sociétés, modifie le lien social en favorisant l'émergence de l'individualisme.
- La précarité des conditions de vie, la peur de la pauvreté chez les travailleurs de secteur formel dont le revenu, de plus en plus, détermine la place de ces derniers dans la société, ont entraîné la naissance de nouveaux systèmes de protections sociales qui ne sont qu'une nouvelle forme de solidarité, plus rationnelle et orientée vers les groupes de fonction.

## **c) Le modèle d'analyse**

En essayant de mener une étude sur le phénomène de la pauvreté, nous avons été fortement influencé par le modèle Durkheimien d'analyse des faits sociaux. Cela se résume, par le fait d'expliquer un " fait social par un autre fait social antérieure " qui aurait pour objectif d'établir une relation de cause à effet qui est, pour nous, le meilleur moyen de saisir et de comprendre le phénomène de la pauvreté et ses implications concrètes dans l'évolution de notre société.

En effet, il nous paraît évident que les individus n'ont pas toujours les mêmes motivations ni les mêmes conceptions de l'état de déroulement des activités sociales selon qu'ils se situent dans l'une ou l'autre des différentes classes sociales et cela par rapport à l'activité politique, sociale, économique, et même religieux. Pourquoi en effet, un individu qui n'a rien à gagner de l'ordre établi consentirait-il d'adhérer et de perpétuer cet ordre ?

Pourquoi des classes sociales qui ne bénéficient en rien de cette société d'abondance et de consommation cautionneraient - ils des pratiques sociales et où politiques qui ne feront que les orienter coercitivement dans une mouvance généralement dictée par une conception où une conscience généralement commune et acceptée ?

En réalité, les individus ont la possibilité d'être libres et on peut considérer, à la suite de Durkheim, « que plus les sociétés se modernisent et se complexifient, plus la division du travail social s'accroît, et plus on note l'émergence de formes anormales, qui peuvent être considérées comme des « ratés du système ».

Ainsi, nous pensons qu'en saisissant la notion même de pauvreté, nous pouvons en même temps expliquer et comprendre ses implications au niveau individuel d'abord (destin personnel comme dirait Bourdieu) et ensuite au niveau social (l'évolution des couches défavorisées, leur exploitation et leur vulnérabilité à tous les discours) et ensuite leurs réactions par rapport à cette situation ( Prostitution, banditisme) et la réaction de la société elle-même (de réprobation ou de complicité) et en enfin les mécanismes de solidarités.

Nous signalons seulement que le modèle d'analyse n'est pas fermé au seul schéma Durkhermien et reste ouvert à d'autres approches comme celle de la religion par exemple.

### **3 - Aspects méthodologiques**

#### **1 – Définition de la méthode**

Une méthode est un ensemble d'opérations par lesquelles une discipline cherche à atteindre des vérités qu'elle démontre et qu'elle vérifie. Dans le cadre de l'appréhension du phénomène, quelle est la méthode susceptible de nous donner des résultats objectifs ? Nous avons opté par une méthode qualitative, combinant la méthode documentaire, les enquêtes de terrain à l'observation participante, en plus de nombreux dialogues méthodiques, susceptible de nous renseigner sur un certain nombre de choses.

#### **1-2 – La recherche documentaire**

Elle est incontournable dans cette étude du fait de l'étendue du sujet, mais surtout parce qu'on considère que ce processus qui permet d'accéder à des connaissances est scientifique.

Dans le cadre de cette étude, la recherche documentaire a permis de :

- Présenter les sources d'informations
- D'établir la pertinence des sources par rapport à l'objet d'étude
- De construire, à partir des informations, l'objet d'étude, en donnant pour un certain nombre de concepts théoriques, l'origine, le sens et la portée.

En outre, la recherche documentaire a permis de signaler les biais qui entraînent les différents paramètres les uns des autres, en plus de porter un jugement critique sur les sources.

Seulement, elle ne nous a pas permis d'avoir le côté qualitatif du phénomène de la pauvreté en raison soit de leur caractère quantitatif où de leur dimension d'évaluation.

#### **1-3 – Les enquêtes du terrain**

Elles ont essentiellement concerné des groupes de personnes ciblées et partageant le même vécu quotidien mais aussi des personnes ressources (O.NG, groupements de femmes, imam de quartier, vendeuses de denrées alimentaires au marché, boutiquiers, jeunes chômeurs, intellectuels, personnes âgées). Les entretiens ont surtout comblé les faiblesses de la recherche documentaire, tout en nous permettant, non sans difficultés, d'interroger des personnes directement concernées par le phénomène la pauvreté.

#### **1- 4 – L'observation participante**

L'observation participante s'est surtout déroulée à Dakar et dans les quartiers considérés comme défavorisés. Il s'agit de Grand- Dakar, Niary Talli et Benne Talli, les quartiers de Fass, des HLM, à forte concentration humaine, mais aussi en dehors de Dakar et dans des zones considérées comme étant rurales comme les villages et communautés rurales du département de Linguère, et à la St-Louis, au niveau de 6 villages que sont Ndiawdoune, Ndiaye Nguinthe, Maka Diama, El gourane et Tassinère...

C'était soit à l'occasion de vacances scolaires qui nous offraient la possibilité, soit à partir d'opportunité qui s'est offerte à nous et dont nous avons profité.

A Dakar, les quartiers ciblés, au delà le caractère de leur forte concentration humaine, sont réputées comme étant des quartiers où le banditisme est le plus fréquent et le plus visible. Mieux encore c'est une vaste agglomération en pleine expansion urbaine et où la conduite humaine offre des facettes insoupçonnées, mais encore, ils sont à proximité de quartiers qui jadis, étaient considérés comme aisés ou moyennement aisés et dont les premiers signes d'appauvrissement commencent à se faire jour.

Le contraste est frappant puisque séparés seulement par les deux voies à sens unique (Niary Talli), le phénomène de la pauvreté existe bel et bien dans les quartiers Sicap - Liberté, Dieuppeul, mais est masqué par le raffinement dans le comportement.

Deux types d'observation ont alors été combinées, l'observation directe et indirecte où dans le premier, l'information a été recueillie sans s'adresser aux sujets qui ne sont donc pas intervenus dans sa production tandis que dans le second, les sujets sont intervenus.

L'observation nous a été facilitée parce que nous habitons le quartier Niary Talli depuis 6 ans. Au total, plusieurs groupes sociaux âgés de 15 à 35 ans ont été interrogés et concernaient des jeunes chômeurs, des travailleurs du secteur informel, des femmes vendeuses au marché, des jeunes filles entre 15 et 22 ans ( pour le panier de la ménagère), des hommes chefs de ménages (Linguère, communautés rurales de Dodji et Saint-Louis), des personnes ressources, le tout centré sur un guide d'entretien (selon les catégories) et selon les critères de validité d'un entretien semi structuré (six à douze personnes au maximum). La liste thématique ou guide d'entretien abordée au cours de ces entretiens sont en annexe A à la fin de l'étude.

### **1- 5 - Le traitement des données**

Les données recueillies auprès des populations interrogées ont été diverses et concernent principalement les deux dernières parties ( en plus de la section 2 de la première partie). Etant de dimension qualitative, celles qui paraissaient suspectes ou anormales ont été vérifiées à partir de triangulations où à partir d'entretien dite de face à face pour éviter l'effet du groupe qui peut être contraignant pour certaines personnes. L'ensemble des données recueillies ont été analysées de façon synthétique et incluses dans le cadre global de l'analyse, tout en prenant soin de ne pas confondre description et analyse.

### **1 – 6 - Le problème de la circonscription de l'objet**

Cette étude est centrée sur l'ensemble du territoire sénégalais et ne se limite donc pas à une ville où à un quartier particulier. Certes il existe beaucoup de thèmes relatifs au phénomène de la pauvreté et circonscrit sur Dakar et d'autres régions. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas opté pour cette solution pour la simple raison que cela pourrait s'apparenter à de la répétition, mais surtout, on ne pouvait pas globaliser à l'ensemble du territoire national, des résultats spécifiques à une ville où à un quartier donné. Ainsi, si l'on suit la logique du plan abordé et même de la nature de l'analyse, on constate successivement après le cadre analytique, le phénomène tel qu'il se présente dans les dix régions du pays, ensuite une vue plus qualitative et plus fournie, qui entre dans le cadre d'une sociologie de la connaissance (nous le pensons) et en dernier lieu les deux dernières parties relatives aux implications du phénomène (déjà abordées dans la section 2 de la première partie) et enfin les mécanismes de gestion du phénomène qui met en évidence les différents systèmes de solidarité.

Au-delà de la distinction faite entre pauvreté rurale et pauvreté urbaine de part de leurs caractéristiques, la circonscription de l'objet d'étude pose le problème de composantes non strictement représentatives, amis caractéristiques de la population sénégalaise.

C'est aussi qu'il faut comprendre le tri opéré au niveau des régions sur lesquelles, d'un point de vue géographique, présenteraient des aspects particuliers pouvant fournir des informations intéressantes sur des thèmes majeurs, ce qui, pour une démarche qualitative objective nécessitait une présence sur le terrain.

### **1-7 Difficultés rencontrées**

Au cours de ce travail, nous avons été confrontées a beaucoup de difficulté, surtout au niveau du recueil des données, en raison de la délicatesse du sujet et des attitudes du suspicion qu'il peut soulever. C'est pourquoi, nous avons procédé à un premier tour d'explication et de sensibilisation de ce travail afin de minimiser les risques de désinformation de la part des enquêtes.

Ensuite, il nous a fallu jouer un peu sur les relations que nous entretenons avec certaines personnes locales (au niveau de Niary Tally, Linguère, Dodji) soit pour rapprocher le cercle très fermé des personnes pas tout à fait recommandables, soit pour avoir l'assurance et la conviction que les résultats obtenus ne feront l'objet d'aucune publication située et localisable.

Cette partie a été la plus difficile (surtout celle relative à la dépense et à la consommation des ménages) où il nous a fallu expliquer le caractère impersonnel des réponses (ni nom, prénom, adresse ne seront au niveau de ce travail).

## **SECTION 2 – L'état du phénomène de la pauvreté au Sénégal**

### **1 – Présentation du Sénégal**

Le Sénégal est situé à l'extrême Ouest du Continent Africain entre 12°5 et 16°5 de latitude de Nord. Il couvre une superficie de 196.712 km<sup>2</sup>. Le climat est de type soudano-sahélien, avec une saison sèche allant de Novembre à Mai et une saison de plus allant de Juin à Octobre.

La population est estimée à 8,3 millions d'habitants au 30 Juin 1995, soit une densité de 42 habitants au km<sup>2</sup>. Celle-ci varie entre 3659 à Dakar et 8 dans la région de Tambacounda. Les femmes représentent 52 % du total, avec une population à structure par âge très jeune. 50 % ayant moins de 16 ans.

Cinq principaux groupes ethniques composant la population : les Wolofs (43 %), les Haalpulaar (24 %), les Sérères (15 %), les Diolas (9 %) et les Mandingues (5%).

Environ 95 % de la population sont de confession musulmane.

Le pays est découpé en 10 régions administrative, chaque région est découpée en département, et à leur tour, les départements sont subdivisés en arrondissements.

Par suite de la décentralisation opérée depuis 1996 et de la nouvelle configuration géographique, on peut retenir qu'il existe 30 départements, 92 arrondissements, 48 communes, en plus de 320 communautés rurales et de plus de 12.000 villages. Le milieu urbain est assimilé aux communes. En réalité, certaines de ces communes sont dominées par des fonctions typiquement rurales, comme l'agriculture par exemple. C'est surtout le cas des nouvelles communes créées à partir de 1990 sur la base d'effectif de population. A l'inverse, quelques localités dominées par des fonctions urbaines (commerce, services) sont pourtant considérées comme rurales.

Quelques indications économiques dans les années 60 et 70 montrent que ces années ont été marquées par la prépondérance de l'arachide dans l'économie sénégalaise et une croissance modérée. Vers la fin des années 70 et le début des années 80 commencent à surgir des difficultés économiques sérieuses. Elles ont conduit à la mise en place du plan de redressement économique en 1979, suivi, à partir de 1985 du programme d'ajustement structurel à moyen et long terme, dans le but de stabiliser la situation économique d'abord, et de la relancer ensuite.

Les résultats de ce plan, ont été mitigés. Globalement, le PIB a enregistré une tendance à la baisse, passant de 3,8 % l'an sur la période 1979-1983 à 2,6 % entre 1984 et 1988 et 1,7 % entre 1989 et 1992. Les faibles performances, ont conduit, en Janvier 1994 à la dévaluation du franc CFA de 50 % par rapport au franc français. Suite à cette dévaluation, le PNB par habitant est tombé de 740 dollars à 456 dollars US en 1994. Du coup, le Sénégal est passé de pays à revenu intermédiaire au groupe de pays à revenu faible.

Les difficultés persistent toujours après la dévaluation et la dette est passée à 1.712 milliards de franc CFA, soit 17 % du PNB. Le chômage des jeunes reste très élevé, surtout en milieu urbain.

Au plan social, Le Sénégal est confronté à de sérieuses difficultés qui se traduisent par des taux élevés de morbidité, de mortalité infantile et maternelle, un faible niveau de scolarisation et un fort taux d'analphabétisme, un faible accès aux services sociaux de base et une baisse de pouvoir d'achat, bref autant de facteurs négatifs dans le contexte social (un sénégalais sur trois vivait en dessous du seuil de pauvreté en 1993). Les faits les plus observables au cours de ces dernières années sont le nombre de plus en plus importants d'enfants se trouvant dans des situations particulièrement difficiles : enfants travailleurs (notamment jeune fille domestique et apprentis), enfant de la rue « talibé – mendiant ».

Au plan politique, Le Sénégal est un pays de longue tradition démocratique, marqué par une relative liberté d'expression et d'opinion. Plusieurs partis composent le gouvernement actuel.

## 1- Aperçu global et synthétique de la distribution régionale

Pour présenter l'état du phénomène de la pauvreté au Sénégal, nous avons opté pour un exposé global de la situation à partir d'une analyse synthétique incluant d'abord des indicateurs locaux et universels dans la mesure de l'incidence de la pauvreté sur les populations. Ces indicateurs sont nombreux et concernent la santé, l'éducation, l'accès aux services sociaux de base, mais aussi le commerce, les transferts, etc...

Les données présentées ici sont tirées de « l'enquête sur les priorités » dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement, en 1993, de l'enquête IFPRI / ISRA 1 dans le bassin arachidier et une partie du Sénégal Oriental en 1993. Ces deux enquêtes ont porté respectivement 10.000 ménages nationaux et 256 ménages dans le bassin arachidier, en plus de Tamba et Kolda.

Du fait de l'antériorité de ces enquêtes par rapport à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, la fiabilité des données quantitatives pourront être relativisées en tenant compte de l'enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) du mois d'octobre 1997 (rapport final) et du document assez intéressant de la banque mondiale en 2 tomes, mai 1995, intitulés « Sénégal : évaluation des conditions de vie », rapport principal, 1995, 78p. Ces informations, particulièrement sensibles, ont été complétées par une série d'entretiens semi-structurés portant sur des thèmes mettant en évidence, la nature même de la pauvreté d'une région à une autre.

Les développements qui vont suivre présentent en premier volet, le profil de la pauvreté à travers le Sénégal et suivant les régions et leurs disparités, les écarts par les rapports zone rurale et zone urbaine, l'incidence ou l'incompatibilité de certaines politiques d'avec la réalité sociale.

Au cours de cette analyse, les régions sont abordées suivant un classement fait selon des similitudes liées au contexte géographique et au pourcentage le plus à celui qui est le plus faible. Ce classement, nous le rappelons, est fait volontiers afin de faciliter la compréhension.

Ainsi, les régions comme Kaolack, Fatick et Kolda seront traités communément alors que Tambacounda bénéficiera avec Ziguinchor d'un même traitement. Ensuite viendront St-Louis, Diourbel et Dakar, qui seront suivies de Louga et de Thiès .

De manière ramassée, on peut retenir le schéma suivant, Kaolack, Fatick, Kolda, et Ziguinchor qui constituent l'axe la plus méridionale, plus Tambacounda.

Ensuite Saint-louis et Diourbel, deux régions du centre et du Nord Sénégal, et enfin Louga et Thiès, alors que Dakar sera analysée séparément.

Le profil de la pauvreté montre que pendant des récoltes de 1991-1992, les dépenses alimentaires de 33% de la population, soit 2,4 millions de personnes n'ont pas suffi à leur assurer une ration minimale de 2.400 calories par équivalent adultes par jour (compte tenu des niveaux estimés d'autoconsommation) La pauvreté est un phénomène essentiellement rurale, puisque 80% des ménages vivent en milieu rural, soit 79% des personnes pauvres.

---

I l'enquête IFPRI/ISRA a été menée dans un échantillon de 256 ménages durant la campagne 1988-1990 et 1991-1992 dans le bassin arachidier, Tambacounda et Kolda

Dakar fait toutefois exception à la règle, en raison de la forte concentration de la population qui s'y trouve (21 % de la population totale), la capitale compte une population considérable de ménages pauvres (12 %), voir tableau (1 et 2), avec en plus un seuil de pauvreté qui varie d'une zone à une autre et des indicateurs de pauvreté dont l'incidence est plus marquée au niveau des ménages en zone rurale.

FCFA/Habitant/mois	Seuil de Pauvreté	Dépense moyenne	Dépense moyenne des pauvres
Dakar	5.610	16.094	4.825
Autres Villes	3.971	10.335	3.348
Zones rurales	2.651	4.154	1.845
Sénégal	3.324	8.017	2.247

**Tableau 1** : Seuil de pauvreté en 1992

Source : enquête sur les priorités, direction de la prévision et de la statistique, 1993.

Les seuils de pauvreté ont été définis à partir de l'analyse des résultats de l'enquête sur les priorités et d'une conception d'un seuil de pauvreté absolu. La procédure suivie a tenté de prendre en considération les particularités régionales dans les structures de consommation. Dans ce cas, l'auto - consommation a été une variable importante. De ce fait, et comme le montre le Tableau I, il a été défini un seuil de pauvreté représentant la dépense mensuelle en franc CFA pour se procurer la ration alimentaire minimum (2.400 calories). Comme on peut le constater, la moyenne mensuelle varie autour de 3.324 Francs pour le Sénégal, de 2.651 pour les zones rurales, tandis que Dakar fait 5.610 Francs.

L'incidence de la pauvreté au niveau des ménages est, comme souligné, plus marquée en zone rurale (40,44 %) qu'à Dakar et dans les autres villes (16,31 %), (voir Tab. 2)

	Incidence de pauvreté (niveau ménage)	Nombre de Pauvres	GINI	Indice de L'écart de pauvreté	Indice FBT
Dakar	16,42 %	276.552	47,4 %	3,1 %	0,87 %
Autres villes	16,29 %	251.782	40,9 %	3,9 %	1,4 %
Zones rurales	40,44 %	1.875.503	42, %	16,4 %	9,1 %
Sénégal	33,4 %	2.404.800	52,1 %	13,9 %	7,7 %

**Tableau 2** : indicateurs de pauvreté, 1992

Source : ESP, DPS, 1993.

Dans le passé, beaucoup de bailleurs de fond, des ONG et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal ont focalisé leurs programmes sur la région la plus sèche du nord du pays, qui était très souvent associée à des faibles revenus en raison de la rigueur du climat. Les données récentes indiquent cependant qu'en 1992, la pauvreté sévissait surtout à Kolda, Kaolack et Fatick qui sont les régions les plus méridionales et où vivent 40 % des ménages pauvres.

Les zones les plus misérables (là où le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté établi pour la région est le plus élevé) se trouve à Ziguinchor et Kolda sans pour autant que l'on sache si cela est lié aux troubles ou non, même si ses troubles civiles pourraient être à l'origine de l'interruption momentanée des plantations de certains agriculteurs et de la baisse du revenu du tourisme.

Ziguinchor a occupé en effet une place importante dans l'économie sénégalaise jusqu'à une date assez récente et la pratique de l'activité agricole qui concerne aussi bien les hommes que les femmes était particulièrement favorisée par une pluviométrie considérable. Le rapport sur le recensement général de la population et de l'habitat en 1988 note que les principales cultures sont le riz, l'arachide et le mil, le maïs et le coton, les cultures maraîchères, tandis que la culture où la production fruitière est assez importante.

En plus de cela, la région présente des atouts touristiques attrayants et connaît un début d'industrialisation.

Le taux d'analphabétisme pour la région de Ziguinchor est de 54,9 % et comme on pouvait s'y attendre, il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes ( 68 % contre 41,3 %). En milieu rural ( en dehors de Ziguinchor, Bignona et Oussouye), il est de 75,2 % chez les femmes contre 47% chez les hommes, et de 55,6 % chez les femmes contre 32 % chez les hommes en milieu urbain.

En dix ans, l'économie de la région de Ziguinchor a chuté considérablement et le pourcentage de la pauvreté atteignait en 1992, 54 %- si l'on s'en réfère à la part des transferts annuels par région par exemple, Ziguinchor reçoit la part la plus faible (431.800F), c'est - à - dire derrière Kolda et Fatick.

En réalité, Ziguinchor, Kolda, Fatick et Kaolack (naguère pôle économique), sont caractérisées par une grande incidence de la pauvreté sur la mortalité infantile, sur l'immigration des populations, sur l'éducation et sur la santé. Ce qui est un paradoxe par contre, si l'on s'en tient aux revenus, agricoles notamment, et dans la production arachidière, on se rend compte que le bassin arachidier ne doit sa pauvreté qu'au manque de transferts, d'infrastructures et d'investissements car l'essentiel de cette production arachidière provient de ces régions, avec 25,9 milliards dans les revenus des ménages. Kaolack (8,5) milliards, soit un tiers, Fatick (4,1) milliards, Kolda (3,9) milliards, tandis que les revenus procurés par le coton proviennent de ces trois régions, Kolda (1,5) milliard, Tambacounda (1,3) milliard, et Kaolack (241) millions. Le mil quant à lui procure des revenus à toutes les régions, mais surtout à Kaolack (344) millions, de Fatick (312) millions, et Diorubel (286) millions ; les régions de Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Kolda, en plus de Tambacounda constituent à elles seule l'essentiel de la production nationale en denrées comme le riz (Kolda et Ziguinchor) qui sert beaucoup de l'autoconsommation, le maïs (456 millions) dont 36 % fournit par Kaolack et celle de Fatick qui constitue pour 17 %.

Le manque de support politique, au lendemain de la dévaluation de Janvier 1994 va plonger l'ensemble de ces régions dont l'essentiel des revenus provenait essentiellement de la pratique agricole, comme ce fut du reste, l'ensemble des milieux ruraux.

La région de Tambacounda, avec 44 % de ménages pauvres est la région la plus faiblement peuplée, mais couvre le 1/3 du territoire national. SI l'on s'en tient aux indicateurs universels qui sont l'hygiène, la santé, l'accès à l'eau et à l'électricité, à l'emploi et à l'éducation, et à partir d'indicateurs locaux tel que le commerce, la santé, l'artisanat, le crédit, l'assistance et la consommation des ménages, on s'aperçoit que la région constitue l'exemple le plus visible de l'incidence de la pauvreté sur les populations. En effet, selon le sondage effectué en Juin 1995 par le service régional de l'hygiène, sur 3.800 ménages dans différents quartiers, 12 ,1 % soit 460 ménages urbains n'ont aucun système d'assainissement à domicile. 1.504 ménages, soit 39,57 % ont des latrines traditionnelles, et 60 % des ménages soit 2.292 venaient juste



d'acquérir une latrine améliorée, alors que le nombre de ménage n'ayant aucune latrine est considérable.

Cela induit au sein de la région un état de promiscuité avancé qui se caractérise par des conditions de vie précaire qui se traduisent dans le domaine de la santé .

En effet, pour une population de 55.499 en 1995, il n'existait que deux postes de psychiatrie sur 24 postes, et sur 1.023 naissances, 89 avaient un poids inférieur à 2.500g, alors que 146 enfants issus de ménages pauvres sur 1011 naissances en milieu rural décède par suite de malnutrition sévère.

A Tambacounda, la pauvreté est étroitement corrélée aux problèmes de santé, surtout en termes d'accessibilité puisque ni les infrastructures (insuffisants) ni le pouvoir d'achat de la majorité des ménages ne peuvent le permettre . Il suffit de voir que le nombre de ménages qui arrive moyennant à s'en sortir (moyennement aisé) représente dans les 3 quartiers de Camp Navetane, Gourel Diadji et Médina Coura respectivement 19,18 % soit 39 cas, 97,81 % soit 3 cas, et 21,71 % soit 47 cas, soit un total un nombre d'environ 89 ménages considérés comme relativement aisés par rapport aux autres.

La mortalité infantile, plus visible chez les couches démunies, est une préoccupation majeure dans le district de Tambacounda, une femme sur deux a au moins un enfant décédé.

Le milieu rural comme celui urbain enregistre 28,6 % d'avortements et de morts - nés alors que 54 % des femmes issues de ménages pauvres déclarent n'avoir pas désiré leur grossesse. Ce qui est important de retenir à ce niveau est le fait que les populations ont renoncé à se rendre à l'Hôpital à cause de la hantise de l'ordonnance d'abord, du coût de l'hospitalisation ensuite, surtout au moment de l'accouchement.

L'accès à l'eau potable montre une situation précaire puisque seul 30,7% des ménages sont branchés au réseau de la SONEES, ce qui explique l'omniprésence des puits (68,89 % des ménages ont un puits à domicile), 70 % n'ont pas accès à une eau de bonne qualité car les puits ne sont pas protégés, 92 % utilisent des canaris, alors que 30,44 % déclarent ne jamais traiter l'eau.

Concernant les autres indicateurs, on peut retenir que l'électricité compte 3.087 ménages tandis qu'en dehors des installations officielles, 574 ménages ont le téléphone

Au niveau de l'éducation, la région compte le plus fort taux d'analphabétisme au Sénégal, avec un pourcentage de 82,2 % alors que 89 % des femmes sont analphabètes.

Le secteur de l'artisanat reste encore précaire même si on note une timide tendance de rentabilisation du secteur, avec une pluralité de l'offre, mais le contraste est saisissant car il existe une inadéquation entre la modernisation amorcée et le pouvoir d'achat très faible des consommateurs. Quant au crédit, en 1994, l'Ong , le gadec et le centre social de Tamba ont initié un programme de crédit destiné aux couches les plus défavorisées de la population.

Cet état de fait, à Tamba commune, est aussi visible dans les zones comme Kolda et Fatick puisque les écarts, dans le domaine de la santé comme dans celui de l'éducation, le problème de l'accessibilité aux services sociaux, sont favorables dans les centres urbains (tableau 3). Les dures conditions de vie dans les milieux ruraux, qui poussent les populations à émigrer vers les zones urbaines et précisément Dakar, ont probablement augmenté et accentué la pauvreté en milieu urbain. Le condensé de tous ses facteurs confère à cette forme de pauvreté un visage anachronique et totalement anonyme.

La capitale, qui comptait en 1992, 276.552 pauvres en compte 500.000 en 1995 vivant le plus souvent dans ce qu'on appelle les quartiers flottants à habitations spontanées dans des logements surpeuplés et insalubres<sup>(2)2</sup>.

	Urbain	Rural
- mortalité infantile entre 0 et 5 ans	70 %	102 %
- mécanisme nutritionnel (malnutrition grave) entre 1 et 5 ans	23 %	33 %
- inscription dans les écoles primaires	99 %	38 %

**Tableau 3** : l'écart urbain/ rural

**Source** : Banque mondiale, Mai 95 , « Sénégal : évaluation des conditions de vie ».

De manière générale, représentant 60 % de la population active, les pauvres sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un emploi peu qualifié dans le secteur informel urbain. Le marché de ce type d'emploi commence d'ailleurs à montrer des signes de saturation. La précarité du marché et la révision nationale font que les suppressions naissantes et licenciement diminuent la taille des entreprises et augmentent la tendance au sous-emploi.

Le résultat est que ceux qui ne trouvent pas emploi recourent à la prostitution, au crime et à la mendicité. Dans les régions de Dakar, Thiès et Kaolack particulièrement , commence à apparaître le phénomène des enfants de la rue, qui selon les estimations de l'Unicef en 1991, font jusqu'à 100.000 qui mendient dans la rue.

Cependant, le phénomène de la pauvreté à Dakar doit être relativement nuancé du fait simplement de l'immensité des échanges et des transferts ( ces derniers représentent 30% des 70 milliards annuels rien que pour Dakar, mais aussi d'une plus grande portée de l'alimentation,, en denrées de première nécessité, avec un détail tout azimut pour les légumes, l'huile, le sucre, le chocolat, le beurre, le pain.

En réalité, Dakar présente tous les contrastes et du fait de l'étendue de multitudes de réseaux les catégories les plus défavorisées arrivent quand même à s'en sortir, d'où la nature très complexe du système de solidarité et des mécanismes de développement de stratégies de survie bâties à l'occasion des cérémonies, du voisinage et des alliances.

Cette situation ne doit cependant pas masquer les cas extrêmes de pauvreté localisés dans certains quartiers dits irréguliers comme Pikine Guinaw rail, considéré comme un quartier périphérique pauvre, avec une densité d'occupation très forte. Si l'on en croit le document de l'Agence Canadienne pour le Développement International (A.C.D.I) « impact de la dévaluation sur le niveau de vie des ménages » en 1995, Pikine guinaw rail se caractérise par un sous-équipement chronique, avec un niveau de vie faible puisque 50% gagnent moins de 75.000 F/mois, alors que la taille des ménages est en moyenne de 10 personnes. Le sexe des chefs de ménage est de 81% pour les hommes, et de 19% pour les femmes. En outre, ce quartier présente des niveaux d'instruction faibles dans la mesure où 13% n'ont aucune instruction, 38% ont une instruction de niveau primaire, 8% de niveau secondaire, et 0% de niveau supérieur.

- 2 - Le phénomène du surpeuplement des logements, dans le cas de Niarry Tally, est accentué par la migration des sérères qui occupent une chambre moyenne jusqu'à 6 ou 7 personnes - la tendance actuellement est d'occuper un vaste salon en raison de 10 personnes environ, ce qui réduit le coût du paiement.

Par la même occasion, les HLM1 et 2 qui sont des quartiers économiques et péri - centraux connaissent une tendance au sous-développement à cause de la très forte densité. Dans ces quartiers le sexe du chef de ménage est de 72% pour les hommes et de 28% pour les femmes, alors que le niveau de vie est moyen. Le revenu moyen est de 155.000 F/mois pour un ménage dont la taille est elle aussi de 10 personnes. L'accès aux services sociaux de base, aussi que l'équipement des ménages sont bons. Les niveaux d'instruction des chefs de ménages sont correctes car seul 12% sont sans instruction, 20% ont un niveau primaire, 28% un niveau secondaire, et 20% un niveau supérieur.

Le quartier de Point E est considéré comme un quartier résidentiel, avec une densité d'occupation très faible, et bien équipé et desservi. Le niveau de vie élevé car 63% des chefs de ménages gagnent plus de 200.000 F/mois et la taille des ménages donne environ 8 personnes. Le niveau d'instruction des chefs de ménages est élevé puisque seul 6% n'ont aucune instruction, 9% ont le niveau primaire, 21% le niveau secondaire, et 49% ont un niveau supérieur.

Le contraste du phénomène de la pauvreté à Dakar révèle aussi les disparités caractérisées par un niveau de vie réellement bas à côté des richesses les plus visibles. Il en est aussi des quartiers de Reubess, de Fass, Grand-Dakar, mais aussi Guédiawaye, Thiaroye, et Diameuguène dont l'extrême dénuement de certaines couches sociales laissent toujours songeur.

A côté de ces cités, reconnues traditionnellement comme défavorisées, certaines localités comme les Sicaps, Dieupeuls, naguère construits pour favoriser l'émergence d'une classe moyenne au Sénégal, connaissent à leur tour les effets de la récession économique, mais les comportements alimentaires, tellement raffinés et rationalisés, ont tendance à masquer ce phénomène. D'où l'idée, de plus en plus, « des nouveaux pauvres »<sup>3</sup>.

Cependant, si l'on prend la peine de jeter un coup d'œil sur la situation de deux cités considérées comme zone rurale proches de Dakar, à savoir Niacoulrap - Sébikotane, et zone rurale éloignée de Dakar, à savoir Cherif Lô, on se rend compte que, comme souligné un peu plus haut, le niveau de vie varie sensiblement au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains. Aussi, le niveau de vie de Niacoulrap - Sébikotane est très faible puisque 70% gagnent moins de 75.000 F/mois, avec un équipement faible au niveau des ménages dont la taille tourne autour de 10 personnes.

La zone rurale de Cherif Lô présente elle la particularité de n'avoir aucun chef de ménage femme alors que le niveau de vie des ménages est faible avec 94% gagnant moins de 50.000 F/mois.

On retiendra donc que Dakar, malgré les cas extrêmes que l'on peut noter, demeure l'une des régions où le niveau de vie, par rapport à certains indicateurs de mesure du bien-être social, est le plus élevé.

Les deux autres régions qui arrivent juste après Dakar et dont l'incidence de la pauvreté est moindre par rapport aux autres sont la région de Saint-Louis et de Diourbel.

---

<sup>3</sup> Jusqu'à une date récente, le commerce de pauvreté tel que observé dans les quartiers populaires comme Fass, Niary Talli, Grand Dakar, etc... n'existait pas dans les quartiers Sicap, Dieupeul, Amitié. Aux HLM2 et 3 par exemple, le cous-cous à sachet(25f le sachet) et le lait (25f le sachet aussi) constitue l'essentiel du dîner des jeunes filles et garçons qui se sont émancipés du dîner familial.

Par la même occasion, les HLM1 et 2 qui sont des quartiers économiques et péri - centraux connaissent une tendance au sous-développement à cause de la très forte densité. Dans ces quartiers le sexe du chef de ménage est de 72% pour les hommes et de 28% pour les femmes, alors que le niveau de vie est moyen. Le revenu moyen est de 155.000 F/mois pour un ménage dont la taille est elle aussi de 10 personnes. L'accès aux services sociaux de base, aussi que l'équipement des ménages sont bons. Les niveaux d'instruction des chefs de ménages sont correctes car seul 12% sont sans instruction, 20% ont un niveau primaire, 28% un niveau secondaire, et 20% un niveau supérieur.

Le quartier de Point E est considéré comme un quartier résidentiel, avec une densité d'occupation très faible, et bien équipé et desservi. Le niveau de vie élevé car 63% des chefs de ménages gagnent plus de 200.000 F/mois et la taille des ménages donne environ 8 personnes. Le niveau d'instruction des chefs de ménages est élevé puisque seul 6% n'ont aucune instruction, 9% ont le niveau primaire, 21% le niveau secondaire, et 49% ont un niveau supérieur.

Le contraste du phénomène de la pauvreté à Dakar révèle aussi les disparités caractérisées par un niveau de vie réellement bas à côté des richesses les plus visibles. Il en est aussi des quartiers de Reubess, de Fass, Grand-Dakar, mais aussi Guédiawaye, Thiaroye, et Diameugène dont l'extrême dénuement de certaines couches sociales laissent toujours songeur.

A côté de ces cités, reconnues traditionnellement comme défavorisées, certaines localités comme les Sicaps, Dieupeuls, naguère construits pour favoriser l'émergence d'une classe moyenne au Sénégal, connaissent à leur tour les effets de la récession économique, mais les comportements alimentaires, tellement raffinés et rationalisés, ont tendance à masquer ce phénomène. D'où l'idée, de plus en plus, « des nouveaux pauvres »<sup>3</sup>.

Cependant, si l'on prend la peine de jeter un coup d'œil sur la situation de deux cités considérées comme zone rurale proches de Dakar, à savoir Niacoulrap - Sébikotane, et zone rurale éloignée de Dakar, à savoir Cherif Lô, on se rend compte que, comme souligné un peu plus haut, le niveau de vie varie sensiblement au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains. Aussi, le niveau de vie de Niacoulrap - Sébikotane est très faible puisque 70% gagnent moins de 75.000 F/mois, avec un équipement faible au niveau des ménages dont la taille tourne autour de 10 personnes.

La zone rurale de Cherif Lô présente elle la particularité de n'avoir aucun chef de ménage femme alors que le niveau de vie des ménages est faible avec 94% gagnant moins de 50.000 F/mois.

On retiendra donc que Dakar, malgré les cas extrêmes que l'on peut noter, demeure l'une des régions où le niveau de vie, par rapport à certains indicateurs de mesure du bien-être social, est le plus élevé.

Les deux autres régions qui arrivent juste après Dakar et dont l'incidence de la pauvreté est moindre par rapport aux autres sont la région de Saint-Louis et de Diourbel.

---

<sup>3</sup> Jusqu'à une date récente, le commerce de pauvreté tel que observé dans les quartiers populaires comme Fass, Niary Talli, Grand Dakar, etc... n'existait pas dans les quartiers Sicap, Dieupeul, Amitié. Aux HLM2 et 3 par exemple, le cous-cous à sachet(25f le sachet) et le lait (25f le sachet aussi) constitue l'essentiel du dîner des jeunes filles et garçons qui se sont émancipés du dîner familial.

Cette situation s'explique en partie par la forte tradition d'émigration des groupes ethniques qui en constituent la population comme les Soninkés et les Toucouleurs de Saint-Louis, mais aussi les mourides Baol-baol à Diourbel et à Touba.

Aussi, Saint-Louis et Diourbel bénéficient annuellement de la part des transferts respectivement 17 et 13% des 70 milliards. Les résultats de l'enquête sur les priorités confirment cette tendance puisqu'en 1984, pour les toucouleurs de Dagana, la part des transferts aurait constitué entre 35 et 40% des revenus annuels des Soninkés qui habitent Saint-Louis plus que les wolofs (390.000 contre 188.000 F par ménage et par an).

Pourtant Saint-Louis et Diourbel qui sont considérées comme les régions les plus riches sont des zones traditionnellement sujettes à la sécheresse, bien qu'au cours des dix dernières années, d'importants investissements avaient été faits dans deux grands projets d'irrigation le long du bassin fluvial à Saint-Louis.

Des raisons peuvent certainement expliquer l'état de relatif confort de les deux villes, il s'agit d'un niveau élevé de monétisation, un commerce dynamique (Touba), des activités commerciales lucratives de la confrérie mouride à Diourbel et Touba, l'émigration historique de certains groupes ethniques (Soninkés et Toucouleur de Saint-Louis) et les sources de revenu généralement plus diversifiées qui existent dans ces régions.

Les autres régions, à savoir Thies et Louga présentent la particularité de dépendre de l'agriculture principalement et du maraîchage. Si le recensement de 1988 présentait Thies comme la deuxième ville du Sénégal sur le plan économique, force est de constater qu'elle est entrain d'être dominée par Saint-Louis et Diourbel, alors que d'un point de vue urbain, les caractéristiques que Thies présentait (caractère plus rural qu'urbain), elle est la deuxième du pays et bénéficie plus que tout autre ville de l'attrait du tourisme et d'une économie fondée sur le maraîchage et les produits agricoles. Au delà du revenu agricole, Thies reçoit 13% du total des transferts.

La part importante des transferts opérée par les imigrés de la région de Louga, ainsi qu'une pratique agricole surtout maraîchère confère à cette dernière un confort moyen, comparé aux régions du bassin arachidier et Tambacounda. Le niveau de santé et d'éducation dans la région de Thies comme de Louga les place juste après Dakar et Saint – Louis.

Que faut-il retenir de cette présentation sommaire de l'état de la pauvreté à partir de quelques indicateurs, et comment apprécier l'incidence de la pauvreté au niveau national sont deux questions dont la réponse nous permettra de mieux saisir et de comprendre les implications du phénomène.

En effet, les disparités régionales par rapport au seuil et à l'incidence de la pauvreté montrent que le phénomène est géré selon des facteurs socio - culturels et des mécanismes d'adaptation aux réalités parfois dures de certaines zones. Il est aussi vrai que la mesure du bien-être social est subjective puisque les indicateurs de mesure du confort peuvent être utiles et nécessaires pour certains alors qu'ils ne le sont pas pour d'autres.

Au delà du fait que le phénomène s'apprécie autour de quelques valeurs, l'exemple le plus typique étant le soubassement religieux, on peut considérer que l'incidence du phénomène, d'une contrée à une autre reste variable et ne se subit pas de la même manière.

QUINTILE DE REVENU PAR PERSONNE	STATUT D'OCCUPANT				SERVICE D'EAU POTABLE				REVENU TOTAL ANNUEL	
	Propriété		Autres		Robinet inférieur		Autres		Nbre de ménages	Moyenne
	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%		
Premier quintile	43105	47,0	37284	53	10514	14,9	59875	85,1	70390	195677
Second	32781	46,8	37289	53,2	17388	24,8	52682	75,2	70070	492939
Troisième	34615	48,0	37570	52	22789	31,6	49395	68,4	72184	849970
Quatrième	32584	47,7	35735	52,3	30718	45	37601	55,0	68319	1424291
Cinquième	38013	54,3	31988	45,7	47142	63,3	22860	32,7	70002	3379391

**Tableau 4** : Distribution des ménages urbain selon le quintile de revenu de ménage et la présence d'élément de confort.

**Source** : ESP, février 93, DP.S

**Commentaire:** Ce tableau indique le pourcentage des ménages qui disposent de biens de luxe, le pourcentage de ménages qui n'en dispose pas aussi que le revenu des ménages pour chacun des cinq quintiles. Tout d'abord, le statut d'occupant ne présente pas de variation notable selon le quintile. C'est à peine si on compte plus de propriétaire parmi le cinquième quintile (54%) qui parmi les autres (environ 47%). Ce résultat était attendu de fait qu'il s'agit de statut d'occupant du logement si l'enquête a été recensé, ce qui n'exclut pas la possession d'une d'ailleurs.

QUINTILE DE REVENU PAR PERSONNE	VEHICULE				TELEVISION				REVENU ANNUEL MOYEN PAR PERS.	
	POSSEDE		NON		POSSEDE		NON		Nbre de ménages	Moyenne
	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%	Nbre Ménages	%		
Premier quintile	988	1,4	69457	98,6	10096	14,3	60349	87,7	70446	31189
Second	1028	2,6	68145	97,4	17515	25,0	52458	75,0	69973	70899
Troisième	2984	4,3	67196	95,7	23188	33,0	46992	67,0	70180	117072
Quatrième	5543	7,9	64648	92,1	29930	42,6	40262	57,4	70192	207099
Cinquième	16772	23,9	53402	76,1	38501	54,9	31673	45,1	70194	863842

**Tableau 5** : Distribution des ménages urbain selon le quintile de revenu de ménage et la présence d'élément de confort.

**Source** : ESP, février 93, DPS

## **1 – 2 – Aperçu global sur les revenus et ses variations**

Parmi les postes de revenus non agricoles les plus importants, il y a les salaires, les transferts, les activités familiales non agricoles, les loyers.

De manière générale, les salaires, toutes sources confondues, montent à 256 milliards. 60% de revenus salariaux du secteur publiques où parapubliques et 72% des montants des salaires privés sont versés à des ménages résidents dans les régions de Dakar qui comptent pour 24% des ménages.

Les transferts montent à 70 milliards dont 30% sont reçus par les ménages résident à Dakar, 17% dans la région de Saint-Louis, 13% dans les régions de Diourbel et Louga.

Les entreprises et activités non agricoles sont la seconde source après les salaires, avec 217,2 milliards de francs. Les ménages résidents à Dakar reçoivent 42% de ces revenus. Quand au loyer, il rapporte 15 milliards aux ménages dont 10 milliards dans la seule région de Dakar.

les revenus monétaires annuels par ménage est de 789.400 F pour l'ensemble du Sénégal, et de 392.700 F pour la zone rurale, tandis que dans les zones urbaines, il est de 1.328.700 F. Ce grand écart entre les deux zones de résidence est dû en partie au fait que l'auto consommation, bien plus importante en milieu rural, n'a pas été évaluée.

Le revenu varie avec les caractéristiques du chef de ménage. Comme on s'y attend, il est beaucoup plus élevé à Dakar (1.639.900 F) que dans toutes les autres régions du Sénégal. Par contre, il est beaucoup plus bas que dans les régions de Fatick (312.900F), Kolda (365.800 F) et Ziguinchor (431.800 F). Le revenu annuel moyen des ménages dirigés par les hommes est de (819.200 F) contre (654.300 F) pour les femmes.

On notera également, toutes choses égales par ailleurs, que le revenu augmente avec la taille du ménage, il est de 724.000 F pour les ménages de moins de 5 personnes et de 1.296.600 F pour les ménages de 20 personnes ou plus.

Le revenu monétaire moyen annuel par tête d'habitant est de 90.500 F. Il est de 159.800 F en milieu urbain et de 43.500 F en milieu rural, soit un peu plus du quart de celui observé en ville.

## **1 – 3 – Classement des ménages urbain selon le revenu par ménage et par tête d'habitants**

Une première tentative consiste à classer ces ménages en fonction de leur quintile de revenu. Pour ce faire, les ménages sont ordonnés en fonction de leur revenu total. Ensuite, on constitue un premier groupe de ménage comprenant les 20% premiers d'entre eux ayant les revenus les plus faibles. C'est le premier quintile. Ce groupe correspond aux ménages ayant un revenu annuel égal au plus à 342.000 F.

Le second quintile est dans la tranche de revenu 342.001 F à 655.000 F, le troisième quintile regroupe les ménages dont le revenu annuel se situe entre 655.001 F et 1.080.000 F. Le quatrième va de 1.081.001 F à 1.872.000 F. Le cinquième et dernier quintile comprend les 20% des ménages ayant les revenus les plus élevés.

Dans chacun des cinq quintiles ont été calculés les pourcentages des ménages possédant certains biens liés au niveau de vie : climatiseurs, téléphones, réfrigérateur, véhicule, téléviseur, cuisinière, éclairage à l'électricité, gaz, ainsi que le revenu moyen.



L'idée qui soutend ce classement est que la possession de ces biens, dont l'observation sur les terrains est relativement facile, est fortement corrélée avec le niveau de vie. Si le revenu total par ménage peut servir à la hiérarchisation, on s'attend alors à ce que ce pourcentage de ménage possédant ces biens augmente avec le quintile de revenu du ménage. Aussi, on retrouve plus fréquemment les biens de luxe dans les ménages appartenant aux quintiles supérieurs. Il s'agit de la voiture privée (30%), du téléviseur (74%) du réfrigérateur ou congélateur (61%), de la cuisinière (76%) du climatiseur (10%), du téléphone (24%) etc... (voir tableau 4 et 5).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Remarque : le revenu par personne est le rapport du revenu total à la population totale.

Cependant, même si la présence des biens de luxe est plus élevée dans le dernier quintile, on note pourtant qu'une fraction non négligeable des ménages de ce quintile supérieur ne dispose pas des éléments de confort. La raison est que le revenu par ménage augmente avec la taille du ménage, ce qui place majoritairement des ménages de grande taille dans les quintiles supérieures alors qu'en réalité ces derniers ne jouissent pas d'assez de confort. Le classement des ménages selon le revenu par tête d'habitant permet de corriger cet effet lié à la taille du ménage.

De la même manière que pour le revenu par ménage, à la seule différence que les quintiles de revenu par personne sont définies par rapport au revenu moyen du ménage par membre, ce revenu est obtenu en divisant le revenu total du ménage par la taille de celui-ci. Les ménages sont ensuite ordonnés de manière croissante selon le revenu de ménage par personne. Les premiers 20% des ménages qui ont le revenu par personne le plus bas forment le premier quintile. Les derniers 20% de ménage qui ont le revenu par personne le plus élevé forment le cinquième quintile.

Les revenus moyens annuel des ménage par personne sont respectivement de 31.189 F, 70.899 F, 117.072 F, 207.099 F et 8.363.842 F dans les premiers, seconds, troisième, quatrième et cinquième quintile.

## **2 – Ampleur et caractéristiques des pauvres**

L'ampleur de la pauvreté s'est surtout accentuée après la dévaluation du franc CFA intervenue en Janvier 1994. L'enquête sur les priorités estimait le nombre total de pauvres au Sénégal à 2.404.800 dont 276.562 à Dakar, les autres villes totalisant 251.782, alors que les zones rurales faisaient 1.875.503 pauvres.

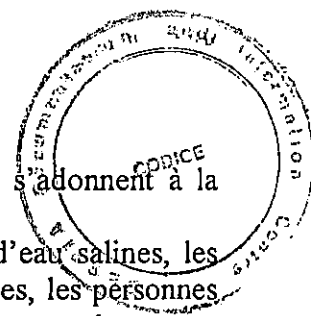
Si le seuil de pauvreté estimait le nombre de famille vivant avec moins de 24.000 calories par jour et par personne à 33 %, les plus promptes ont très tôt ramené le seuil à 60 % au lendemain de la dévaluation dont l'incidence première est la perte de pouvoir d'achat des populations alors que les catégories qui jusque là vivaient assez décemment ont vu leur niveau de vie baisser considérablement. Cependant, en raison d'absence d'estimations d'après la dévaluation au niveau de la direction de prévision et de la statistique, nous nous limiterons à l'estimation de l'enquête sur les priorités.

Ces caractéristiques des personnes pauvres en zone urbaine montrent une concentration régionale avec 12 % à Dakar et en zone péri - urbaine comme Pikine, Dalifort, Guédiawaye. Dakar dont l'enquête sur les priorités estimait le nombre de pauvres à 276.552, voit ce nombre rehaussé jusqu'à 500.000.

Les autres zones urbaines comptent, selon l'ESP, 275.027. En zone urbaine, les groupes les plus vulnérables sont les enfants des rues qui ont quitté l'école et certains talibés que les parents ne peuvent plus entretenir (entre 50.000 et 100.000). Viennent ensuite les bonnes (88.000), les blanchisseuses, les migrants qui ne trouvent pas de travail, et certains apprentis (56.000) et jeunes enfants travaillant dans le secteur non structuré.

Les activités économiques que les personnes pauvres exercent sont mal rémunérées et dont le revenu est incertain (vendeur de noix de cola, cireurs de chaussures, bonnes, apprentis etc...).

Ces personnes pauvres sont particulièrement caractérisées par la fouille dans les ordures et dépôts pour manger (cas de Niary Talli), en plus d'une perte de réseau familial. Ils achètent



souvent du pain de la veille et font appel à la médecine traditionnelle et s'adonnent à la prostitution, usage de la drogue, en plus d'une hygiène inadéquate.

En zone rurale, caractérisée par les dégradations des sols, où la présence d'eau salines, les groupes les plus vulnérables sont les femmes et les enfants des foyers pauvres, les personnes qui sont éloignées des villes et des marchés, les personnes travaillant sur des terres marginales.

Les activités économiques sont dominés par l'agriculture, sur des terres de faible qualité avec un équipement réduit et subissant les contraintes de manque de semence. Les revenus de transferts sont presque nuls, et ils obtiennent difficilement un crédit auprès des commerçants. L'arachide est la principale source monétaire ( ceci varie entre les régions) alors que sa valeur baisse sur le marché international, encore que la récente dévaluation ait fait monter les prix. Les pauvres en zones rurales se caractérisent aussi par un fort taux d'analphabétisme et un manque de garantie.

La consommation des aliments de qualité inférieure, comme les feuilles prises dans la nature, entraînent la malnutrition, et se pose alors le problème d'infrastructures sanitaires.

Les familles sont nombreuses alors que le dernier recours est l'exode rural. 36 % des familles pauvres ont le sentiment que les frais scolaires augmentent chaque année davantage.

## 2 – 1 – Dépenses et consommations des pauvres

L'essentiel des dépenses et de la consommation des populations pauvres tournent pour 80 % des dépenses alimentaires alors que celles de santé, d'éducation où de loisirs arrivent après. L'essentiel de l'alimentation concerne les denrées de première nécessité, mais fournissant du même coup l'apport calorique nécessaire. Ces dépenses concernent le mil/ sorgho, le riz, l'arachide, le pain, le sucre et l'huile végétal, en plus des légumes.

Dans les zones rurales, l'essentiel des dépenses concernent le mil et le riz par le chef de ménage dont la femme et où les femmes complètent le reste<sup>1</sup>.

Les autres types de dépenses concernent le thé et le sucre où des biscuits pour le petit déjeuner. Dans les zones urbaines, en dehors des dépenses alimentaires qui concernent le riz, l'huile, le sucre, le mil, le beurre et autres, d'importantes sommes sont dégagées pour la santé, l'éducation, les loisirs, l'habillement.

Quant à la consommation des pauvres, rien n'indique qu'elle est de type inférieure par rapport aux autres types de produits, cependant que dans les zones urbaines, il est courant de voir que les pauvres consomment des produits (repas de la veille), où du pain qui date de trois jours où plus. Alors qu'il est difficile d'identifier si un produit est inférieur de qualité par rapport aux autres, plusieurs articles constituent une plus grande part des dépenses des ménages pauvres que de non - pauvres, en particulier le riz, le sucre, l'huile végétale, le pain et le sucre dont la consommation est fréquente à Dakar et dans les zones rurales. Seulement, le riz constitue la dépense en liquide la plus importante pour les ménages pauvres (urbains et ruraux) et

<sup>1</sup> Essentiellement en milieu rural, nous avons retrouvé cette pratique à Linguère (village de Dodji, Wendu Bey, Ngouyemodi et Boulogne Séb, au environ de Linguère) et à ST-Louis (dans les villages de Ndiawdoume, Maka Diama, Ndiaye Nguite, El gouran) dont les dépenses s'arrêtent au riz et à l'huile, et dont l'essentiel des légumes est assuré par les femmes. A Linguère par exemple, il est fréquent de voir (au niveau de ces villages) la pauvreté de la consommation qui se limite au riz et au "niébé" tout court. Le riz, le mil sont l'essentiel des dépenses en plus du sucre, thé+café pour le déjeuner.

La consommation des ménages pauvres telle que révélées par les entretiens en milieu rural comme urbain montre, en milieu urbain, l'essentiel et l'acquisition des denrées au détail très rentable s'effectue avec un prix qui dépasse rarement 500 Francs, riz et huile non compris. Il s'agit des choux (25 F la demie), les carottes (25 F le tas qui en compte trois), les aubergines (25 F/ la demie), le piment (25 F/ les trois), le diaxoutou (15f).

Concernant le poisson, le "Dieye" est obtenu à partir de 150 F suivant la période où de 125 F, alors que le "yaboy" à 100 F (les trois) où même à 50 ou 75 F, suivant les périodes.

Quand à l'huile, les prix varient entre 75 F et 225 F au détail. Pour un Kg de riz et demi (consommation courant chez les ménages), il faut au moins 225 F le ½ litre d'huile.

Ensuite, la tomate concentrée se vend au détail à 75 F le sachet, et le mélange est courant d'avec la tomate verte.

Si l'on procède au décompte de la dépense quotidienne pour une famille qui varie à environ 6 à 7 personnes, elle s'élève entre 350 F et 500 F par jour, riz et huile non compris et entre 500 F et 800 F, riz et huile compris.

Si l'on prend la tranche supérieure, c'est-à-dire 800 F de dépense quotidienne, on obtient en faisant la multiplication pour 30 jours que compte le mois, la dépense mensuelle de 24.000 F. Par contre, la tranche inférieure obtient une dépense mensuelle de 15 à 18.000 F. Ces dépenses, comme on le constate, ne concerne que le déjeuner.

Le petit déjeuner est aussi l'élément le plus important au niveau des dépenses des concessions pauvres pour le simple fait que le dîner est majoritairement constitué de réserve où du reste du repas de midi. Ainsi, dans le quartier de Niary Talli, une concession sur deux applique ce système.

Les dépenses pour le dîner, même si elles sont effectives, se font avec un minimum de dépense. Le repas du soir est généralement constitué, par la tranche supérieure, du poisson frite, des oignons et de la pomme de terre sous forme de frite, et de la salade, dépense qui se situe à environ 850 F, puisque le prix du poisson chute à partir du soir, huile non compris. Il va s'en dire que ces prix des denrées et le mode de consommation varient suivant les périodes de l'année.

Quels enseignements tirés de cette de consommation en zone urbaine comme en zone rurale ? D'abord le fait que la faiblesse des dépenses (dans les quartiers pauvres) et même dans des quartiers relativement aisés ne signifie que la cause essentielle en est la pauvreté.

De plus en plus, on assiste à une rationalisation du coût de la vie qui se traduit par une réduction volontaire des dépenses liées à l'alimentation au profit d'autres dépenses où même à la procédure d'une petite épargne en vue de la réalisation d'autres besoins que l'on situe dans l'imprévu.

De plus en plus, l'acquisition d'un nouveau mode de consommation tend à se faire jour, surtout au niveau du repas du soir où les jeunes, filles et garçons s'émancipent de plus en plus pour assurer leurs repas du soir et du petit déjeuner eux mêmes. Cette conception est confirmée par la ruée du soir, juste après 23 H, chez les boutiques du coin, où l'essentiel des achats se constituent de pain, du lait, du beurre, où bien du pain- thon et pain chocolat.

Le problème est que très tôt, cette situation est assimilée, comme par osmose, ce qui fait que l'observateur s'étonne généralement de cette pratique qu'il aurait tendance à assimiler à l'extrême pauvreté alors que cela n'est pas le cas. C'est un mode de consommation habituel et très courant (au niveau de ces quartiers) où l'on partage généralement la précarité et la dure

l'extrême pauvreté alors que cela n'est pas le cas. C'est un mode de consommation habituel et très courant (au niveau de ces quartiers) où l'on partage généralement la précarité et la dure récession économique, et qui, finalement donne naissance à un raffinement dans le comportement alimentaire.

Ainsi, la rationalisation au niveau de l'alimentation est en contradiction flagrante d'avec l'organisation des cérémonies familiales (baptême, décès, mariage etc...), et, dont, finalement, nous avons saisi la logique. (voir page 28 et 29).

Il n'est donc pas étonnant de voir la différence qui sépare la dépense et la consommation des ménages pauvres en zone urbaine qui correspond au première quintile (20% des ménages ayant les revenus les plus faibles (31.189 F annuel par personne) jusqu'à (863.842) correspondent au cinquième quintile ayant les revenus les plus élevés. Cette distinction, suivant la présence des éléments des comforts (véhicule, T-V, climatisation) peut se situer entre un écart de 342.000 F et de plus de 1.872.000 F (cinquième quintile), ( voir tableau 3 et 4)

L'un des paradoxes notés au niveau du mode de consommation de manière générale, et chez les pauvres en particulier, c'est la dimension sociale que revêtent les cérémonies de baptême et de mariage par exemple. La majeure partie des femmes interrogées affirment que les cérémonies revêtent forcément de l'importance et c'est l'occasion d'exhiber des sommes énormes puisque les deux conjoints ne sont pas concernés. Ce sont en réalité les parents des deux conjoints qui organisent les cérémonies . De ce fait, après la remise de la dot (appelée « warougar ») distribuée entre les oncles, les marraines et celles qui ont charge d'organiser le mariage, vient l'argent pour les préparatifs de la fille à rejoindre la demeure conjugale. En général, on peut donner les deux sommes séparément où non, cela dépend de l'homme.

En principe, cela devait s'arrêter là. Mais il y a une autre cérémonie que les deux parties se décident généralement d'organiser. C'est la cérémonie du « ndockel », qui consiste à réunir les deux familles pour faire les présentations. Mais comme chaque famille veut apparaître sous son meilleur aspect et faire bonne impression, il y a forcément rivalité. C'est précisément au cours de cette cérémonie que les deux familles arrivent avec leurs griots et leur « jaam », en plus des marraines « les bajjan », pour procéder à la remise des cadeaux, et cela sous l'égide des « premiers njeuckés »).

Ainsi, si le « njouckeul » consiste à remettre de l'argent aux parents de l'époux (sa mère, sa père, ses sœurs et amis), le « ndockel » est par essence la cérémonie de rivalité où par exemple le « premier njeucké » offre 10.000 F pour embrasser sa femme, il recevra 20.000 F en retour, et ainsi de suite, ce qui va à une partie, revient, doublé à l'autre partie. Ce qui fait que cela prend des ampleurs insoupçonnées qui se traduisent simplement par ce que les femmes ont appelé « un grand jour » dans leur vie. Après la donation des « njeuckés », suit celle des marraines, avec toujours l'effet du doublage, ensuite ce sont les parents de la fille, ensuite les griots, les jaam » les deux parties, ce que l'on appelle le « sargal ».

C'est cette dimension particulière, où c'est l'occasion de montrer à tous le jour tant attendu est arrivé et que c'est l'occasion de remercier toute la famille et les parents qui les ont préparé à cet événement qui donne le contenu et le sens de ces cérémonies.

Si les deux parties ne s'entendent pas pour organiser la fête, celle qui décide de l'organiser prend en charge les frais, c'est pourquoi, on dit généralement que le mariage est l'affaire des parents et non des conjoints.

Ainsi, les cérémonies illustrent le fonctionnement du filet informel social. Elles permettent à ceux dont les moyens sont limités de recevoir « contributions » habituelles et de bien manger.

**NB :** Il existe, en plus de cette cérémonie, l'ouverture de la valise (tiji gaal), la pose du lit (samp lal), la consommation du mariage (jéballé) et enfin la cérémonie finale ou (égale), la mariée rejoint la demeure conjugale.

Parrainer de telles cérémonies et de faire de telles contributions sont souvent considérées comme une forme d'investissement car si une personne n'y participe pas, elle risque d'acquérir une réputation d'asocial ou de personne recluse, ce qui constitue pour beaucoup la forme ultime de la pauvreté.

Ce système fonctionne relativement bien, mais il favorise l'investissement dans la consommation plutôt que dans les activités productives où d'épargne.

De la même manière, l'appartenance à un réseau social fort, combinée aux rôles que jouent les familles élargies permettent de maintenir les niveaux de grande pauvreté probablement à un niveau moindre que dans les cas de sociétés occidentales par exemple.

Il est courant de voir le constat de la richesse d'une famille non pas par de l'argent, la santé ou l'éducation, mais simplement par la taille et la force de son réseau (technique ou professionnel).

Le réseau permet en effet l'accès à un emploi, à des bourses, aux crédits et aux facilités d'affaires. L'exemple des réseaux comme moyen de résolution d'un besoin spécifique peut s'observer, au delà des quartiers défavorisés, à l'échelle nationale. Par exemple le réseau des commerçants Baol – Baol de la région de Diourbel, le réseau du pouvoir, les réseaux élitistes. La solidarité sociale forte fournit non seulement des occasions, mais aussi des repas, de l'argent ou d'autres formes d'aide à ceux qui sont le plus dans le besoin. Ceci est visible à l'occasion des fêtes majeures que sont la Tabaski et la Korité pour ne citer que ces deux fêtes où les ménages doivent donner une certaine part de leurs richesses aux pauvres.

Dans les communautés villageoises traditionnelles, on a souvent vue des voisins laisser des aliments ou des vêtements sur le seuil d'une famille pauvre pendant la nuit afin de préserver la dignité de cette famille.

Par contre, dans les milieux plus urbanisés, une telle solidarité est moins prononcée mais survit toujours sous la forme de tontines et de réseaux sociaux formés de membre d'un même village ou au niveau des associations.

Malgré tout, cela n'occulte pas le fait que, comme le révèlent toutes les études, que la pauvreté détruit les liens de la solidarité sociale et la famille (surtout) qui étaient les meilleurs remparts contre la privation de nourriture et de soins, entraînant entre les membres d'une même famille un réflexe d'autodéfense, de repli sur soi et d'agressivité pour survivre.

La parenté fonctionne autrement, amputée du sentiment d'assistance qui l'organisait.

## **2 – 2 La place des pauvres dans la société Sénégalaise.**

Il est normal de se demander quelle place occupent les pauvres dans la société Sénégalaise, et particulièrement au niveau du domaine politique, social, culturel, leur place dans les groupements associatifs, leur degré d'accessibilité au crédit, à l'éducation, à la santé, bref, autant de paramètres dont nous n'avons pas pour intention de brosser un tableau exhaustif. L'essentiel a été dit sur les pages précédentes et nous limiterons simplement à une vue d'ensemble pas rapport à ce que l'observation nous offre.

Nous rappelons de manière générale que les pauvres ont moins d'accès que les autres catégories de population aux biens et équipements publics par le fait que l'action des gouvernements n'atteint pas les pauvres des villes, mais plus précisément des campagnes. De cela aussi, il faut nuancer puisque les catégories observées à Linguère par exemple et dont l'action gouvernementale les toucherait ne sont pas elles-mêmes dans de bonnes dispositions d'ouverture, tout tournées qu'elles soient vers l'agriculture comme unique source de revenu. Ces populations sont totalement recluses. Ceci n'est qu'un cas constaté et montre combien est grande la distance qui sépare l'organisation politique et les « citoyens » sans instruction et totalement anonyme.

Il en va de même pour la morbidité et la mortalité qui ne se situe pas simplement à un problème d'accès, mais aussi un problème d'utilisation. Le fait demeure que les pauvres ont à leur disposition moins de services sociaux, parce qu'ils sont handicapés et souvent séparés du reste de la population par la culture et l'instruction. C'est pourquoi ils sont facilement intimidés par les représentants du pouvoir où tout simplement manquer d'information par rapport à la marche de la société et par rapport aux décisions les concernant.

Ceci pose à son tour le problème de l'exploitation dont ils sont victimes, surtout au moment des compétitions électorales où ils sont facilement intimidés par n'importe quel discours. C'est aussi qu'en 1988, un ami qui siégeait dans un bureau de vote dans la communauté rurale « Kadji », me rapporta que le chef du village avait assuré aux populations qu'on procéderait prochainement à une campagne de distribution de riz, famille par famille, et que celui ou celle dans une famille qui n'aurait pas voté (P.S) (il suffisait simplement au sortir de l'urne de montrer le bulletin de tous les autres partis) ne recevait rien du tout. Ce qui froisse le plus au niveau de ce fait, c'est que le chef de village contrôlait lui même les bulletins à la sortie un par un et cela nécessita un deuxième rang après le vote.

Cet état de fait, on peut le rencontrer dans d'autres secteurs de la vie sociale. La place des pauvres dans la société sénégalaise, que ce soit au niveau formel où informel, est de manière générale une position de subordination et de contribution abusive alors qu'en retour, le peu qu'ils y gagnent ne serve à grand chose. Ceci est valable dans les groupements religieux où associatifs, dans les meetings politiques, dans les lieux de travail où ils sont obligés d'obéir aux ordres, même lorsque cela se situe en dehors du cadre de travail. Cette position de subordination et de parasitisme leur enlève toute dignité dans la mesure où ils n'ont pas le choix. Au niveau de la religion, cela se pose autrement puisque la contribution est plus passive et plus acceptée parce que simplement par rapport aux leaders maraboutiques, les « zones d'incertitudes » qu'ils contrôlent sont moindres, et attendent par contre beaucoup de ces derniers. Il s'agit d'un problème de foi, mais dont la pertinence, par rapport au contexte, reste sérieusement à déterminer. Leur « capital spécifique et culturel » (un terme de Bourdieu) intériorisé comme un ensemble « d'ethos » les font prendre leur situation comme « destin personnel ». Se prenant pour des « badolos » et pensant que leur évolution ne peut changer que par miracle, les pauvres acceptent leur situation et l'hégémonie des autres et leur réussite comme le fait de Dieu, ce qui a pour conséquence de légitimer les autres et de les situer eux au bas de l'échelle, la religion aidant. Aussi, l'échec scolaire, l'échec professionnel sont considérés comme un signe du destin à l'exclusion de toute autre explication tellement ils ont acquis l'habitude de prendre, non pas « leur désir pour la réalité, mais la réalité pour leurs désirs, comme dirait Bourdieu ».

Ce complexe d'infériorité avec lequel les classes sociales ont grandi, ils le transposeront dans tous les rapports qu'ils auront à entretenir avec d'autres classes, et même à l'intérieur de leurs lieux de travail.

## **2 – 3 Le comportement des sénégalais face au phénomène.**

Face au phénomène de la pauvreté, comment se comportent les sénégalais ? Nous avons les comportements dits positifs et ceux dits négatifs. Les comportements positifs sont ceux susceptibles de faire sortir les pauvres de la misère, de leur rendre la dignité et leurs potentialités, mais surtout d'accroître l'esprit critique par rapport à l'évolution de la société, et de promouvoir l'épanouissement et l'espoir qui avaient disparu depuis longtemps de voir un jour leur situation s'améliorer. Toutes les catégories sont ici concernées pour adopter un comportement susceptible d'améliorer la situation (que ce soit au niveau des classes aisées ou pauvres).

Les autres formes de comportements sont dites négatives dans la mesure où ils consistent à développer des stratégies de survie dont la méthode est généralement réprochée par la morale. Il s'agit du banditisme, de la violence, de la prostitution, du phénomène des enfants de la rue, etc...

Certaines les ont appelées les fonctions de la pauvreté, d'autres en ont vu plutôt les conséquences. Aussi, nous reverrons ce chapitre à la deuxième et troisième partie du mémoire qui reprend en grandes lignes tous ces développements.

## **2 – 4 La norme, comme facteur d'appréciation du phénomène**

Le phénomène de la pauvreté doit être apprécié en fonction des aspects normatifs en vigueur dans la société. Ne serait-ce que d'un point de vue religieux, la majorité des pauvres gère leur situation avec beaucoup de mesure parce que simplement les inégalités sociales ne sont pas dues à l'organisation des hommes de la société, mais que c'est un fait de Dieu. Prenant cette dimension en compte qui atténue le plus souvent les effets de la pauvreté, ces derniers vivent par la suite dans un environnement socio-culturel fait de solidarité et d'entraide.

Car malgré tout, bien que des cas extrêmes fussent notés, on se rend compte que la société sénégalaise participe pour beaucoup à l'entraide et à la solidarité par le biais des cérémonies familiales (l'occasion pour les pauvres de s'investir en ayant des appuis), mais aussi par d'autres mécanismes de sociabilité comme les « tontines » populaires, etc...

En outre, la notion de seuil de pauvreté doit être prise avec beaucoup de réserve puisque l'environnement sénégalais est structuré de sorte que l'individu n'est pas isolé comme ça, mais vit dans le groupe et peut apporter sa contribution de n'importe quelle manière. Ce qui fait que l'idée d'extrêmement pauvres (vivant avec moins d'un dollar par jour) est très rarement visible. L'idée d'un individu isolé et sans liens affectifs est souvent masqué pour la bonne et simple raison que dans la société sénégalaise, le long voisinage entraîne des liens sociaux et des sentiments de fraternité très forts.

Le phénomène doit donc être apprécié en fonction de la norme dans la société et cette norme se traduit, même si certains aspects négatifs sont visibles, par un sentiment religieux fort, des valeurs de solidarité établies, en plus du fait que le Sénégal est un pays où la paix et la stabilité sont des valeurs que la société cultive, un pays avec une tradition de vie communautaire établie aussi. Toutes ces facteurs font qu'il est difficile d'imaginer des individus isolés du reste et vivant reclus au mépris de tout le monde. Cette norme d'appréciation est aussi valable selon les ethnies et les groupes dont chacune, suivant ses caractéristiques et ses coutumes, apprécie et vit différemment le phénomène.



## Conclusion partielle

Au terme de cette première partie où il s'agissait de présenter l'état du phénomène de la pauvreté au Sénégal, nous pouvons retenir plusieurs enseignements dont nous citerons les plus essentiels. D'abord, le phénomène, tel qu'il apparaît en 1998, présente des paradoxes suivant les zones et les situations. En effet, il apparaît à la lumière de cet aperçu que les zones rurales sont les plus touchées en raison de leurs particularités liées à des considérations d'ordre géographiques, économiques et sociales. En raison du poids de l'agriculture comme principal source de revenu et dont les produits ne sont pas toujours aussi abondants dans un contexte caractérisé par une baisse de la pluviométrie, les zones rurales subissent fortement le poids de la crise et les seules initiatives qui s'offrent à elles sont l'exode, ou la diversification des revenus.

Mais bien que la pauvreté soit très marquée au niveau de ces zones, il n'en demeure pas moins que le poids de la culture et de la tradition, combiné d'avec une haute conception de la religion et le respect des valeurs familiales font que malgré tout, les implications du phénomène n'ont pas d'incidences notoires sur leur comportement et se traduit par une forte solidarité, comme cela fut observé dans six villages de Saint-Louis et quatre de Linguère. Ensuite, la capitale sénégalaise offre un visage plus anachronique de la pauvreté et cet état de fait se traduit par un paradoxe entre certaines catégories vivant dans l'extrême pauvreté (moins de un dollar par jour) et qui côtoient des catégories dont l'aisance est frappante. Mais ce paradoxe se situe également dans le degré d'incidence (moindre par rapport aux autres régions et à la zone rurale) du fait simplement que les services de base, l'abondance de denrées alimentaires à partir d'un détail relativement à portée, mais aussi l'émancipation plus marquée qu'offre la capitale font que la pauvreté, bien qu'existante et sous de nombreuses facettes, est facilement gérée par ces populations qui trouvent des remèdes (dont la pertinence est à discuter) pour s'en sortir.

Etant le centre de toutes les transactions et ayant la part la plus importantes de l'essentiel de la fonction publique, les stratégies développées par les fonctionnaires et les salariés du secteur privé sont fortement regroupés autour de leurs syndicats afin de bénéficier de rempart contre les licenciements et les compressions dont les conséquences sont souvent néfastes sur les ménages (éclatement des familles, divorces). A Dakar particulièrement, et bien sûr dans les autres régions, cette catégorie sociale est la plus exposée du fait simplement que le salaire est l'élément le plus déterminant par rapport aux autres considérations. Ce qui fait que perdre son emploi, c'est se retrouver du jour au lendemain sans foyer, sans famille et exposé aux affres du chômage et de la pauvreté. Le cas des travailleurs de la Sotrac est édifiant.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **TYPOLOGIE – CAUSES ET EFFETS PERVERS DE LA PAUVRETE**

#### **SECTION 1 – TYPOLOGIE**

#### **SECTION 2 – CAUSES DE LA PAUVRETE**

#### **SECTION 3 – LES EFFETS PERVERS**

CODESRIK – BIBLIOTHEQUE

## Typologie, causes et effets pervers de la pauvreté

### A – Observations premières

La deuxième partie de ce travail que nous avons intitulée Typologie, causes et effets pervers de la pauvreté a pour objectifs de montrer les implications du phénomène dans la vie quotidienne des populations sénégalaises. En effet, si le phénomène persiste et prend de l'ampleur, c'est parce qu'il y joue une fonction, à la lumière de l'approche religieuse qui évoque une question d'équilibre, mais aussi parce que le phénomène en tant que tel, est le résultat de toute évolution humaine qui passe du simple au complexe, de l'homogène à l'hétérogène, de la tradition à la modernité.

Ce chapitre est donc essentiel puisqu'il nous permet de mesurer à quel point, les individus, minés par un mal - être social, ont la possibilité de choisir entre l'adhésion à une morale généralement commune et acceptée, et le refus volontaire à l'ordre établi. Il permet en plus de montrer comment le sentiment d'autonomie et d'indépendance voulu à partir des règles dictées par l'éducation et la morale, est refoulé par le sentiment supérieur de l'inégalité et de l'injustice au point de susciter un sentiment d'exclusion et de marginalité.

En réalité, c'est dans la nature de tout un chacun, dans la vie, de ne rien vouloir devoir quelque chose à personne et de pouvoir aspirer au bonheur en subvenant à ses propres besoins. En cela, la réponse par rapport aux causes de la prostitution, au grand banditisme, et à la protection collective à l'intérieur des quartiers dont ils sont issus est éloquent.

Cela traduit aussi deux mondes qui fonctionnent parallèlement, mais dont les réalités diffèrent. A ce niveau, il s'agit de ceux qui constituent la grande masse de pauvres qui se livre au banditisme, à la prostitution et qui sont totalement coupés de la réalité politique puisque n'y participant pas (ils n'ont ni carte d'identité, ni carte d'électeur, ne reconnaissent aucune autorité, n'élaborent aucun projet) et restent attachés aux alentours de leurs environnements immédiats tout en réglant, pour leur famille, beaucoup de problèmes.

Enfin, il est évident de constater que le primat du « soi - même » sur les autres a tendance à prendre le pas sur les mécanismes de sociabilité traditionnelles du fait simplement de la récession économique.

## Section première :

### Typologie des états de pauvreté

Le phénomène de la pauvreté met en évidence, si l'on se donne la peine d'aller au fond de l'observation, un rapport économique et social qu'il est difficile de déterminer puisque mettant en jeu la notion du bien-être social qui est souvent relatif à une époque et à un moment déterminé. En effet, si l'on en croit Michel Mollat que cite Penda Mbow dans la revue Unesco - Afrique, numéro 6 de Mars 1993, des études ont montré qu'ils existent des paliers successifs de la pauvreté qui vont de la précarité à la déchéance en passant par le dénuement et la misère.

De ce fait, des individus peuvent être considérés séparément comme étant pauvres alors qu'ils sont à des degrés variables du phénomène.

Il est donc bon de faire la différence entre la description de la pauvreté (qui aura pour but de montrer cette catégorie de personne hétérogène dont on ne connaît les caractéristiques que de manière fragmentaire) et la typologie en tant que classification qui pourra aider à la préparation à l'explication du phénomène.

Ainsi, les wolofs font la distinction entre un « miskin » (nécessiteux) un « ndiol » (être nécessiteux), un « walakana » personne totalement démunie, misérable), un « new-ji doolé » (indigent), un « toskare » (être dans la misère).

Cette multiplicité des formes de pauvreté renvoie à des paliers différents dont le contenu, au plan de la description, n'est pas aisé à saisir d'emblée.

De manière générale, hormis la distinction faite entre pauvres et non pauvres, d'extrêmement pauvres et des irrémédiablement pauvres (compte tenu de certaines caractéristiques) les principaux types de pauvreté reconnus sont les suivants :

- La pauvreté monétaire, qui a tendance à prendre le pas sur les autres formes de pauvreté.
- La pauvreté matérielle.
- La pauvreté intellectuelle.

### **3 – 1 – La pauvreté monétaire**

C'est la forme la plus connue puisqu'elle est étroitement liée à un manque de ressources monétaires dont le résultat se fait sentir sur le plan économique. La pauvreté monétaire est définie comme étant la situation d'un individu qui se caractérise par le manque de ressources monétaires nécessaires pour satisfaire un minimum jugé nécessaire pour un bien-être social. Cet état de manque entraîne, dans les cas extrêmes, à l'extrême déchéance et à la perte des potentialités et de la dignité humaine.

En effet, la perte de ressources monétaires entraîne l'exclusion au niveau de l'économie, au crédit, et à l'investissement. Cette forme de pauvreté a des relents économiques très marqués puisque mettant en cause la participation de l'individu dans le développement de la société. Non pas d'un point de vue participatif simplement (les pauvres jouent certes un rôle subalterne par rapport à l'évolution de la société), mais simplement du fait que ne bénéficiant de la garantie nécessaire pour promouvoir d'autres activités ils se laissent facilement gagner par l'oisiveté et tendent dangereusement au désespoir.

Cette forme de pauvreté est la plus utilisée dans les travaux d'évaluation et dans la mesure de la consommation pour l'acquisition des calories, et donc du niveau de pauvreté. Elle peut atteindre n'importe quelle catégorie sociale, n'importe quelle catégorie socio-professionnelle, travailleurs publics ou privés, secteur formel ou informel, cadre, technicien, travailleurs aisés dans le temps qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés sans travail, sans logement et sans famille du fait simplement que de plus en plus, le statut de l'individu dans nos sociétés est déterminé par la fonction qu'il exerce dans cette société et à la capacité qu'il a de mobiliser des ressources monétaires. Cette situation est en partie due à une division du travail de plus en plus poussée qui a tendance à déterminer la place et le rang de tout un chacun. On comprend dès lors les implications d'une politique inadéquate dont les conséquences par rapport au chômage, à l'exclusion, se feront sentir.

### **3- 2 – La pauvreté matérielle**

C'est la forme de pauvreté dont la délimitation est très délicate dans la mesure où l'on suppose que celui qui détient des ressources monétaires doit forcément posséder d'équipements matériels que ce soit des biens meubles, ou immeubles. Ce qui fait que cette forme de pauvreté est étroitement liée avec la précédente.

La pauvreté matérielle est définie comme étant l'absence où le manque de moyens où de confort matériels. Ces éléments de confort permettent généralement de mesurer le bien-être et l'état de confort de l'individu, ce qui fait quand on parle de pauvreté matérielle, c'est d'un point de vue aisance et confort dont il s'agit, mais aussi de richesses matérielles mobiles ou immobiles.

Cela permet de s'interroger sur le fait que, dans quelle mesure un individu peut-être confronté à cette forme de pauvreté. Soit combiner les deux formes (monétaire et matérielle), soit à un moment donné, perdre les ressources monétaires à la suite d'un quelconque événement tout en gardant les biens qu'on avait acquis.

La pauvreté matérielle est la forme la plus pernicieuse puisqu'elle induit en même temps une misère morale et un sentiment de désolation qui s'accroît au fur et à mesure que l'on est obligé de recourir aux services des autres pour régler ses propres besoins. Les observations menées dans les quartiers populaires permettent néanmoins de relativiser ce problème puisque

dans certaines concessions particulièrement pauvres, on note la présence d'au moins un poste de téléviseur pour sauvegarder l'honneur et l'amour propre des enfants. Ainsi les prêts de gaz, le numéro de téléphone du voisin, la télévision sont des éléments dont tout un chacun, dans le voisinage, peut bénéficier. Cela s'explique par le fait que nos sociétés, caractérisées par une forme de croyance et de solidarité issue de la religion et du long voisinage, fonctionnent sur la base de l'entraide et de la gestion de cette pudeur qui fait que même lorsqu'on ne dispose pas de biens matériels (du minimum), la Communauté est là pour vous faire place.

### **3 – 3 – La pauvreté intellectuelle**

Cette forme de pauvreté est assez répandue et est visible dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, mais plus accentuée au niveau de ces dernières. Elle concerne surtout les femmes, plus que les hommes, et les enfants au niveau des quartiers défavorisés ou leur éducation, pour des raisons économiques, est arrêtée. Les quartiers de Thiaroye, Diamaguène, Pikine, Guinaw Rail, Bène Talli offrent une visibilité de phénomène assez révélatrice de cette forme de pauvreté. Selon "l'enquête sur les priorités" parmi la population âgée de dix ans et plus (4.772.000), 2.330.900 millions de personnes ont déclaré savoir lire et écrire, toute langue confondue, alors qu'à l'inverse, 2.442.200 millions de personnes ne savent ni lire, ni écrire. Dans l'ensemble, le taux d'analphabétisme est de 51 % pour l'ensemble, 32 % pour les hommes et 68 % pour les femmes.

En 1991, on comptait seulement 826.800 élèves et étudiants âgés de six à trente ans dans le système scolaire d'enseignement français dont 493.200 garçons et 332.200 filles. La plupart des élèves qui quittent le système éducatif le font parce qu'ils en sont exclus, et parmi les 482.800 personnes âgés de six à trente ans ayant abandonné l'enseignement de type français, 72 % ont été renvoyés et un nombre dérisoire ont déclaré avoir atteint la fin de leurs études.

La pauvreté intellectuelle est définie comme étant la situation de celui où celle n'ayant reçu aucune forme d'instruction (français, arabe, ...). Cette forme de pauvreté a été surtout liée par un ensemble de stéréotype notamment entre garçons et fille qui n'ont pas toujours les mêmes chances d'accéder à un niveau d'éducation égal.

Elle résulte donc pour une grande part de la pauvreté elle-même car comme le souligne G.F. lac et N. Murand dans leur ouvrage intitulé « les récits du malheur », 1995, Descartes et Cie, « la première conséquence de la pauvreté, c'est la pauvreté de la pensée ... ».

D'où le rôle de plus en plus primordial que prend l'éducation scolaire qui permet à l'individu, en dehors de l'éducation traditionnelle et familiale, d'acquérir d'autres valeurs, de développer chez lui l'esprit critique et la capacité à faire face à certaines situations. Ce minimum est un atout car la société d'exclusion commence par la carence et à l'incapacité chez les populations de ne pas avoir l'intelligence (le minimum) pour régler et participer de façon rationnelle à leur propre besoin.

C'est pourquoi, au niveau des stratégies de suivre, et même dans la promotion de leur propre entreprise, la pauvreté intellectuelle est l'un des facteurs qui contribue le plus à leur échec. Mais en plus, c'est une forme de pauvreté qui abaisse l'individu dans la mesure où ce dernier pense généralement que c'est un handicap face à ceux qui sont instruits.

C'est ce complexe d'infériorité qui les place dans une situation qui fait que facilement, les pauvres intellectuellement sont dominés et cette domination, ils l'intériorisent consciemment ou inconsciemment.

Sur plus de femmes (vingt environ) que nous avons interrogé sur le métier qu'elles voudraient exercer, toutes ont répondu, parce qu'elles n'étaient pas instruites, qu'elles voudraient soit avoir un salon de coiffure, soit aussi une place de responsable (bonne) au niveau des services, des restaurants où même chez des étrangers (Français, Coréens, Libanais).

Cette occupation est la première chez les zones de Niary Talli ( Gouy gi, Walo, Monaco) que nous avons observé. La tendance pour les deux fonctions s'explique par le fait qu'elles ne sont pas instruites, et que le minimum qu'elles peuvent recevoir tourne autour de 15 à 25.000 F par mois, alors que chez les blancs, libanais etc... elles obtiennent facilement 35.000 F et ne restent à la maison que les Samedis et Dimanches.

### **3 – 4 Autre Typologie des pauvres**

Les différentes analyses des autres formes de pauvreté suggèrent une typologie des pauvres selon des groupes qui ne sont pas naturellement exclusifs, mais qui permettent, en revanche, de cerner exhaustivement la pauvreté. Un premier clivage apparaît et se matérialise par la dichotomie ville/campagne. Ainsi la pauvreté urbaine sénégalaise est ordinaire et est le fait des ménages de grande taille (douze personnes contre sept environ) pour les non pauvres à Dakar, dont le chef de ménage est faiblement instruit et exerçant une activité dont les revenus sont incertains.

Quant à la pauvreté rurale sénégalaise, elle se caractérise par le fait qu'elle n'épouse pas la carte des conditions agro - écologiques.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## **Section deuxième :** **les causes de la pauvreté**

Cette partie sur les causes de la pauvreté appelle nécessairement une attention particulière surtout au niveau de l'analyse au risque de paraître comme étant une évaluation et une façon de situer les responsabilités quand aux origines du phénomène.

Notre objectif n'est pas à priori, de dresser une liste exhaustive des causes de la pauvreté qui s'apparenterait à un procès d'intention vis à vis de la société et de l'organisation politique. Il s'agira surtout pour nous de procéder à une analyse des facteurs sociaux handicapants qui ont pour nom l'organisation de l'économie, mais aussi la part tout aussi importante, d'un point de vue qualitative, des réalités sociales et coutumières dont bien des aspects engendrent des mécanismes générateurs de pauvreté.

Il s'agira plus d'une vision critique de l'ensemble des comportements, des croyances et des traditions dont, sur certains aspects, la pratique n'est pas pertinente. Tels sont les domaines de l'éducation et de sa conception, la notion de famille et sa pratique, les aspects démographiques et leurs implications, mais aussi la division du travail dont on ne peut occulter les conséquences dans notre société. Les informations qui vont suivre sont donc une synthèse de l'ensemble des questions concernant ce chapitre qui ont été posées lors des entretiens sémi - structurés.

### **4 – 1 – Les causes morales et religieuses**

Les aspects moraux et religieux qui peuvent expliquer les causes de la pauvreté sont essentiellement centrés sur la morale en vigueur dans la société sénégalaise. Le Sénégal a une tradition de vie communautaire qui s'appréhende particulièrement au niveau de la gestion de famille et des parents, mais aussi à un souci d'équité et d'éthique qui fait que l'individu a un devoir de partage et de solidarité qui l'oblige à redistribuer ses ressources non seulement à ses parents et à ses proches, mais aussi aux nécessiteux.

En plus de cela, le calcul et la rationalité sont absents du mode de gestion du patrimoine familial et matériel de l'individu qui laisse la place à l'imprévu et à l'inattendu. Le bien est géré de telle manière que les sollicitations des uns et des autres dont les valeurs culturelles et traditionnelles recommandent la satisfaction. En réalité, le fond du problème est que la nature des liens de parenté et de voisinage est telle que l'individu partage son revenu avec toute la communauté par le simple fait qu'il a intériorisé un état environnemental et psychologique qui le prépare et le prédispose à cet effet.

Quand au facteur religieux de ce problème, nous le retrouvons essentiellement sur les mécanismes de gestion religieuse de la pauvreté qui reprend en détail les principales déterminations de ce phénomène. D'or et déjà, on peut retenir le fait que la religion musulmane et chrétienne recommande la suffisance en soi et l'esprit de partage et de modération par rapport à l'acquisition et à la gérance des richesses.

Il faut dire que la manière toute particulière dont les individus subissent le poids de la religion et de la morale font qu'on développe plus l'esprit de parasitisme et de fainéantise plutôt que l'esprit d'entreprise.



Les rapports au travail et au revenu sont conçus de telle manière que chacun croît y trouver son compte et son droit alors que cela ne fait qu'accroître et renforcer le développement de plus en plus des poches de pauvreté. C'est ce que de manière générale, on appelle les solutions de facilité.

#### **4 – 2 – Les causes économiques et démographiques**

Les données économiques et démographiques peuvent-elles expliquer les origines de la pauvreté au Sénégal ? La pauvreté au Sénégal est-elle liée à des facteurs économiques et dans quelle mesure peut-on en parler ?

Nous n'osons pas nous aventurer dans des tribulations et dans les méandres de démarches purement économiques au risque de se perdre en conjoncture. Par contre, nous pensons aborder ce problème avec une certaine réserve puisque la situation actuelle du pays, notamment au niveau de l'économie sert à tous les prétextes et à toutes les propagandes, objet de tous les discours et de toutes les justifications.

Ce que l'on peut noter, c'est un ralentissement de l'activité productive au niveau de certains secteurs comme l'agriculture par exemple dont les zones les plus méridionales comme au niveau du bassin arachidier connaissent une baisse continue des rendements. Il faut dire que le Sénégal est un pays essentiellement agricole et dont l'économie dépend en grande partie. Cette baisse qui peut s'expliquer par la déficience de la pluviométrie, en plus d'un matériel archaïque qui ne favorise pas une culture intensive. Cet état s'explique aussi en partie par l'annulation de la subvention aux agriculteurs et la suspension de l'octroi en engrais, en semence, qui font que, de plus en plus il est difficile de gagner sa vie dans le secteur rural. Ensuite l'on sait que dans les années 1980, plus de la moitié des terres du pays ne se prêtaient plus à l'agriculture pluviale. La diminution des terres disponibles par personne pousse de plus en plus les agriculteurs peu enclins à prendre des risques (souvent les plus pauvres qui n'ont pas d'accès au crédit) à consacrer plus de terre aux cultures vivrières qu'aux cultures de rapport (d'où une baisse ultérieure de leur revenu monétaire).

Il faut enfin noter que la tendance à la baisse des prix mondiaux de l'huile d'arachide a ainsi contribué au recul de l'indice des termes de l'échange du secteur rural entre 1987 – 1988 et 1992 – 1993. Suite à une expérience de crédit agricole à grande échelle qui a tourné au désastre pour cause de mauvaise gestion, ce type de crédit n'est plus disponible partout et demeure lié à des projets spécifiques de bailleurs de fond plutôt qu'à des considérations de rendement économique. Au cours d'une campagne par exemple, près de 50% du montant total de ces crédits sont allés à deux projets seulement, tous deux dans la région du fleuve.

Récemment encore, le gouvernement sénégalais qui a reçu un fond d'aide publique de 1200 milliards de francs CFA « doit s'acquitter d'un certain nombre de réformes comme par exemple ne plus faire de l'autosuffisance en riz une priorité, mais plutôt adopter une politique de sécurité alimentaire et à ce niveau, la politique agricole dans le fleuve doit être repensée en termes davantage comparatifs, en d'autres termes, favoriser des cultures de rentes qui peuvent rapporter gros au détriment des cultures qui ne sont pas rentables », note Walf fadjiri du lundi 27 Avril 1998.

Au delà de ce secteur, on peut relever l'ancienne politique fiscale et douanière qui n'a pas été conforme à l'objectif de réduction de la charge relative supportée par les populations en général. L'un des coûts cadrés du ralentissement de l'économie au cours des dix dernières années a été le recours croissant à une imposition régressive des produits de base comme le

carburant, le riz, le sucre. Le rapport intitulé, « Sénégal, Evaluation des conditions de vie », en deux tomes, de Mai 95 note que par exemple, « les recettes non fiscales tirées des produits pétroliers sont passées de zéro en 1984 – 1985 à 34 milliards de francs CFA en 1989 – 1990, alors que les dépenses publiques de fonctionnement et d'entretien de secteur clefs comme la santé et l'éducation sont tombées à des niveaux d'une faiblesse insoutenable, de sorte qu'il reste encore d'autres éléments incompatibles avec une politique fiscale axée sur la réduction de la pauvreté... »

Ce que l'on peut retenir est que le gouvernement sénégalais, officiellement, dit avoir réalisé un taux de croissance compris entre 4,5 à 6 % même si la redistribution des fruits de cette croissance ne paraît pas visible au niveau local du fait simplement de l'accentuation des souffrances de nos compatriotes.

La démographie galopante peut aussi expliquer l'état de la pauvreté et nous dirons à la suite de la théorie Malthusienne que l'accroissement de la population ne va pas corrélativement avec l'accroissement des ressources. Le gouvernement a adopté une politique démographique en 1988 qui visait à freiner la croissance démographique vis à vis du taux de croissance économique. La croissance démographique a commencé à baisser (de 3,0 % en 1980 à 2,6 % en 1994 et le taux de fertilité a diminué de 7,1 en 1975 à 6,6 en 1986, mais continue à être élevé à 5,9 naissances par femme en 1994).

Il importe de noter que si les tendances clefs de la croissance économique, de l'accroissement de la population et de l'équité dans l'affectation des services de base et du crédit ne s'infléchissent pas, la pauvreté touchera 60 % de la population d'ici l'an 2015.

Il est donc urgent de définir sans tarder une stratégie plus cohérente et spécifique si l'on veut accroître les chances de parvenir à une croissance équitable. Il ne s'agit pas simplement de solliciter davantage l'aide des bailleurs de fond, mais plutôt de faire que cette aide soit mieux distribuée, qu'elle atteigne effectivement les plus démunies.

En dernière analyse, les causes de la pauvreté s'expliquent surtout par l'enchaînement d'un certain nombre de facteurs, les conséquences elles-mêmes exacerbant souvent le problème. L'insuffisance d'accès aux possibilités d'emploi, l'insuffisance des actifs physiques, notamment la terre et le capital, et l'accès minime des pauvres au crédit, même pour des montants réduits.

Ensuite, on note l'insuffisance d'accès aux marchés où les pauvres peuvent vendre des biens et services, leur faible dotation en capital humain, la destruction des ressources naturelles qui entraîne une dégradation de l'environnement et une baisse de productivité.

On note ainsi l'insuffisance d'accès à l'aide pour les personnes qui vivent à la marge et pour celle qui sont victimes de pauvreté transitoire.

#### **4 – 3 – Les causes socio-culturelles**

Beaucoup d'observateurs ont apprécié l'émergence de la pauvreté comme étant liées à un ensemble de facteurs socio-culturels dits handicapants. On met au compte de ces facteurs l'élargissement de la famille africaine et sénégalaise particulièrement, la conception vis à vis de l'éducation, l'emprise de la société sur l'individu, et enfin les considérations d'ordre religieuses comme soulignées un peu plus haut.

La nature élargie des familles sénégalaises peut-elle expliquer l'origine de la pauvreté. A cette question, les avis sont partagés. La taille des ménages pourrait expliquer cette situation si pendant une période bien déterminée, tous les membres de la famille sont encore sous le couvert et sous l'autorité parentale qui ne dispose de ce fait de soutien. La pauvreté est surtout localisée au niveau des grands ménages dont le père est au chômage ou bien au niveau du secteur informel où la précarité des ressources et des revenus est fonction des aléas du marché.

Pourtant, il est important de signaler que le contexte y est pour beaucoup car au Sénégal, la famille large n'a jamais été un problème puisque les indicateurs économiques, et même le contexte national n'était pas aussi alarmants que cela, et diffère de la situation actuelle où la récession mondiale se fait sentir jusque dans les économies les plus faibles. Ce qu'il est important de retenir à ce niveau est que le système de majorité à dix huit ans tel que vu et vécu en Occident ne peut s'appliquer à nos réalités et l'indépendance des jeunes et des adultes qui se fait tardivement, s'explique par l'incapacité de ces jeunes à s'assumer (chômage). Ce qui fait qu'ils préfèrent rester plus longtemps dans la demeure parentale.

Ce que l'on constate dorénavant au niveau des familles où ménage de grande taille, c'est l'état social misérable et le laxisme ambiant qui le caractérise, chacun essayant tant bien que mal de régler ses propres besoins. N'empêche que même s'il est difficile, les chefs de ménage assument cette lourde charge pour la raison évidente que la notion de famille, même si dans bien des domaines elle est galvaudée et perde de sa signification, représente quelque chose à leurs yeux. Ce facteur est plus accentué par la religion qui inspire, de loin, la majorité de nos concitoyens.

Ensuite une corrélation étroite a été établie entre l'éducation et le phénomène de la pauvreté. Le manque d'instruction comme nous l'avions souligné demeure un handicap sérieux pour la promotion des populations pauvres. Dans ce système de solidarité qui tend de plus en plus à se rationaliser, il va s'en dire que ceux qui n'ont connu aucune forme d'alphabétisation continueront à être les pauvres de demain. Cet aspect est plus visible dans le quartier de « Khouroumbouki » par exemple, l'immense majorité des filles et garçons n'ont connu aucune forme d'instruction et sont dans l'incapacité, au delà du commerce et de la prostitution, d'assumer d'autres fonctions qui demandent un minimum de bon sens.

Jusqu'à une date récente, l'éducation chez les filles constituent encore une aberration chez +certaine catégorie de personne qui les prédisposait uniquement aux alentours du foyer. Leur rôle était déterminé par la société qui leur accordait une part insignifiante dans les affaires de la société, tandis que l'homme avait toutes les prorogations.

Nous retrouvons essentiellement à ce niveau le débat sur les rapports de genre brandis par tous les féministes de ce pays.

Le manque d'instruction conduit donc à une situation complexe qui place les acteurs sociaux dans une position de faiblesse. Il est vrai que les ménages pauvres accordent seulement 2 % de leurs dépenses à l'éducation alors que 80 % de leurs revenus est englouti par la consommation.

De manière générale, les causes socio-culturelles de la pauvreté révèlent un espace fait de connexion multiple entre tradition et modernité et auquel l'individu échappe difficilement.

En cela, la polygamie et ses nombreux supposés, la croyance forcée et obsessionnelle du devoir quasi obligatoire de prendre en charge les membres de la famille (père et mère

compris) et le divorce de plus en plus redouté d'avec l'entité de base qu'est la famille (non pas nucléaire) demeurent des faits aussi bien subjectifs qu'objectifs qui génèrent la pauvreté. On comprend dès lors le degré de rationalité que vit l'occident et qui est le dernier stade de l'individualisme. Au Sénégal, il est courant de voir des adultes âgés de vingt à trente ans et qui sont sous le couvert parental. La cause réside fondamentalement dans le chômage des jeunes caractérisé par un contexte exacerbé fait de précarité et de manque de perspective.

#### **4 – 4 La division du travail social**

Dans nos sociétés qui tendent de plus en plus à se développer, la division du travail social constitue un facteur important de classification et de statut pour l'individu, et qui le détermine par rapport au groupe où à la collectivité. Au Sénégal, particulièrement, le secteur dit moderne (administration publique et privée) connaît une forme particulière de rationalisation qui ne se présente pas sous les mêmes traits que les autres secteurs, celui informel, par exemple. Ce dernier a été d'un grand apport pour la résorption des problèmes de chômage qui s'accroissent de plus en plus à cause du non recrutement au niveau de la fonction publique (quelque 70.000 demandeurs d'emploi chaque année). La division du travail, en ce sens, est étroitement liée au chômage. Le nombre de chômeurs, en 1992 était évalué à 314.500 personnes. Nous avons évoqué l'importance de la division du travail comme facteur générateur de pauvreté pour la raison évidente que la corrélation est établie entre revenu et travail. Il est normal qu'un individu en chômage et ne bénéficiant d'aucune protection sociale soit susceptible d'être considéré comme étant une personne pauvre. Ce fait est parfois masqué par le simple constat que le système de solidarité qui caractérise l'essentiel de la tradition sénégalaise, mêlée aussi aux liens affectifs font que l'individu bénéficie du minimum pour accéder à un niveau de vie décent.

Contrairement aux pays industrialisés, le travail est le seul facteur qui permet à l'individu de vivre. Perdre son emploi, c'est être assuré de perdre son logement, sa famille, d'où les nombreux cas de SDF (sans domicile fixe) constatés. Dans un pays où l'individu n'est rattaché qu'aux groupes de fonction auxquels il appartient que par le travail qu'il exerce, seul ce dernier détermine sa place et son statut dans la société. Aussi la division du travail, telle qu'elle apparaît dans nos sociétés tendra de plus en plus à un perfectionnement et aura pour beaucoup de raisons, une place prépondérante dans l'éradication de la pauvreté.

Ce qu'on peut retenir au niveau de la division du travail, c'est qu'elle a surtout pour rôle de lier les pratiques solidaires des groupes de fonction, mais en dernière instance, écarte tous ceux qui n'ont pas de travail (où qui sont au chômage), accentuant du coup la pauvreté. C'est cela qui donne l'importance à la sécurité sociale et aux diverses formes de protections sociales dont nous étudierons les formes dans la troisième partie.

## **Section Troisième :** **Les effets pervers de la pauvreté**

### **5 – 1 – La prostitution et le banditisme**

Ce sont les phénomènes les plus visibles et les plus décriés par la société. Ils concernent généralement des cibles issues de quartiers où des familles défavorisées confrontées aux dures conditions de la vie, mais en dernier ressort résultant de situations familiales instables et au niveau desquelles les valeurs traditionnelles d'éducation, ainsi que l'ambiance psychologique adéquaté n'avaient aucune emprise.

Ils ont été trois groupes de femmes interrogées aux points stratégiques et plus connus du relais route de Ouakam, au niveau des dancings comme le « RK Night Club » et le « Sahel », sur la VDN ( voie de dégagement Nord), les boîtes comme « Africa Star », « Tropic », de la patte d'oie, mais aussi de maison close comme à Fass, Niary Talli, Rebeuss, à être interrogés sur les raisons principales de leurs activités, leur milieu d'origine, le nombre de leur famille, le niveau d'instruction, leur gain, leur client,...

Nous rappelons que les autres lieux, après le relais, RK et le Sahel, en plus de l'Avenue Roume, n'ont pas fait l'objet que d'une observation pour des informations complémentaires, ou le point de vue des concernées sur un domaine bien défini.

L'autre groupe interrogé le fut à Niary Talli, près du Cinéma Al Akbar et concerne des adultes peu recommandables, sur les mêmes thèmes. Au delà de ces thèmes évoqués , celui que nous avons retenu et que nous avons posé aux deux groupes était basé sur la prise en compte, de la morale, de la norme, de la religion, dans leurs pratiques.

#### **a) La prostitution**

Les raisons avancées et qui ont conduit ces femmes prostituées à exercer le métier découlent de contraintes économiques. En réalité, le problème va au delà de la seule contrainte économique puisque d'autres facteurs, bien avant cela, les avaient prédisposé à ce métier.

Il s'agit à ce niveau de l'entité première qu'est la famille et dont l'ambiance proprement dite, à savoir la sérénité, l'amour fraternelle, une bonne éducation de l'apprentissage de sentiments « élevés » comme l'amour, la sympathie, la pitié, n'étaient pas bien intériorisés.

Ceci est le résultat soit d'un divorce qui entraîne l'éclatement de la famille et dont la mère prend en charge les enfants, soit à l'occasion du chômage du chef de ménage qui fait le minimum n'est plus assuré, soit alors d'un père alcoolique et dont les humeurs changeants et parfois violents entraînent la fugue où la fuite des membres de la famille qui, par la même occasion, commencent à se prendre en charge.

Elles ont été douze femmes à reconnaître que leurs mamans subvenaient toute seule aux besoins de la famille, ce qui fait que, par pitié, elles se sont très tôt émancipées du couvert familial, en permettant à cette dernière, de ne s'occuper que des tous petits.

Dés cet instant, c'est plusieurs mois après que leurs familles apprennent qu'elles font le trottoir et toutes pensent qu'une fois le pas franchi, c'est difficile de revenir en arrière.

Certaines entretiennent de bonnes relations avec leurs parents (moins avec le père) tandis que d'autres en sont coupées depuis longtemps.

Le léger contrôle social (que beaucoup d'entre elles ont évacué) que pose le problème du chef de ménage dont l'autorité dépend de plus en plus de sa capacité à prendre en charge les membres de la famille. En effet, dès lorsque l'enfant ou la fille doit subvenir lui-même à elle-même à ses propres besoins (alimentaire notamment), ils deviennent de plus en plus indépendant vis-à-vis de l'autorité du père. Ce facteur est le plus douloureux et n'a rien à voir d'avec majorité de dix huit ans acquis comme cela se soit en Occident. Cette forme des choses, quand elle reste à l'intérieur de la concession famille prend les aspects de la prostitution déguisée où, à la différence du « trottoir », la femme a la possibilité d'aller et de venir, de recevoir qui elle veut et quand elle veut et ne rend compte à personne. Cette pratique est courante dans tous les quartier populaires de Dakar, mais aussi dans d'autres localités dont elles proviennent ( les prostituées, qui, forcément, donnent une autre adresse).

La prostitution déguisée concerne généralement des femmes mariées, divorcées, entre vingt et trente cinq ans, et ont généralement un ou deux enfants. Cette forme de prostitution intervient après un ou deux enfants ou à la sortie d'un divorce après Trente ans et dont l'intéressée n'a plus espoir d'avoir un autre mari. Ce sont des femmes vivant dans le même quartier, ou des quartiers différents mais qui partagent les mêmes situations et les mêmes contraintes financières.

Cette forme est à distinguer de la prostitution occasionnelle (8 cas révélés) et qui se caractérise par le besoin de régler un problème immédiat. Il faut vivre généralement assez longtemps dans un quartier pour pouvoir le déceler. Il est courant de voir par exemple, un week-end, des filles, jeunes parfois, sortir après une heure du matin et la raison avancée est généralement d'aller à une soirée. Les lieux visés sont « l'Africa Star », « La boule » ou Zone A, ou encore « Aldo Nigt Club », « Le Sahel », etc... lieux particulièrement privés par les soldats français de la « BIMA ». Les gains retenus au niveau de ces derniers sont plus élevés, en plus du contact qui peut s'établir, surtout quand on est mineure.

Les prostituées occasionnelles sont facilement reconnaissables puisqu'elle ne fument pas, et leurs traits ne présentent pas les rigueurs et les déformations, l'aptitude et la rapidité à déceler un non-habitué, la promptitude à faire monter les enchères dès l'entame de la conversation, mais aussi la froideur, l'opacité qui caractérisent celles qui ont connu des années durant, les péripéties de la réalité du trottoir.

L'avantage que les unes et autres ont noté au niveau de la prostitution est que la solidarité est très présente. Au niveau du relais (Route de Ouakam) par exemple, hormis que la présence d'intruse est interdite (en effet, elles sont très récalcitrantes par rapport aux nouvelles venues sauf en cas de parrainage) parce qu'elle prétendent que c'est leur territoire et qu'en plus, les clients que les intrus accaparent ne prennent pas la chambre d'hôtel en raison de 2.500 F., celles qui n'ont pas pu avoir de clients sont secondées par les autres qui leurs procurent au minimum 1.000 F pour le retour et l'arrivée de demain sur la place. Cela développe un vaste réseau entre le gérant et l'hôtel, les chauffeurs de taxi et les filles ( la négociation du prix du taxi par la fille est rattrapée par le chauffeur qui double le tarif (si le client est un toubab) et qui paie en même temps la chambre d'hôtel à 3.500 F au lieu de 2.500 F réglementaire.

Par contre, au Relais, il n'existe pas de rabatteurs comme cela est visible au niveau de la VDN, le plus informel des lieux et où chaque fille a un homme derrière elle qui la protège.

Si au niveau du relais, les filles demandent entre 4.000 et 11.000 F, selon le client, le prix de la chambre non compris, sur la VDN, la passe se négocie à 800 F environ et le rabatteur reçoit 150 à 200 sur chaque client.

L'un des faits qui nous a le plus surpris concerne l'appréciation que les filles, toutes catégories confondues, se font de la morale, de la norme, et même de la religion, en somme de ce « qu'en dira-t-on ». Cet aspect montre combien, dans bien des cas, les individus ne sont plus astreints à n'importe quels impératifs sociaux. A la question de savoir pourquoi travaillent-elles en plein mois de Ramadan, elles répondent « qu'il y avait des clients de que la religion ne les nourrissait pas ». En même temps, elles se réclament de la religion musulmane, mais que « Dieu les jugerait sur ce qu'elles avaient dans le cœur » tandis que d'autres estiment que c'est de l'argent honnêtement. La volonté d'indépendance et d'autonomie financière, a donc pris le dessus sur les autres considérations sociales au risque de passer aux yeux de la société comme de légers moeurs, où de mauvaises femmes, selon les jugements des uns et des autres. Ce qui est souvent frappant, c'est la manière dont la société (par exemple à Niary Talli) gère le problème et qui montre, au delà de ce qui se dit au niveau des médias leur condamnation), une certaine complicité du voisinage, qui, parce qu'il partage la même situation où par ce qu'il vit des problèmes similaires, jette un voile pudique la dessus.

Ce que nous pouvons retenir contre le phénomène de la prostitution sur toutes ses formes (ouverte, clandestine, professionnelle où de salon) c'est qu'elle gagne de plus en plus tous les secteurs sociaux et de nombreuses familles naguère réputées intègres. Les mécanismes moraux de la société se sont affaiblis, devant la pression du manque de revenus décentes dans les foyers, au profit d'un laxisme social généralisé, moins regardant sur l'origine des revenus illicites que procure la prostitution enfantine (à partir de 13 ans) où ménagère ( en particulier au sein des grandes familles paralysées par le parasitage urbain comme parmi les cercles modestes mais naguère plus intégrés des grandes villes où des villages.

Cet effondrement de la « morale et des valeurs » comme souligné par le Professeur Malick Ndiaye à l'occasion du débat autour de la prostitution organisé par la cellule estudiantine du Dahiratoul Moustarchidine Wal Moustarchidati, « explique en dernier lieu et au delà du simple critère économique, l'ampleur qui connaît aujourd'hui le phénomène ».

Dans ce contexte, beaucoup de facteurs entrent jeu, l'intrusion de la télévision dans les foyers, l'impérialisme occidental avec tous ses travers, la libération des femmes par rapport au poids de la tradition et des pesanteurs culturelles, les nombreux facteurs sociaux culturels handicapants, la démographie, les politiques inadéquates qui accentuent les inégalités sociales font que l'individu prend de plus en plus du recul par rapport à la morale, à la religion et à un ensemble de considérations sociales qui jusque là, étaient quelques peu respectées.

## **b) Le banditisme**

Le phénomène du banditisme concerne tout un autre domaine, à cause du caractère qu'il revêt aux yeux de l'opinion. La violence avec laquelle certaines catégories sociales où simplement certaines personnes sont victimes montre l'état de l'insécurité en milieu urbain surtout mais, l'impunité qui semble caractériser les auteurs même de cette violence.

Ces auteurs, pour la grande part issus de familles défavorisées, sans où avec peu d'instruction, sans relations particulières pouvant les assister et au besoin les aider dans une réelle intégration de la société ( du bon côté s'entend), sont livrés à eux même des le plus bas âge et très tôt, ont appris les souffrances, le mépris, l'intolérance ,parfois le désœuvrement , bref

autant de facteurs qui, consciemment ou inconsciemment les prédisposaient à l'apprentissage de la rue.

La conception que généralement ils ont de la société et de la vie politique est un sentiment d'exclusion et de marginalité, mais surtout la distance qui les sépare de toute autorité politique. Ils ne ficellent pas un projet, ils n'ont pas accès au crédit puis qu'ils n'ont pas de garantie, et même ils ne sauraient en déterminer les limites, ils n'ont pas de cartes d'électeurs, parfois même pas de carte d'identité, enfin ils ne savent ni les fonctions de ministre, députés, sauf pour les leaders locaux et cela par des raisons bien définies<sup>1</sup>. En bref, ces individus peu recommandables et marginaux éprouvent une haine viscérale par rapport à la politique.

Les lieux de fréquentation sont les garages, les alentours de cinéma, les marchés, les bistrotts où autres « clandos » dont ils peuvent se livrer à leurs activités ( poker, vente de chanvres indiens, maraudeurs le jour, et toutes sortes de « deal » occultes, et cela, avec la « complicité » bienveillante des quartiers où ils habitent.

En faîte, tous ce qu'ils obtiennent c'est de leur propre moyen et n'attendent absolument rien de l'état. Voilà ce qu'offre l'observation.

La réalité est plus profonde. Elle montre des populations sans perspective d'avenir et totalement livrées à elles-mêmes, alors que d'un côté, une catégorie de personnes se livre à une exhibition flagrante de richesse, accentuant par la même occasion le sentiment d'inégalité et de frustration, l'exclusion à la société de consommation dont, pensent-elles, elles font partie. Le seul recours, est de s'en tirer par ses propres moyens. La vente de chanvre indien qui est un commerce lucratif, offre une solution. Les agressions en sont une autre. Il faut choisir. Ce que beaucoup de personnes ne savent pas encore, c'est le degré d'obstination, de courage et l'absence totale de scrupule dont les délinquants se caractérisent. Les résidents des quartiers Niary Talli et Grand-Dakar sont pratiquement immunisés de la violence à cause des spectacles quotidiens de scènes d'agression dont ils sont témoin oculaires. Au cours de ces scènes, c'est indifférence totale parce que personne n'intervient.

Cependant beaucoup de ces délinquants rendent de grands services à leurs familles et à leurs frères et sœurs. Ils on été nombreux à reconnaître que les problèmes d'eau, de sucre, de thé, et même parfois la dépense quotidienne, sont fournis par eux. Il s'agit généralement de ménage dirigé par une femme où l'aîné de la famille devient le premier soutien pour la raison suivante qu'ils s'entendent plus avec leurs mamans et éprouvent plus d'amour pour elle que pour le père.

La première impression qui se dégage au niveau de cet atmosphère est le havre de paix que semble leur procurer les quartiers comme Niary Talli et Grand-Dakar. Ici, ils donnent l'impression de totale impunité, bien que les descentes de police soient fréquentes et les rafles généralisées. Ensuite, les aller-retour à la police sont assez fréquents, ce qui fait qu'ils sont endurcis depuis longtemps aux conditions de la détention.

**N-B** : L'entretien ,concernant ce thème a été très difficile en raison du guet que faisaient les filles, d'où les fréquents va et vient, d'autre part, le deuxième revêtait beaucoup des airs de suspicion. Ceux qui étaient là, heureusement, étaient déjà préparés.

---

On loue leurs services pour diverses actions notamment lors des campagnes électorales. Aussi, ils ont reconnu avoir travaillé pour des responsables politiques à Grand-Dakar et Niary Talli.



## 5 – 2 – La mendicité et les enfants de la rue

La mendicité est le phénomène qui a été le plus décrié en raison de l'ampleur et des proportions considérables qu'elle commence à atteindre. Dans la capitale particulièrement, les estimations de l'Unicef avancent le chiffre de 100.000 enfants « talibés » qui mendient dans la rue. En fait, la société accepte la mendicité puisqu'elle est recommandée par l'islam par le biais de l'aumône, même si certains considèrent que de nos jours, la religion de la majorité des sénégalais est l'objet d'une exploitation systématique et d'une incompréhension grave, dans la mesure où aux mendiants traditionnels (aveugles, handicapés) est venu s'ajouter des « jumeaux » et leurs mamans, des gens malhonnêtes qui prétendent quêmander pour une mosquée ou un marabout.

La mosquée est un lieu idéal d'observation de la société islamique puisqu'aux abords immédiats de l'une d'elles, des vieillards, des femmes, des enfants assis sur des nattes attendent leurs substances. L'impression qui se dégage est que les gens encouragent la mendicité si l'on tient compte des nombreux paquets « de sucres, argents, moutons, poulets » qu'ils amènent avec, sans se soucier de qui y a droit ou non.

De sorte qu'il est difficile aujourd'hui de faire la différence entre la mendicité camouflée ou simplement la pratique de la main tendue, tellement la manière de procéder à des variabilités diverses (le coup de la maman à l'hôpital, l'exposition de jumeaux pour attirer le regard), en plus de l'orphelin déshérité, de l'ordonnance à acheter, alors que les auteurs de cette pratique sont des gens, généralement, qui ne souffrent d'aucun handicap, en somme des mendiants aux « mains propres ».

Hussein Moussa Joheir rapporte ses propos dans le Soleil de Novembre 1980 « la mendicité est antérieure à la chrétienté selon les évangiles : Mathieu 26 : 6-11, le mendiant était toujours méprisé, et pour leur restituer la dignité, Jésus partagea souvent leur repas, pour montrer à tous que le pauvre est digne de manger avec lui, contrairement à ceux qui interprète son geste comme étant de l'humilité ».

L'islam, a formellement interdit de repousser le mendiant, ce que confirment les versets suivants : « ne brime pas l'orphelin, ne repousse pas le mendiant », sourate 2, verset 263.

Le dernier aspect que nous abordons est le montant de revenu que peut avoir un mendiant et ces propos sont de Djibril Samb, un non-voyant, interrogé par un journaliste de l'AFP, dans le Soleil de Novembre 1993 « la somme varie entre 1500 et 2000 F par jour et peut atteindre jusqu'à 5000 F le Vendredi ».

Le phénomène de la mendicité vu tel quel correspond à quelle motivation ? En réalité, ce n'est pas l'acte de mendier en tant que tel qui pose problème puisque comme souligné, il est recommandé par la religion et par la même occasion, l'islam recommande de donner l'aumône aux nécessiteux. Ce qui l'est moins par contre, c'est l'ampleur et les catégories sociales qui sont concernées par le phénomène et qui met directement en cause l'éducation et l'organisation politique. Certains handicaps ne nécessitent pas la mendicité puisqu'ils peuvent être surmontés et dépassés. Nos sociétés sont trop promptes à voir chez l'handicapés (physique) l'incapacité d'avoir une instruction et une fonction. Ce qui n'est pas juste.

Il est très courant de voir dans la rue, des enfants handicapés (aveugles, handicapés) qui auraient pu faire leurs études si la famille ne les avait pas intériorisé leur infériorité de fait dès le bas âge.

De ce fait, ces enfants handicapés intériorisent l'idée de l'incapacité à participer à la vie active au même titre que les autres en ayant les mêmes chances.

Cependant, si l'on fait le tour de la question (il suffit simplement de les interroger aux alentours des mosquées et dans les grandes artères de la capitale) on se rend compte que la majeure partie d'entre eux viennent essentiellement de milieux et de familles défavorisées.

Seulement, la dimension induit par ce phénomène, implique du coup une politique d'assistance qui fait encore défaut au Sénégal. Les handicapés, qui ont eu la chance de bénéficier d'une instruction dès le bas âge devraient être encouragés par l'état. Les initiatives initiées par l'action du ministre de la santé et de l'action sociale sont tellement désorganisées qu'il faille revoir le système puisque les pauvres et principalement les handicapés ont conscience de ne pas en bénéficier.

L'autre phénomène, de plus en plus visible de nos jours, est le phénomène des enfants de la rue. L'ONG Espoir sans frontière, créée en 1988 a effectué récemment dans la zone de Kaolack une enquête sur le « phénomène des enfants de la rue ».

Cette enquête montre combien la notion de famille comme cellule de base, l'enfant comme source de bonheur et de chérissenent, les parents comme dernier rempart entre la cruauté du monde extérieur, perdent de plus en plus leur contenu et leur sens, surtout en milieu urbain. Cet aspect met directement en cause la crise des valeurs telle que (amour, la fraternité, l'équité, la protection, l'éducation, la sympathie et la pitié).

Si un enfant, supposé être sous le couvert de l'autorité parentale, supposé être sans ressources et devant bénéficier du soutien et de la protection de la famille jusqu'à sa majorité au moins, se retrouve dans la rue, abandonnant la maison parentale et subvenant lui-même à ses besoins, c'est qu'il y a un problème, il existe une cassure, quelque part, dans le système de solidarité et par rapport à la structure et à la vie en communauté.

L'organisation « espoir sans frontières » a identifié la source de ce problème comme résultat de l'éclatement des familles nés du divorce des parents, ou alors des mauvaises conditions de vie au sein de la famille dont le sommet est atteint lorsque l'enfant subit des brimades et des sévices au nom d'une violence qui ne dit pas son nom. Il est vrai que le droit des enfants n'est pas bien connu des sénégalais, il est aussi vrai que dans l'éducation traditionnelle des enfants, le bâton a toujours occupé une place importante.

A cela s'ajoute des mères exclues de leur réseau social ou même du domicile parental parce qu'elles étaient tombées enceintes sans être mariées, qu'elles étaient veuves ou simplement parce qu'elles n'avaient pas les moyens financiers d'élever leurs enfants.

### **5 – 3 – La précarité et l'exclusion**

Le dictionnaire le Robert définit la précarité comme « étant le caractère ou l'état de ce qui est précaire ». En réalité la notion de précarité renvoie à une situation instable, incertaine et pouvant basculer à n'importe quel moment. Aussi, l'un des effets les plus pervers du phénomène de la pauvreté est certainement la précarité dont les familles, les rapports interindividuels, la situation des travailleurs sont l'objet.

De plus en plus au Sénégal, la pauvreté s'apparente à une situation précaire des familles et des chefs de ménages qui n'arrivent plus à subvenir à leurs propres besoins et sont obligés d'exercer d'autres activités pour sortir de cette situation. Aussi, les repas du soir, les dépenses

à l'occasion de certaines fêtes, les soins de santé et d'éducation ne sont plus de mise pour la raison évidente que le minimum obtenu est consacré à l'alimentation (petit-déjeuner pour les petits) et le repas de midi.

Aux problèmes liés au manque du minimum nécessaire pour un bien être (même relatif), s'ajoute le fait qu'en milieu urbain et principalement dans les zones déshéritées, apparaissent de plus en plus des rapports précarisés qui signifient la crainte, la méfiance et la non communication entre les individus eux-mêmes. Ce type de comportement fait apparaître des situations critiques où l'individu n'a pas conscience d'appartenir à un tissu social, mais comme englobé dans un monde fait de différence et d'autosatisfaction et où les relations sincères, même si elles existent, manquent totalement de cordialité et d'entraide. C'est le type des sociétés fortement industrialisées et dont le travail occupé est le seul lien qui vous rattache aux autres.

C'est à ce niveau qu'intervient le problème de l'exclusion qui frappe les chômeurs, les marginaux, en bref, tous ceux qui, à un moment donné, se sont retrouvés sans travail, sans assistance, et sans liens affectifs. Au Sénégal, le problème de l'exclusion n'est pas encore visible car la société est structurée de telle manière que l'individu trouve toujours un cadre, même précaire, pour se sentir aidé et protégé. L'exemple le plus visible est les « Dahiras », les groupements religieux, etc... Il est bon cependant de noter que l'extrême exclusion dont en Europe elle est liée à l'individualisme extrême est accentuée par l'incommunication interindividuelle qui la caractérise, ce qui n'est pas encore le cas au Sénégal où la culture accorde une part importante à la communication.

#### **5 – 4 – L'émergence de l'individualisme**

Quels sont les facteurs où l'état de certains indicateurs socioculturels pouvant expliquer l'émergence de plus en plus de l'individualisme. L'individualisme, au sens de cette étude, permet son discernement à partir de pratiques traditionnelles comme par exemple le confiage des enfants, la famille élargie, l'unité de consommation, les formes traditionnelles de solidarité, mais aussi à une échelle supérieure, le nouveau type d'habitat, la parcellisation et l'émiettement des terres allouées, la taille des ménages, bref, autant de facteurs qui déterminent de plus en plus l'autonomie et l'indépendance des populations de manière générale.

Aussi, au Sénégal, on note de plus en plus l'émergence de certaines tendances qui tendent de plus en plus, soit directement, soit indirectement, à favoriser l'émergence de l'individualisme. Si l'on en croit certaines tendances comme par exemple le nouveau type d'habitat élaboré par la Sicap depuis 1990, c'est une forme qui « conditionne en même temps la restriction de la taille des ménages, au maximum quatre enfants à cause de l'étroitesse de l'habitat.

Ce type de construction est visible au niveau des cités dites « Adama Diop, Senghor, Khadim, Barry et Ly, etc... » principalement réservées aux enseignants et travailleurs, alors que dans le même temps, au niveau des constructions parallèles et dans les quartiers proches de Dakar, l'appartement est constitué de Deux Chambres plus le salon, cuisines, et toilettes. A Dakar particulièrement, le nombre de mètre carré tend de plus en plus à diminuer et les constructions en hauteur sont devenues fréquentes.

Les renseignements que nous avons obtenus au niveau des villes de Saint-Louis et Louga, et particulièrement dans les villages attestent aussi de l'élimination progressive du confiage des

enfants (pratique traditionnelle qui consistait à envoyer ses enfants un ou deux, chez un parent afin qu'ils apprennent un métier, ou simplement en vacances. De ce fait, à son retour, dans le cas des vacances par exemple, l'enfant rentrait avec tout le nécessaire : argent, habits, chaussures qui soulageait un peu les parents de certaines charges, alors que dans le cas où l'enfant doit apprendre un métier, toutes les charges sont prises par l'oncle, le frère à qui l'enfant est envoyé).

Les autres facteurs tendant à montrer l'émergence de l'individualisme sont liés à la volonté d'indépendance et d'autonomie dont chaque individu aspire et que nous avons évoqué tout au long de ce chapitre. Entre dans ce domaine le nouveau type d'éducation inculqué à certains enfants surtout dans les quartiers aisés (ne pas parler aux inconnus, se tenir en rang serré à la sortie de l'école), mais aussi les rapports précarisés entre les individus dus à un climat d'hostilité et de méfiance qui s'accroît avec la violence de plus en plus croissante.

Il faut simplement noter que l'individualisme, tel que constaté dans les pays européens n'est pas encore visible dans notre société. Les rares tendances que l'on note sont surtout visibles en milieu urbain, et que le groupe de Rap « Jant-bi » appelle « le constat du siècle » qu'il appelle « Bop sa bop » (traduisez chacun pour soi).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **TROISIEME PARTIE**

### **LES MECANISMES DE GESTION DE LA PAUVRETE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Observation premières

Ce chapitre concerne les formes de gestion du phénomène de la pauvreté au Sénégal. En général, les mécanismes sont multiples depuis les formes qualitatives et semiestructurées jusqu'à la dimension religieuse et institutionnelle, toutes ayant un seul objectif : lutter contre le phénomène ou à défaut, le réduire.

On peut constater que la pauvreté est souvent sujette à de nombreuses actions, collectives ou non dont les implications ne sont pas gratuites et révèlent un sens et une logique. Si l'état décide, à partir de moyens politiques ou institutionnelles de lutter contre le phénomène, c'est à partir d'une logique interne du mode de fonctionnement et de l'idéologie du contexte qu'il le fait. Aussi, si l'on en croit Momar Coumba Diop, dans « lutte contre la pauvreté à Dakar », « Le gouvernement a toujours refusé, jusqu'à la fin des années 1980, d'analyser le problème des inégalités sociales en termes de pauvreté en raison de l'impact de telles informations sur son système de légitimation ». De ce fait, parler de pauvreté en ces termes revenait du coup à disqualifier les orientations économiques de ce gouvernement. Dès lors, parler d'inégalités sociales était plus aisé que parler de pauvreté pour caractériser certaines couches sociales.

N'empêche que les formes qui revêtent un caractère personnalisé (fondation Elisabeth Diouf Solidarité partage) ou institutionnalisées (instituts, ONG, ministère) montrent leurs limites du simple fait que l'aide ne parvient pas toujours aux nécessiteux, ou bien encore, l'accès au crédit, aux terres, à la subvention, n'est pas toujours défini et dont les résultats demeurent invisibles.

On ne note pas toujours un semblant de bien-être malgré la relative bonne santé de l'économie sénégalaise qui, soit dit en passant, montre une disparité énorme entre le train de vie de l'état et l'extrême dénuement des populations, comme si, l'ensemble du budget national était englouti par son propre fonctionnement.

Quant à la gestion religieuse de la pauvreté, elle est encore très disparate et inorganisée dans un pays où la mendicité a atteint des proportions énormes. Ainsi, les tontines, les « nates », le système de la « sécurité sociale » sont des formes de gestion dont la plus rationnelle reste cependant celles rattachées aux groupes de fonctions, c'est à dire les travailleurs.

Les développements qui vont suivre tournent donc autour des formes de solidarité dans le but de proposer des moyens de lutte ou à défaut de réduire le phénomène de la pauvreté. Nous traiterons successivement des formes institutionnalisées directement reliées au gouvernement du Sénégal (Sécurité sociale, institut de prévoyance retraite, fond national de retraite, ainsi que les orientations prises par le gouvernement lors du séminaire national pour un programme de lutte contre la pauvreté du 31 Mars au 2 Avril, ensuite nous étudions les dimensions religieuses des mécanismes de gestion, et enfin le rôle des organisations non gouvernementales, des fondations et autres organismes internationaux comme la Banque mondiale.

Une approche critique sera apportée pour mesurer la portée et les limites des formes de gestion, de voir leur degré de rationalité, mais surtout d'en mesurer la dimension qualitative.

## **6 – 1 – La sécurité sociale**

De la sécurité sociale, la plupart des sénégalais n'en ont aucune idée, du moins ceux qui ne relèvent pas du secteur structuré, à différencier d'avec les secteurs traditionnels primaires et tertiaires, auxquels s'ajoute le secteur informel.

La sécurité sociale, présente au Sénégal depuis les années 1950, est un système qui se définit comme prestataire de services et de protection sociale au niveau notamment des travailleurs du secteur public et privé et fonctionne selon le principe que ce sont les actifs d'aujourd'hui qui, à partir de leurs cotisations, permettent aux retraités de bénéficier d'une pension appelée couramment pension de retraite.

Le développement des sociétés et la concentration de plus en plus poussée des activités administratives publiques ou privées ainsi que la part de plus en plus importante des cotisations font que la sécurité sociale (dont le nom est évocateur) est devenue une institution primordiale pour la préservation des acquis et des intérêts des travailleurs du secteur moderne. De manière générale, la sécurité sociale, de par un système ingénieux, est devenue d'une rationalité étonnante parmi les différentes formes de solidarité imaginée par les hommes.

L'enjeu est énorme et les prestations sont diverses, allant de la simple cotisation à la prévention des accidents de travail, des congés maternité et autres garanties qui protègent le travailleur des aléas du contexte social fait de licenciement, de faillite d'entreprise ou de compressions.

Depuis 1994, la Caisse de Sécurité Sociale du Sénégal, malgré quelques ratés, a décidé d'initier une nouvelle politique consistant à prévenir les accidents du travail et par la même occasion, sauvent ses propres comptes bancaires. Car il faut souligner que les opérations de décaissement, par rapport à ces situations ne sont pas toujours transparentes. Il y a quatre années par exemple, en 1994, elle a déboursé la somme de 1 milliard 297 millions pour les besoins de 4531 accidentés de travail, alors qu'en 1995, elle était estimée à 557 millions de francs pour 4531 accidents recensés.

La polémique est alors née concernant l'origine des accidents, dû à l'environnement institutionnel malgré un décret pris en 1994 pour la création d'un comité d'hygiène et de sécurité du travail dans les entreprises.

Ce qui avait soulevé la colère des responsables d'entreprises qui se sentaient visés par cette mesure alors que le maximum était fait à ce niveau.

Au delà de ce facteur, d'autres inconvénients sont venus se greffer dans l'organisation générale de la « sécu » et aux réticences observées jusque là chez certains travailleurs du secteur moderne.

En effet, si la couverture sociale devient de plus en plus une nécessité pour sécuriser les populations confrontées aux aléas de toutes sortes, force est de constater cependant les énormes obstacles qui empêchent encore le secteur informel et le paysan d'intégrer un quelconque régime de protection sociale.

Parmi ces obstacles; on note le manque de confiance vis à vis des prévoyances sociales et la mauvaise organisation des secteurs traditionnels, ou d'apparition récente. Alors que le secteur moderne qui est organisé et affilié à la couverture sociale occupe encore moins de 10 % de la

population active (chiffre de 1988), laquelle est estimée aujourd'hui à 3 millions de personnes selon les termes de référence de comité de suivi de la politique de l'emploi.

Aussi, si l'on en juge les statistiques, plus de 7 millions sur les 8 que compte la population totale ne bénéficie d'aucune protection sociale pour les soins médicaux, les indemnités maladie ou vieillesse, encore moins d'indemnité en cas d'accident ou maternité. La chaîne de solidarité en matière de sécurité sociale connaît encore d'autres lacunes car non seulement la couverture n'est pas étendue à tous les secteurs d'activité, mais encore l'ensemble des travailleurs ne cotise pas. Sur un total de 200.000 salariés publiques et privés, la caisse de sécurité sociale n'en connaissait, en 1995, que 148.669 dont les 138566 agents sont immatriculés dans la région de Dakar. D'où la nécessité, pour le service des contrôles, de mener des actions pour débusquer les travailleurs non immatriculés du secteur moderne.

Le revers de la médaille, c'est que, de plus en plus, des voix s'élèvent pour dénoncer ce qu'elles appellent un régime peu solidaire, puisque n'étant pas fait pour les indigents. C'est un système trop fermé, excluant du coup l'immense majorité des travailleurs du secteur informel (commerçants, paysans, chômeurs, ménagères).

Nous avons été fortement influencé par le système de protection sociale dans les pays industrialisés où toutes sortes d'assurances et système d'aide sont prévus pour aider le citoyen à surmonter les difficultés de la vieillesse, de la maladie, et du chômage. En effet, depuis la montée de ce dernier dans le monde, la protection offerte au travailleur s'est accrue par le gonflement des budgets d'assurance. Même lorsque la question se pose en terme d'emploi, il est fait recours au système classique d'indemnisation en cas de chômage, et fait considérable, la protection sociale n'exclut pas le secteur agricole. Cela n'empêche pas cependant une compréhension malaisée des mécanismes de fonctionnement de la sécurité sociale en tant que telle. On retiendra simplement que comme son nom l'indique, c'est une tentative d'organisation de sécurisation des travailleurs concernant les congés maternité, les accidents de travail, les allocations familiales.

## **6 – 2 – L'institut de prévoyance retraite et le fond national de retraite**

L'institut de prévoyance retraite, comme du reste le fond national de retraite, peuvent être considérés comme des démembrements du système de la sécurité sociale. L'institut de prévoyance retraite, communément appelé l'IPRES, est régie par le code de la république et possède un conseil d'administration et un directeur général. Les informations qui vont suivre ont été fournies par Monsieur Mountada Ndir, Secrétaire Général National de l'association des retraités affiliés à l'IPRES. Le système de l'IPRES s'apparente un peu à celui de la sécurité sociale, mais ne concerne que les retraités, sans exception. Tous les retraités ont eu à cotiser lorsqu'ils étaient actifs. Le paiement se fait par trimestre, pour des raisons de commodités car si cela se faisait tous les mois, certains retraités risqueraient de se retrouver avec 3000 F au maximum à la fin du mois, ce qui atteste de la faiblesse des pensions puisque même avec le régime trimestriel, certains se retrouvent avec 10.000 F. L'IPRES est régie par deux formes de cotisations, la part patronale et la part de l'employé qui font que les charges supportées par les travailleurs sont moins lourdes, en plus du fait que l'IPRES concerne tous les travailleurs qui ne sont pas des titulaires de l'administration, ce qui fait de l'institut un système de solidarité alors que le fond national de retraite (FNR qui concerne les titulaires qui sont des cadres réguliers) est plus un système de capitalisation. La faiblesse de ce système est que cependant même en cas d'accident le retraité ne reçoit que ce qu'il avait cotisé et les paiements de pension commencent dès les 55 ans révolus.

L'année 1996 a été marquée par un conflit entre l'état et le fond national de retraite qui avait, comme du reste d'autres institutions, accusé un déficit inquiétant qui s'estimait à 4 milliards



de francs CFA. Ainsi, pour combler ce déficit, Il fallait revoir en hausse les cotisations et les porter de 12 à 15 %, soit 3 % d'augmentation en plus sur la feuille de paie des fonctionnaires et en particulier des enseignants. Après de multiples péripéties, l'état reviendra sur sa décision de hausse de 3 % des cotisations qui devait prendre effet à compter du mois de Juin 1996.

### **6 – 3 – Le fond national de retraite**

Le fond national de retraite est essentiellement un système de capitalisation puisque d'énormes sommes d'argent sont en jeu, et cela remet encore une fois sur le devant de la scène la question de suivie des institutions sociales (CSS, IPRES, FNR).

La retraite concerne toutes les franges de la société puisque ce sont des pères de familles qui ont en charge la survie des ménages. Ce qui fait que les travailleurs d'hier ont le droit de finir leurs vieux jours en toute sécurité, et cela, avec leur cotisation d'hier. De la même manière les actifs d'aujourd'hui sont tout ainsi fondés à savoir comment leur caisse commune, « leur salaire de demain » est arrivé au rouge, c'est à dire connaît un déficit. Les négociations gouvernement syndicats auront tourné tout au long de l'année 1996 à essayer d'amortir les angles.

Ce que nous pouvons retenir au niveau de cet aspect est que le fonctionnement du système de la sécurité sociale permet d'appréhender fortement la part déterminante que joue la division du travail dans les sociétés en voie de développement même si à votre niveau le problème n'est pas assez complexe que cela. Dans une société de plus en plus tournée vers le modernisme et la rationalité, il est important, comme dirait Durkheim, « que le métier exercé par l'individu corresponde à ses désirs et à ses motivations, le contraire pouvant donner naissance à ce qu'il appelle les pathologies du systèmes ». En cela, la marche effectuée par les travailleurs de la Sotrac au mois de Mars 1998 est édifiante et marque le rapport que les uns et les autres entretiennent avec leur travail, source d'unité familiale, de cohésion morale et d'épanouissement social. Le visage d'homme et de femme, d'enfants et de famille entière venus manifester leur désarroi, l'éclatement de leur famille, l'expulsion de leur demeure, donne une forme particulière que pourrait prendre les systèmes de protection sociale à l'avenir puisque le contexte socio-économique se caractérise de plus en plus par une précarité de l'emploi, et disons, une précarité de la vie tout court.

### **6 – 4 – Les mesures gouvernementales entreprises**

#### **a) Réaliser le consensus autour du contexte social**

La lutte contre la pauvreté doit aussi supposer un ensemble de situations sociales favorables aux investissements et qui incitent les bailleurs de fond à apporter leur contribution. En effet, le Sénégal reçoit régulièrement des aides de toutes sortes, mais dont la portée n'est pas toujours mesurée. On se demande jusqu'à présent pourquoi l'embellie économique n'est pas aussi visible chez le Sénégalais ordinaires qui, jusque là, subit la récession économique de plein fouet. Certes, les économistes expliquent que l'acquis de la croissance ne se fait pas sentir du jour au lendemain, et que ce sont des prévisions à long terme dont il faut tenir compte.

Il faut donc un contexte social apaisé si l'on veut obtenir des performances économiques fiables. En cela, le contentieux politique y est pour beaucoup.

Au delà de cet aspect, il y a une nécessité et une urgence d'une prise en compte des problèmes de la jeunesse dont le malaise est profond et qui se manifeste lors des consultations électorales. Il s'agit à ce niveau de propositions concrètes résidant dans la génération d'emploi à travers les collectivités locales. La conjoncture actuelle doit guider les pouvoirs politiques pour que les réformes entreprises (politique de jeunesse, promotion des femmes) doivent être articulées plus étroitement à une lutte contre la pauvreté pour arrêter la dégradation du tissu social.

Ces questions mises à part, la lutte contre le phénomène de la pauvreté doit être appréhendée dans toute sa complexité. La pauvreté est un phénomène cumulatif et ne saurait être perçu comme relevant uniquement de l'application des réformes. Cela pose, comme nous l'avions évoqué, en termes problématiques, l'apparence de l'inadéquation de la majorité sociologique à la réalité politique et qui se traduit par un paradoxe car les réformes et les politiques appliquées n'ont aucun impact sur la majorité des pauvres de ce pays.

La pauvreté à une dimension économique, sociale et culturelle d'où l'intérêt de définir une politique nationale et de l'inscrire dans le long terme, mais avec un suivi et une évaluation constante.

La lutte contre la pauvreté doit intégrer, dans son élaboration, la répartition spatiale de la pauvreté d'une part, et d'autre part l'érection des nouvelles collectivités locales. Ces mécanismes générateurs de pauvreté opéraient de manière différente selon le milieu. Alors qu'en milieu rural, ils réagissent surtout au niveau communautaire, en milieu urbain, ils interviennent beaucoup plus au niveau des individus, des familles, des ménages. En milieu rural, elle est associée à un faible revenu monétaire, un faible niveau d'autoconsommation, un accès difficile au crédit et aux services sociaux, tandis qu'en milieu urbain, elle se manifeste en terme de faible accès aux services urbains et à la propriété foncière, mais aussi l'impossibilité pour les pauvres de trouver un système de solidarité et d'appui.

Par ailleurs les formes de réponses populaires à l'avancée de la pauvreté sont différentes selon le milieu. En ville le recours au secteur informel constitue la forme privilégiée. Le taux de croissance de ce secteur était estimé à 4,3 % entre 1980 et 1991 et sa capacité de mobilisation d'emploi est plus importante que celle du secteur moderne, ce qu'a bien vu Daouda Diop qui qualifiait le secteur informel de secteur refuge<sup>1</sup>. En zone rural, les paysans ont prioritairement recours à des formes de production de subsistance qui ne permettent pas de dégager le surplus nécessaire pour l'accumulation locale.

En tenant compte de toutes ses réalités sociales, la lutte contre la pauvreté pourrait s'organiser autour d'un certain nombre de mesures parmi lesquelles on peut citer celles-ci :

1) – La création d'emploi durable à travers la promotion du secteur informel, les petites et moyennes entreprises et du programme de travaux publics à forte intensité de main d'œuvre. La promotion de micro-projet individuel ou collectif axée sur les travaux de haute intensité de main d'œuvre prévu par le programme national de lutte contre la pauvreté s'inscrit parfaitement dans l'objectif d'accroître et de diversifier les revenus par la création d'emploi. En cela, les travaux de l'Agétip, malgré qu'ils ne soient pas valorisés, demeurent pourtant d'un apport important pour la main d'œuvre non qualifiée.

---

<sup>1</sup> Diop, Daouda " secteur informel, secteur refuse, phénomène de pauvreté" Dakar et sa banlieue , In LEE, E, LOUFIT, M,M et AL, 1992, PP. 113 – 125.

2) – La mise en forme de programmes et projets de développement qui permettent la sécurité alimentaire et l'amélioration de la situation nutritionnelle et sanitaire de la population. Cet aspect demeure un trait fondamental capable de résorber les problèmes de sécurité alimentaire et de malnutrition qui frappent les enfants et qui les exposent au problème de croissance et d'épanouissement. Il s'agit d'accroître la production agricole en milieu rural alors qu'en ville il s'agira surtout de créer des emplois rémunérés et de les consolider. Elle passe aussi par la facilitation de l'accès au crédit, la formation des agents de développement, le développement du partenariat et de la concertation.

Aussi, l'objectif d'améliorer la sécurité peut être facilité par le regain d'intérêt observé chez les urbains pour les zones rurales. Aujourd'hui les zones irriguées ( la vallée du fleuve ,la Casamance) offrent de nouvelles possibilités d'emploi pour des milliers de jeunes.

La finalisation du programme de revitalisation des vallées fossiles, le renforcement des programmes d'hydraulique villageois et ruraux sont des actions qui contribuent à atténuer l'exode rural, en améliorant les conditions de vie en milieu rural et en diversifiant les sources de revenu. L'une des caractéristiques les plus constantes et les plus décriées demeurent fondamentalement l'accès au capital par les pauvres pour les projets de développement. La population, les pauvres y compris, ont développé des réseaux informels d'épargne populaires et de crédit, mais leur capacité sont limitées, puisque étant faiblement soutenues pour les structures officielles de financement. Il est donc temps de développer l'intermédiation financière et les instruments appropriés pour permettre aux pauvres d'accéder au crédit pour valoriser leur potentiel de développement. Les associations populaires, les micro-entreprises sont des cadres adéquats pour impulser l'épargne et faciliter le crédit.

Ensuite, les dépenses publiques doivent renforcer l'accès aux services sociaux de base dans les services de santé, d'éducation, de logement, d'eau potable tout en permettant aux populations de bénéficier d'investissements protégés.

En conclusion, à ce chapitre, nous pouvons retenir que les formes de lutte contre la pauvreté doivent être soutenues par un contexte social apaisé afin d'éviter les rancoeurs et les frustrations, mais aussi afin d'éviter les choix partisans.

Le Sénégal est un pays, où le contentieux électoral est toujours à l'ordre du jour et c'est un fait évident que les discours politiques, d'une année à l'autre, l'emportent sur toutes les autres considérations qui ont aussi leur importance, l'économie par exemple.

Les domaines d'intervention les plus cruciaux sont la sécurité alimentaire et les besoins nutritionnels, surtout en milieu rural. En zone urbaine par contre, le phénomène de la pauvreté ne se pose pas en ces termes et il est donc normal de promouvoir l'économie des groupes populaires et leur faciliter le crédit.

### **b) Que propose le Gouvernement du Sénégal ?**

Le séminaire national sur les éléments de stratégie du programme national de lutte contre la pauvreté du 31 au 2 Avril 1995 définit les causes de la pauvreté comme essentiellement liés à trois facteurs principaux ; la faiblesse des ressources des populations, les résultats de la croissance sont répartis de manière inéquitable, et enfin les besoins essentiels sont insuffisamment couverts.

En cela, les axes d'orientations proposés par le séminaire, malgré quelques aspects impertinents dus aux caractères répétitifs et sans innovations dans leurs pratiques, peuvent être considérés comme bien pensé et ouvrant de larges horizons.

Pour relever le déficit de la réduction de la pauvreté et ouvrir des horizons à de large couche de la population et à une jeunesse en quête d'emploi, le gouvernement entend formuler une stratégie de lutte contre la pauvreté permettant de contribuer graduellement à la réalisation des objectifs de satisfaction des besoins éventuels et à plus long terme, le développement durable.

Une stratégie micro-économique de croissance appuyée notamment par des investissements prioritaires dans le secteur agro-pastoral et les secteurs formels, là où se situent les plus grands potentiels de réduction de la pauvreté. Le taux actuel des investissements publics n'est pas suffisant, pour provoquer une croissance positive. D'ici l'an 2000, outre l'objectif de relancer les investissements privés, il n'y a lieu de renforcer l'aménagement et l'équipement des villes et des campagnes et surtout créer des meilleures conditions de promotion de l'initiative privée.

Aussi, si l'on s'en réfère, aux axes du séminaire, les stratégies concernent la gestion optimale des ressources naturelles, la prise en œuvre d'une politique foncière adaptée, une gestion rationnelle des ressources humaines et finalement une politique d'emploi permettant de renforcer la cohésion du tissu social. Cela passe également par l'intensification et la diversification des productions permettant d'assurer une base plus ferme à la sécurité alimentaire, de garantir la satisfaction des besoins alimentaires et d'augmenter les revenus monétaires des producteurs. Cette orientation s'appuie sur une politique d'amélioration des services publics et privés fournis en amont et en aval de la production : recherche, formation, vulgarisation, approvisionnement en intrants, transformation et stockage.

De ce fait, l'amélioration de la productivité et des producteurs exigera aussi la création d'un environnement économique propice sur l'émergence d'un système de crédit géographiquement bien réparti pour couvrir les besoins des larges couches du monde rural. Cela dépend aussi de la maîtrise des investissements de la politique économique basée sur une utilisation optimale des ressources du budget de l'état. Cela dépend principalement des instruments suivants :

- Une politique budgétaire qui est de nature à corriger les distorsions et à favoriser les couches les plus démunies. Cette politique exige aussi l'amélioration des rendements du système fiscal à travers diverses mesures, en particulier une meilleure couverture de l'assiette fiscale et des améliorations du taux de recouvrement.

Une politique d'aménagement du territoire capable de mettre en place des programmes régionaux et locaux de développement axés sur la participation active de tous les partenaires (région, collectivités locales, groupements socioprofessionnels).

La problématique de cette politique est de réduire les déséquilibres entre les régions en privilégiant les régions les plus défavorisées et de promouvoir de véritables pôles de développement secondaires qui s'imposeront comme des relais entre le monde rural et Dakar. Cela devrait se traduire par une décentralisation effective en termes de transfert progressif de pouvoir et des moyens aux collectivités locales pour qu'elle puissent assurer leur mission.

Un autre facteur important est de mettre en œuvre des instruments de régulation du marché du travail permettant d'assurer une meilleure adéquation revenu/ travail.

En réalité, si l'on jette un regard critique sur les différentes stratégies, on se rend compte que les axes stratégiques intègrent l'ensemble des déterminants de la pauvreté et d'une façon plus globale la dimension humaine de la croissance économique. Les chances de succès de ces

stratégies résident dans l'interaction entre les divers instruments d'action et la dynamique de mise en place des choix alternatifs permettant de concilier les contraintes macro-économiques et l'objectif de retour à une croissance durable et équitablement répartie.

### **c) l'accès aux services sociaux de base, un discours continu**

L'un des points qui revient souvent autour des axes à développer est le problème de l'accès aux services de base. En réalité, en zone urbaine et particulièrement à Dakar, l'accès à ses services est généralement reconnu, malgré certaines réserves à faire sur ce point. La question ne se pose pas en terme de présence effective des infrastructures, mais surtout de pouvoir d'achat.

Il est fréquent de voir en zone urbaine et rurale, l'utilisation de plus en plus la médecine traditionnelle au détriment de celle moderne. Cela ne pose pas simplement en terme de croyance ni de tradition, mais surtout en terme de pouvoir d'achat. Le phénomène demeure visible à Niarry Talli où toutes les formes de maladies se soignent d'abord pas la médecine traditionnelle qui semble réussir. Au delà, les médicaments achetés sont principalement les « paracétamoles », les « Sédaspir », les CA-C1000, les Solycétines qui tournent autour de 75 à 100F le comprimé. L'hôpital est généralement évité à cause de la hantise de l'ordonnance et du coût de l'hospitalisation surtout à Tambacounda.

Il s'agit donc d'améliorer la qualité des services existants et mettre non seulement en place des infrastructures qui soient proches des populations pour certains villages de Saint-Louis, il faut venir jusqu'à Saint-Louis pour se soigner, afin de couvrir et d'accroître le niveau de couverture des services de base, mais aussi de revoir à la baisse, le coût de la santé, surtout au niveau des populations défavorisées.

Pour cela aussi, il faut renforcer la gestion par la communauté, des services de base par la mise en place de mécanismes de participation et de contrôle qui permettent d'amener une gestion transparente et efficace de ces derniers.

Le travail de suivi constant de la fréquence d'utilisation par les pauvres des services de santé publics ainsi que leur propre état de santé devrait renseigner sur leur portée et leur faiblesse. Ce qui est important, et qui soutend cette dynamisme est d'élever le taux de scolarisation car un individu sans instruction est un handicapé dans ce monde du troisième millénaire.

Cela passe par une couverture d'au moins 75 % et par la mise en place d'un programme intensif de construction de classes au niveau de l'enseignement primaire avec la participation des collectivités locales, des ONG et des organisations de population et de recrutement d'enseignants en nombre et en qualité.

En cela, l'action initiée par Plan international, l'Unicef, Caritas et autres dans les villages de Saint-Louis sont d'un apport considérable. 70 % des enfants sont scolarisés au niveau de ces villages avec l'appui de ces organismes, malgré des conditions difficiles liées aux travaux domestiques que font les enfants et qui, à terme, risquent d'avoir un impact négatif sur leur équilibre psychologique.

L'éducation des filles, l'éducation informelle doivent être mieux encadrer afin d'améliorer les aptitudes des adultes illettrés de manière à leur donner des opportunités génératrices de revenu.

Nous pensons fondamentalement que lutter contre la pauvreté, c'est aussi réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, tout en réalisant l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et la protection des groupes vulnérables.

La faim constitue en effet le premier degré et le cas le plus extrême du phénomène de la pauvreté, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les mesures les plus répandues se font en corrélation avec la consommation. Des populations qui vivent avec moins de un dollar par jour perdent jusqu'à leur dignité et ne peuvent même plus entreprendre quoi que ce soit.

C'est pourquoi, il est bon de cibler les programmes de filet de sécurité alimentaire tout en élargissant l'approche en vue d'accompagner les programmes de nutrition par des activités spécifiques, en plus de mettre en place un programme d'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans, des femmes enceintes et de celles qui allaitent. En clair il s'agit d'accroître la sécurité alimentaire des ménages les plus pauvres en milieu urbain et dans certaines zones rurales.

Comme on peut le constater, l'accès aux services sociaux de base ne date pas d'aujourd'hui et revient de plus en plus dans le discours officiel alors qu'en réalité, son application concrète n'est pas encore envisagée. D'où, de plus en plus, le fossé qui sépare la réalité politique de la réalité sociale qui engendre des frustrations, des réactions et ou de la résignation. Cela pose encore une fois, le désintéressement de la majorité de nos concitoyens par rapport à la classe politique pour la raison évidente qu'ils ne se sentent pas concernés.<sup>3</sup>

## **6 – 5 – Gestion religieuse du phénomène de la pauvreté**

Les données que fournissent l'observation au niveau de la région de Dakar particulièrement et à l'intérieur du Sénégal montrent que la religion, au Sénégal, revêt des formes diverses quant à son application et quant au sens que les uns et les autres se font de sa conception. Il suffit de se rendre dans les lieux de culte pour s'apercevoir, au niveau des mosquées, églises et même dans la rue, dans le vécu quotidien, combien les pauvres font l'objet de culte. Les actions menées par les musulmans, même si le caractère ostentatoire est le plus visible, n'en cachent pas moins une dimension sociale de la solidarité qui tire sa source du saint Coran et des recommandations divines dont Dieu invite les fidèles.

Cette solidarité religieuse, n'est pas seulement applicable aux seuls démunis, mais aussi à l'intérieur des familles, surtout rurales, fortement conditionnées par le facteur religieux et le poids de la tradition dont, les évolutions dans le domaine critique de la religion, (exacerbation des sentiments, passivité, scepticisme religieux, athéisme relatif constatés en milieu urbain) n'ont aucune prise.

Les six villages de Saint-Louis (Ndiawdoume, Maka Diama, Ndiaye nginthe, Tassinère, et EL gourane) que nous avons eu l'honneur de visiter<sup>1</sup> sont parmi les autres, (département de Linguère avec (Dodji, Wendu Beye, Gouye Mouldi, Boulogne Seb) voir 1 : dépense et consommation des pauvres, les zones où le facteur religieux, au delà de la simple prestation et des services d'assistance, joue un rôle essentiel : celui de l'unité, de la cohésion et de la survie du groupe. Tout se fait au nom de la religion, les repas, l'éducation des enfants, les assemblées jusqu'aux formes de contraception dont les plus modernes sont difficilement acceptées.

<sup>3</sup> Les villages de Maka Diama et de El Gourane (St-Louis) doivent se rendre à St-Louis en cas d'urgence

<sup>1</sup> (voir dépense et consommation des pauvres) et le (1)

En fait, le seul lien qui unit les membres de la communauté au niveau de ces villages et dans la région de Saint-Louis, c'est le Coran, dans son application et dans son vécu. L'imam du village explique ce fait par les raisons d'éthique, de morale, et de solidarité que l'islam a défini dans le saint Coran, et « même le mode d'organisation de la famille, l'éducation des enfants, la vie en groupe, l'islam l'a défini en des termes claires... »

Il existe donc un mode de fonctionnement des sociétés humaines et musulmanes en particulier et l'islam recommande de s'en inspirer.

On ne pouvait pas occulter une autre ville, celle de Touba, et bastion du mouridisme. La ville de Touba est de renommée historique et la religion en est le fondement de base. On ne s'étendra pas sur les aspects socioculturels ayant conduit à cette situation, mais nous retiendrons que le comportement, vis à vis de la religion est aussi soutenu par des activités novatrices (urbanisation, commerce), dont les ramifications sont difficilement compréhensibles. Les pratiques commerciales des Baols Baols s'inspirent fortement des valeurs morales et religieuses (abnégation, travail, éthique et équité) dictées par le fondateur du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba. C'est le slogan du « jéf-jel », et du ñack jàriñou, même si d'un autre côté, certains aspects liés à la nature du « baye-fallisme » demeurent sujets à caution. Tantôt considéré comme refuge des marginaux ou des escrocs de tout bord, tantôt qualifié de solution de facilité et de parasitisme, le baye-fallisme est devenu, malgré tout, un phénomène social dont l'aumône et le travail en sont les principales vertus. Il s'agit de ce que l'on appelle le 'liggey joxé, yàlwan dounde ». N'empêche que le « baye fallisme », à partir d'un mode particulier d'habillement et d'humilité qui le caractérise sert de prétexte à toutes les dérives. Il devient de plus en plus évident que ce phénomène devient un sanctuaire et un refuge pour les pauvres de la société qui, faute de trouver mieux, s'engouffre dans cette brèche pour survivre. La tolérance des populations est plus marquée vis à vis de la religion dont l'essentiel des sénégalais, soit par générosité, soit par croyance, ou soit simplement par bonté, acceptent d'apporter leur contribution pour la perpétuation et la consolidation de la religion musulmane. En cela, Touba est une référence car, fait notoire, le développement de la ville s'accompagne de l'éparpillement (pas au sens de l'éclatement, mais au sens de confiage, de parrainage des enfants au sein des familles religieuses) des ménages pauvres, ce qui en atténue les effets. C'est pourquoi, la pauvreté à Touba doit être fortement relativisée.

Il reste maintenant à déterminer comment l'islam et les autres religions au Sénégal gèrent-elles le phénomène de la pauvreté.

L'islam, par le biais du saint Coran, sourate Tawbatou, verset 60, définit les mécanismes de solidarité, de charité et d'aumône, et au type particulier de pauvres et démunis auxquels cela est destiné. Le premier auquel l'aide est destinée est ce qu'elle appelle « Alfoukra » ou encore le démuné qui comprend encore les aveugles, les handicapés physiques et mentaux. Ensuite suivent successivement les « masakines » (démunis), les gardiens de l'asoka et qui sont des personnes pauvres, les nouveaux convertis de l'islam et qui sont aussi pauvres, les « Arikhaps » (prisonniers), les « walkhariminas » (c'est à dire les endettés qui n'ont plus de quoi payer et qui l'avaient contracté sur des bases légales), les serviteurs de Dieu (Wafsabiltahi) et qui peuvent être des hommes de Jihad, des enseignants pauvres et enfin les « Waibnisabili » qui sont des étrangers dans une contrée, qui sont démunis et qui n'ont pas de parents sur ces lieux.

Les pratiques de l'aumône, et partant, l'aide que recommande l'islam, sont essentiellement destinées à ces catégories de personnes, à l'exclusion de toute autre personne. C'est cela que l'islam appelle le « farata ».

Au delà de cet aspect, certaines formes d'aides sont aussi recommandées par l'islam et comme les « jirimes » (orphelins), et aussi que toute personne étant dans une situation de faim (sourate Baldi, verset 14), ou encore un « miskin », qu'il te soit proche ou non, mais à condition de croire en Dieu, et qu'il applique la justice et la pitié.

Au vu de tout cela, on voit de plus en plus la raison qui tend à amplifier la mendicité, dans un pays où quoi que l'on n'en dise, la référence à l'islam est de rigueur.

Il en est de même pour la religion chrétienne qui recommande, au même titre que l'islam, la pratique de l'aumône et de la charité, tout en recommandant aux fidèles, l'amour vis à vis des mendicants qui ne doivent pas être considérés comme des indignes (Mathieu 26 : 6.11.) c'est aussi que Jésus lui-même partageait leur repas pour montrer aux autres que les pauvres, quels qu'ils soient, avaient leur dignité.

## **6 – 6 – L'action des ONG, des fondations et autres organismes internationaux**

Elle est déterminante dans la lutte contre le phénomène de la pauvreté au Sénégal et au delà dans la problématique du développement. Les organisations non gouvernementales fournissent un travail à la base en ciblant particulièrement les catégories sociales telles que les femmes, les enfants, les milieux ruraux notamment, confrontés à des problèmes de revenus monétaires suffisants, pour faire face. La raison de cette situation se trouve dans l'absence d'activités productives fiables, mais aussi l'absence d'un encadrement efficace.

Les ONG Enda, Jamra, ONG dont la vocation première réside dans la promotion à la base ont joué un rôle déterminant et continuent de le faire, malgré certaines difficultés. Créée en 1982, l'ONG Jamra n'était qu'un journal traitant de tous les maux sociaux : drogue, toxicomanie, maladies sexuellement transmissibles, et avait son siège à la Gueule-Tapée dans la rue dénommée « rue sans loi » et où le trafic de drogue, chanvre indien et tabac était intense. L'ONG Jamra (pratiques religieuses à la Mecque qui consiste pour les pèlerins à jeter des pierres dans un endroit sacré pour se purifier) est sous la tutelle du ministère de la femme, de l'enfant et de la famille et se distingue singulièrement dans son action d'informer, de sensibiliser la population de tous les fléaux sociaux qui nous menacent, dont le Sida et les MST qui prennent 50 % de ces activités. Enfin, il est important de le souligner, l'objectif ultime de l'ONG est d'œuvrer pour l'avènement d'une société régie dans tous les domaines par le soubassement de la religion musulmane.

Aussi, la toxicomanie et les autres formes de drogues qui minent particulièrement les populations pauvres engagent l'ONG dans une lutte efficace d'explication et de sensibilisation par un travail de réinsertion à partir de centres sociaux prévus à cet effet. L'ampleur de la prostitution oriente aussi l'ONG qui lutte contre la prostitution des enfants (l'organisation en décèle jusqu'à 13 ans parfois) et qui les prennent en charge.

L'action de l'organisation Enda Tiers-Monde, avec ses nombreux démembrements (enda-santé, enda-éducation, enda ecopope) demeure sans doute la meilleure sur le plan de l'organisation, des moyens et des activités. Enda se distingue dans le ciblage des groupes vulnérables ainsi que dans l'économie communautaire et participative, ce qui fait qu'elle est une actrice reconnue dans ses différentes stratégies de lutte contre la pauvreté et dans le développement à la base.



Créer en 1972, Enda, par ses activités dynamiques dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la culture, mais aussi dans l'alphabétisation en milieu rural et dans l'aide à la construction de point d'eau, du développement agricole et maraîcher, passe pour devenir l'acteur numéro un du développement.

Il en est de même pour la fondation Elisabeth Diouf « Solidarité partage », et encore de l'action de la Zakate house (Kowetien) qui œuvrent dans le but de renforcer la solidarité envers les plus nécessiteux.

Cela se fait surtout en distribution de nourriture, sucre, couverture pour la Zakat alors que la fondation « solidarité partage » œuvre dans le même cas, mais en ayant le soin de couvrir un domaine plus large : l'aide aux handicapés, don de matériel de santé à des hôpitaux, construction de forage et centres, don de moulins, surtout en zone rurale.

Il faut ajouter à cela la part tout aussi importante de Plan international, l'Unicef, Caritas, l'USAID, bref autant d'organismes internationaux qui ont pour objectif de suppléer l'état et de l'aider dans le cadre de sa politique générale et particulièrement dans le cas de la lutte contre la pauvreté et dans le développement.

## **6 – 7 – Portées et limites des formes de gestion et de la solidarité sociale**

Jusqu'où peut aller la solidarité des Hommes ? Dans un pays comme le Sénégal, aussi bien au niveau de l'organisation sociale que des orientations politiques, le système de solidarité sociale reste empreint des valeurs traditionnelles et culturelles, elles même renforcées par le poids de la religion. Les sénégalais ont particulièrement la réputation d'être généreux et cette générosité est liée à plusieurs facteurs dont nous avons évoqué les grandes lignes tout au long de ce travail. L'action de la solidarité sociale reste visible au niveau de différents secteurs où entité comme la famille et les parents, les secours aux mendiants et aux enfants de la rue, l'entraide quotidienne que les populations vivent et dont l'aspect n'est visible que si l'on se donne la peine d'observer, d'entendre et d'analyser.

La gestion de la pauvreté présente ainsi des limites. La forme la plus achevée demeure les systèmes de protection sociales comme la sécurité sociale, l'IPRES, et le fond national de retraite qui sont des domaines réservés aux travailleurs du secteur structuré, alors que l'immense majorité des travailleurs du secteur informel en sont exclues. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le secteur informel n'est pas encore organisé et se présente sous formes de réunion hétéroclite d'organisation et de secteur d'activité.

Ce qu'il faut remarquer est ainsi les formes de pauvreté toute particulièrement dont l'islam recommande la charité et l'aumône et dont généralement les sénégalais ne s'acquittent pas. Il ne s'agit pas, par un caractère ostentatoire et à grand renfort de publicité qui cache souvent des intentions inavouées. Le cas de la Zakate house, la fondation « solidarité partage » n'ont pas besoin de cette publicité pour s'acquitter d'un devoir moral. Il ne s'agit pas non plus d'encourager la mendicité en offrant l'aumône à des non- nécessiteux qui, le plus souvent, pratiquent le système de la main tendue.

Le rôle des organisations non gouvernementales, comme Enda tiers-monde et Jamra ne sont particulièrement illustrés dans l'initiative à la base en aidant les catégories les plus vulnérables comme les femmes et les enfants, mais leurs actions restent quand même assez confirmées à la seule région de Dakar.

N'empêche qu'elles sont relayées dans leurs actions par des organismes internationaux qui ont déjà fait leur preuve comme l'Unicef, Plan international, le programme des nations unies pour le développement (PNUD), mais aussi et surtout la banque mondiale et le fond monétaire international.

## **6 – 8 – Les corporations, comme alternative face au phénomène**

Les corporations sont devenues une alternative face au phénomène de la pauvreté et face à la précarité du contexte social et de l'emploi. Former des groupes professionnels homogènes, à la manière des syndicats et autres groupes auraient pour résultat d'insérer non seulement l'individu dans le tissu social qui ôterait l'idée où la situation d'isolement que tend de plus en plus à soustraire certaines catégories sociales (travailleurs licenciés, du secteur formel ou informel, chômeurs de longue durée etc...), mais aussi d'être une entité ayant les mêmes préoccupations et les mêmes intérêts. En cela, Le Sénégal connaît un état syndical pas encore puissant à cause de certaines déterminations et de certains clivages internes qui font que l'unité syndical devant le gouvernement pour avoir toutes leurs chances de leur côté au moment des négociations, rencontre jusqu'à présent des difficultés.

Les travailleurs et au delà, les syndicats constituent des corporations efficaces devant l'évolution politique et sociale si dans une certaine mesure ils jouent le jeu de défenses de leurs intérêts sans pourtant que leurs affiliations ou non influent sur leur démarche. Le système des protections sociales devait être géré par les travailleurs eux-mêmes dans le but de renforcer sa précision et son fonctionnement, mais ainsi, d'autre part, les agents du secteur informel devraient s'organiser à la mise sur pied d'une cellule chargée de la structuration et de l'organisation dudit secteur. Cela aurait l'avantage de combiner les efforts des uns et des autres qui pourront être un apport décisif face au gouvernement et au patronat.

Nous l'avons déjà énoncé, dans une situation sociale qui tend de plus en plus à se rationaliser et à se perfectionner, et où la division du travail tend de plus en plus à s'imposer, l'individu tendra de plus en plus à dépendre de sa fonction qui fera ainsi de lui un être social, participant à la vie de l'ensemble. La fonction devient ainsi, le seul élément qui rattache et sauve l'individu en cas d'anomie, c'est-à-dire de dérèglement général de la société.

## Conclusion

Au terme de cette étude, on se rend compte, au niveau de la distribution régionale, que la région elle-même constitue, à des biens des égards, un élément de différenciation et qui révèle en même temps, les disparités entre zone rurale et zone urbaine. Dakar, sur presque toutes les dimensions de niveau de vie, marque sa différence d'avec les autres, suivie par les régions de Saint-Louis, Thiès et Diourbel, alors que les régions de Tambacounda, Kolda et Fatick demeurent les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus grave. Cependant, une certaine prudence au niveau de l'appréciation s'impose car la mesure du niveau de vie, comme nous l'avons souligné, dépend de son caractère pluridimensionnel lié à la culture, à l'éducation, à la religion, et par rapport à la norme en vigueur dans la société. De plus, certaines régions accusent un retard sur un domaine, alors que sur un autre, elles peuvent être bien placées.

Une situation qui ressemble à un paradoxe, comme Louga qui reste marquée par une inexistence d'infrastructures et de pôles économiques dominants, alors que du côté des biens de confort et de l'architecture des demeures, la ville assez avancée ou encore de la région de Saint-Louis qui possède un niveau de dépenses et de revenus élevés (deuxième en termes de transfert, abondance de la culture maraîchère, et de l'agriculture irriguées, en termes de denrées) alors que la présence des biens de confort n'y est pas assez marquée.

Enfin, Ziguinchor a un taux d'alphabétisation et de scolarisation assez élevé alors que le niveau des dépenses, des revenus des ménages ainsi que le degré d'équipement des concessions est faible.

Il est important de souligner que le facteur démographique joue un rôle moteur dans l'appréciation au niveau de vie, notamment la taille du ménage.

Par exemple, le niveau de vie, lorsqu'il est mesuré par des indicateurs per-capita, est plus élevé dans les ménages de petite taille.

Ce qu'il faut retenir à cet égard, c'est que la mesure du niveau de vie, selon la dépense totale du ménage où selon la dépense par unité de consommation, laisse toujours apparaître un arbitraire inhérent à l'utilisation de toute mesure. Mais une fois que la notion de niveau de vie est mise en évidence, on peut tenter de donner une définition et un profil du phénomène de pauvreté. Celle-ci est définie comme étant « l'incapacité pour un ménage ou un individu d'atteindre un niveau de vie considéré comme minimal » et ce niveau minimal correspond à un ensemble de biens et services et pas seulement à la consommation alimentaire. Ainsi, chaque fois qu'un ménage aura une dépense moyenne inférieure à un seuil déterminé (ici 2400 calories par jour et par personne), il sera considéré comme pauvre. Formulée ainsi, cette définition est dite absolue de on notera aisément que les variations d'une culture à une autre, d'une période à une autre, lui donneront une autre formulation en terme relatif cette fois-ci.

Au delà de cet aspect sur la distribution régionale de la pauvreté, se dessine un autre aspect ayant attiré notre attention. Il s'agit du paradoxe pauvreté et mode de consommation, en plus singulièrement de ce que les uns et les autres ont appelé du gaspillage. Dès lors, notre première impression a été que la pauvreté en soi devait en même temps dicter une logique rationnelle du comportement.

Cela est vrai, mais à l'occasion des fêtes et des cérémonies familiales, l'intériorisation des valeurs de « téranga » de « bés burey » etc...prennent le dessus sur les comportements rationnels (encore que cette attitude ne soit pas toujours considérée comme irrationnelle)

Du même coup, les cérémonies donnent une autre signification d'elles-mêmes, et qui se traduit par des mécanismes de régulation des amitiés et du renforcement du sentiment d'appartenance et de parenté, des fonctions de reclassement et de don de soi-même qui permettent aux pauvres, par l'élargissement du tissu social et des rapports de voisinage ou de copinage, de s'investir, de bien manger et de recevoir en retour de l'argent ou d'autres contributions.

Cela n'est pas condamnable, au contraire, il est dicté par la morale et la solidarité propre au tissu social sénégalais et qui, du coup, pour ne pas paraître comme asocial, évacue en même temps les tendances à l'individualisme. On ne saurait occulter en cela le facteur religieux qui influe beaucoup sur les mécanismes de solidarité, ce qui fait que la liberté des uns et des autres d'agir librement pour aider leur prochain est empreinte de tout ce que la société sénégalaise reconnaît comme normes, devoir et solidarité.

On ne s'entendra pas davantage sur les paradoxes liant la politique à l'appauvrissement de plus en plus croissant des populations. Nous remarquerons simplement que depuis 1994, suite à la dévaluation du franc CFA, les catégories sociales qui jusque là vivaient dans des conditions assez dégradées, sont devenues pauvres à cause d'une perte de pouvoir d'achat qui s'est complètement effrité. En réalité, les orientations économiques et leurs succès supposés ne se font pas sentir chez l'immense majorité des populations, ce qui accentue, de plus en plus, le fossé qui sépare la réalité politique de la réalité sociale.

Ainsi, les inégalités sociales, plus flagrantes, combinées au train de vie très coûteux de l'état, à une justice de plus en plus décriée, sont des faits n'arrangent pas le contexte social qui peut s'embraser à tout instant.

Les implications du phénomène de la pauvreté, au-delà de leurs effets pervers, montrent une limite à partir de laquelle, les individus n'adhèrent pas forcément, ce qui pose le degré de liberté que ces mêmes individus ont face à la morale et à la norme en vigueur dans la société.

La morale sociale est son application pose le problème du choix des acteurs qui n'obéissent pas forcément à n'importe quels impératifs sociaux. L'émergence du phénomène des enfants de la rue, comme révèle par l'organisation non gouvernementale « Espoir sans frontière » suite à une enquête faite sur ce même phénomène, montre que de plus en plus dans les zones urbaines, le tissu social, comme certaines valeurs sociales et culturelles tendent à reculer. L'ampleur de la prostitution, du banditisme et le léger contrôle social sont autant de faits directement ou indirectement liés à la pauvreté. Ils ont un point en commun : les situations économiques difficiles qui accentuent l'urgence d'une autonomie financière. Il est vrai que les filles et les garçons majeurs, surtout dans les couches populaires, trouvent d'autres moyens pour s'habiller, et même manger pour la raison évidente et courageuse qu'ils ont conscience du coût élevé des dépenses et de la vie.

Le dernier aspect de notre analyse concerne la modification ou non du bien social, c'est-à-dire le rapport moral et solidaire qui dicte le comportement des uns et des autres. L'idée de départ était de montrer si le phénomène de pauvreté, en l'état actuel des choses, pouvait directement ou indirectement entraîner l'émergence de l'individualisme.

Nous pensons que non, puisque malgré la crise économique, malgré l'ampleur du phénomène et de ses implications à partir de nombreux indicateurs tendent à renverser l'ordre des choses plus qu'ils n'y participent, la société sénégalaise est une société à forte solidarité sociale.

En zones rurales, certains phénomènes comme les enfants de la rue, la prostitution, la délinquance et le grand banditisme, le léger contrôle social, le climat de méfiance et des rapports précarisés tels que cela s'observe à Dakar et à Kaolack, sont pratiquement invisibles.

La vie en communauté sous toutes ses formes au Sénégal, reste visible à partir de certains aspects comme la prise en charge des adultes qui, de plus en plus, et du fait du recul de l'âge au mariage (lié en partie par le chômage), restent dans le domicile parental, surtout en milieu urbain.

Il ressort également par la prise en charge quasi-obligatoire de la famille par les Jeunes une fois un travail obtenu et c'est dans le secteur informel que nous notons le plus de cas.

En réalité, les Jeunes se décident rarement à couper le cordon ombilical d'avec leur famille et ceci est le résultat de l'éducation, de la tradition, et des aspects normatifs, mais essentiellement le facteur religieux, qui font que le dernier rempart contre les agressions extérieures du monde demeure principalement la famille.

L'individualisme, tel qu'il est donc vécu en occident, n'a pas encore pénétré nos mœurs. En occident, l'individualisme est poussé jusqu'à ses dernières limites, ce qui fait que le travail est le seul rempart contre l'exclusion. Au Sénégal par contre, Dakar particulièrement, présente, du fait de son poids et de ses caractéristiques, des épiphénomènes, visibles certes, des signes précurseurs d'individualisme et même d'exclusion, mais qui, en aucun cas, ne peuvent être globalisés et rendre compte du phénomène.

Cependant, le concept de pauvreté tel que définit par tous les experts demeure difficilement conciliable avec nos réalités sénégalaises. En effet, peut-on parler d'une pauvreté sénégalaise si l'on prend en compte le fait que la parenté ici peut s'étendre sur une dizaine voire une vingtaine de personnes ? En réalité, le concept pourrait cadrer parfaitement aux sociétés occidentales caractérisées par un individualisme poussé jusqu'à ses dernières limites, alors que chez nous, cela apparaît parfois comme un non sens. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, nous aurions, volontiers, préféré les termes "d'infortunes" ou "d'inconforts", ce qui correspondrait plus à nos réalités et à nos références (suffisance, solidarité), et à notre amour propre (pudeur).

## Listes des thèmes explorés ou guide d'entretien

### **I : Dépenses et consommations des ménages**

- 1 – Type de denrées achetées au marché
- 2 – Le coût des denrées
- 3 – Les dépenses liées à la consommation (alimentaire)
- 4 – Dépenses de santé et d'éducation
- 5 – Dépenses de soins et d'habillement
- 6 – La taille des ménages
  
- 7 – La nature des dépenses selon le type de repas
  - a) – Petit déjeuner
  - b) – Déjeuner
  - c) – dîner
  
- 9 – Dépenses et consommation selon le milieu
  - a) – Milieux urbain
  - b) – Milieux rural
  
- 10 – Les dépenses selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage, en plus de la profession
  - a) – Selon le sexe du C.M
  - b) – Selon le niveau d'instruction
  - c) – Selon la profession exercée
  
- 11 – Les dépenses au niveau des cérémonies
  - a) – Baptême
  - b) – Mariage
  - c) – Décès
  - d) – Autres fêtes
  
- 12 – Comment expliquez-vous le gaspillage constaté au niveau des cérémonies familiales ?

### **II – Prostitution et banditisme :**

#### **a) Prostitution**

- 1 – Situation de la famille
  - a) – Stable
  - b) – Instable
  - c) – Père et mère divorcés
  - d) – L'ambiance familiale est-elle tendue ou détendue ?
  - e) – Le nombre d'enfants pris en charge par le chef de ménage, et sa profession
  
- 2 – Les raisons principales qui ont permis de franchir le pas
  - a) – Economiques
  - b) – Par vice
  - c) – Par plaisir
  - d) – Soutien de famille ou volonté d'autonomie
  - e) – Quelqu'un (une amie ou un ami) vous a-t-il aidé ?

### 3 – Le niveau d’instruction ou d’éducation

- Avez-vous été à l’école
- Avez-vous été à l’école coranique
- Avez-vous reçu un autre type d’éducation
- Avez-vous grandi auprès de votre père ou de votre mère
- Ou les deux à la fois
- De quel quartier venez-vous, ou de quelque autre ville ?
- Quels sont habituellement les lieux fréquentés et le montant des sommes gagnées
- Avez-vous en protection et quels sont vos relations avec les chauffeurs de taxi
- Existe-t-il un système de solidarité entre vous

### 4 – Quelle place occupe la religion dans votre environnement

- Que pensez-vous du « ce qu’en dira-t-on ?
- Que pensez-vous de la morale, et quel reproche vous fait-on souvent ?
- Vos parents sont-ils au courant ? leur réaction ?

### b) – le banditisme

#### 1 – Situation de la famille (cf. :II a) Prostitution)

#### 2 – Les raisons principales qui ont poussé au banditisme (cf. le 2)

#### 3 – Rapports par rapport à la société

- à) – L’organisation politique
- b) – Activité militante
- d) – Relations avec les députés, les ministres et autres

#### 4 – Le métier exercé et les sommes gagnées

- Chauffeurs
- Apprentis
- Maraudeurs, commerce ou métiers manuels
- Sans activités
- Les sources de revenus et les montants
- Recevez-vous d’aide de la part de l’état ou autre personne ?
- Aviez-vous une fois appartenu, travaillé ou ficelé un projet ?

#### 5 – Vous occupez-vous de votre famille, parents ou amis ?

- Quel type de service rendez-vous à vos parents ?
- A vos amis ?

#### 6 – Les lieux de fréquentation

- Garage
- Cinéma
- Marchés
- Autres

#### 7 – Avez-vous fait de la détention ?

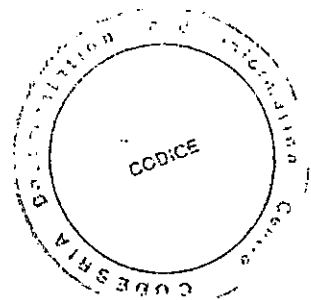
- Nombres d’année
- Nombres de mois
- Les motifs

### **III – Les Systèmes de protections sociales**

- 1 – Qu'est-ce que la sécurité sociale ?
  - Le fond national de retraite
  - L'institut de prévoyance retraite
  - Comment sont-ils organisés ?
  - A quels besoins correspondent-ils ?
  
- 2 – La dimension religieuse de la pauvreté
  - Comment l'islam explique le phénomène
  - Comment le christianisme explique le phénomène
  - Comment l'islam recommande-elle la solidarité sociale
    - Le sens de l'aumône
    - Le sens de la mendicité
  
- 3 – le rôle des ONG, des fondations, et l'action du gouvernement
  - Portées et limites des formes institutionnelles de lutte contre le phénomène
  - Les cibles visées
  
- 4 – Les tendances de l'évolution sociale
  - L'unité de consommation
  - Changement de résidence après l'obtention d'un emploi ou non
  - L'âge au premier mariage dépend-il de l'emploi ou autre
  - Le nouveau type d'habitat restreint-il la taille du ménage
  - Le confiage des enfants évolue-t-il ou tend-il à disparaître
  - La planification familiale
  - Les réseaux sociaux en ville
  - L'influence d'autres facteurs a-t-il des incidences sur le mode de vie sénégalaise
  - L'impact du cinéma et de la télévision dans les foyers
  - L'éducation scolaire influe-t-elle sur le comportement individuel et collectif.



## BIBLIOGRAPHIE



- Banque Mondiale : « **Rapport sur le développement dans le monde. La pauvreté** ». Washington DC, 1990, 287p.
- Banque Mondiale : « **La réduction de la pauvreté et la Banque Mondiale** ». Les années 1990, progrès réalisés et défis de l'avenir, 1996, 25p.
- Banque Mondiale : « **Sénégal, Evaluation des conditions de vie, Rapport principal** ». 1995, 78p.
- Banque Mondiale, Ndiaye Alfred Inis : « **Sénégal : Poursuite des réformes et lutte contre la pauvreté** » : Analyse du contexte social, 1997, 28p.
- Diop Momar Coumba, « **La lutte contre la pauvreté à Dakar** », vers la définition d'une politique municipale, Programme de gestion urbaine, bureau régional pour l'Afrique, 1996, 195p.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, « **Enquête sur les priorités** », dimensions sociales de l'ajustement, Résultats préliminaires, 1993, 120p.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, « **Enquête sénégalaise auprès des ménages** », 1997, Direction de la Prévision et de la Statistique, 178p.
- Durkheim, Emile, « **De la division du travail social** », préface de la seconde édition, Presse universitaire de France, 1893, 416p.
- « **Diagnostic de la pauvreté urbaine à Dakar à travers les quartiers de Colobane, Grand – Yoff, et Thiaroye Guinaw – Rail** », rapport provisoire, PNUD – Ministère chargé de la décentralisation, 1996, 32 p.
- FALL, Abdou Salam « **La pauvreté urbaine à Tambacounda, diagnostic et stratégies de lutte** », PNUD - Ministère chargé de la décentralisation, 1996, 85p.
- « **Pauvreté urbaine au Sénégal : le cas des communes de Dakar, Pikine, Tambacounda et Diourbel** », PNUD - Ministère chargé de la décentralisation, 1996, 106 p.
- Revue Unesco-Afrique, « **Analphabétisme, pauvreté des femmes : le cas du Sénégal** », n° 6, Mars 1993, Unesco-Afrique, 104p.
- République du Sénégal, « **Enfants en situation particulièrement difficile** », 1994, république du Sénégal, 25p.
- République du Sénégal, « **la pauvreté dans les villes : le cas des quartiers de l'agglomération dakaroise** », 1996, république du Sénégal, 95p.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons particulièrement à adresser nos remerciements les plus chaleureux aux personnes, instituts et centres de documentations suivants pour leurs contributions morales, affective et financière.

- A mon père Sidy DIAO
- Ma mère Yacine DIOP, pour l'amour qu'ils m'ont témoigné
- A mon directeur de mémoire, le professeur Malick NDIAYE
- Aux professeurs Boubacar LY et Moustapha TAMBA pour leurs encouragements
- A Mr Issa NDIAYE, Direction de la Prévision de la Statistique pour toutes les recommandations qu'il a faites pour moi.
- Aux chefs de villages et personnes ressources de la ville de St-Louis
- Aux habitants des villages de Dodji, Wendu Bély, Guymoudi, Linguère dans le département de Linguère, et à ma tante Thiéwa DIAO dans la région de Louga.
- A Mon oncle, Cheikh NDIAYE, ingénieur hydraulique à Tambacounda
- Aux habitants des quartiers Niary Tally, Grand-Dakar, aussi qu'au groupement féminin de l'ASC Niary Tally, les HLM 3, HLM 4, HLM 5, à Dakar
- A Mlle Maguette DIOP à la Sicap Liberté 4 pour m'avoir facilité les contacts auprès de mon quartier
- À mes amis Talla DIOP, et Samba BEYE respectivement à Diamaguène et à Guédiawaye
- A mes frères Ibou, Pape, Birame DIAO
- A mes sœurs Ndèye, Soukèye, Mamy, Dior DIAO pour les encouragements
- A Mr SOW, Bibliothèque Universitaire de Dakar
- A Mr Abdou Salam FALL à l'IFAN Cheikh Anta DIOP
- A mes contradicteurs du séminaire de Sociologie, Zack, Djily, Masse SY, WONE, Mar FAYE, Aby DIOP, TALL, et MBOUP
- Au centre de documentation de la Banque Mondiale, 2, Place de l'Indépendance et à Mr GUEYE
- A la direction de la Prévision et de la Statistique et à Mr MBAYE, Mme LY et Issa NDIAYE
- L'Institut Sénégalaise de Recherche Agricole
- Au conseil pour le Développement de la recherche en Sciences Sociales en Afrique, particulièrement à Mme Emelieme FAYE, à Mr Jeans PIERRE, à Mme NIANG et à Mlle Eléonore
- Au Centre Social de Grand-Dakar, Thiaroye, Diamaguène
- Merci au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales pour sa contribution financière.